



Comptes consolidés

Version préliminaire, comptes non-audités – en cours de certification
Au 31 décembre 2020

SOMMAIRE

Bilan consolidé	3
Autres éléments du résultat global consolidé	6
Tableau de variation des capitaux propres consolidé	7
Tableau de flux de trésorerie consolidé	8
Base de préparation	9
Faits marquants	10
Périmètre de consolidation	13
Principes et méthodes comptables	16
Note 1. Ecart d'acquisition	35
Note 2. Autres immobilisations incorporelles	38
Note 3. Placements des activités d'assurance	39
Note 4. Créances des activités du secteur bancaire	45
Note 5. Investissements dans les entreprises associées	46
Note 6. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations	47
Note 7. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	50
Note 8. Autres actifs	50
Note 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	51
Note 10. Composition du capital social	52
Note 11. Paiements sur la base d'actions	52
Note 12. Réserves de réévaluation	53
Note 13. Provisions pour risques et charges	54
Note 14. Avantages au personnel	56
Note 15. Dettes de financement	61
Note 16. Passifs locatifs	62
Note 17. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	62
Note 18. Ressources des activités du secteur bancaire	63
Note 19. Impôts différés	63
Note 20. Dettes d'assurance et de réassurance	65
Note 21. Autres passifs	65
Note 22. Chiffre d'affaires	66
Note 23. Charges des prestations des contrats	67
Note 24. Frais généraux par destination	68
Note 25. Charges d'exploitation bancaire	68
Note 26. Résultat des cessions en réassurance	68
Note 27. Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	69
Note 28. Autres produits et charges opérationnels	69
Note 29. Impôt sur le résultat	70
Note 30. Ventilation du résultat par secteur	71
Note 31. Résultat par action	74
Note 32. Effectifs	74
Note 33. Parties liées	74
Note 34. Rémunération des principaux dirigeants	76
Note 35. Honoraires des commissaires aux comptes	76
Note 36. Engagements hors bilan	77
Note 37. Contrats de locations	78
Note 38. Relations mère-filiales	78
Note 39. Entrée de GK dans le périmètre des comptes consolidés	79
Note 40. Brexit	79
Note 41. Événements post-clôture	80
Note 42. Gestion des risques	80

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/20	31/12/19
Actifs incorporels		230 852	220 844
Ecarts d'acquisition	1	154 245	155 833
Autres immobilisations incorporelles	2	76 607	65 011
Placements des activités d'assurance	3	2 982 945	2 990 686
Immobilier de placement	3	288	288
Titres conservés jusqu'à échéance	3	1 872	1 842
Titres disponibles à la vente	3	2 896 314	2 911 034
Titres de transaction	3	67	43
Dérivés	3	7 237	1 809
Prêts et créances	3	77 167	75 670
Créances des activités du secteur bancaire	4	2 326 941	2 346 710
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	17	603 453	450 367
Autres actifs		1 007 645	1 053 538
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	6	112 765	123 776
Frais d'acquisition reportés	8	35 494	40 384
Impôts différés actifs	19	49 250	64 042
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	7	516 561	532 362
Créances clients des activités de service	8	62 390	62 112
Créances d'impôts exigibles	8	49 853	49 675
Autres créances	8	181 332	181 187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	400 969	320 777
TOTAL ACTIF		7 552 804	7 382 922

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/20	31/12/19
Capitaux propres du groupe		1 998 308	1 924 472
Capital	10	304 064	304 064
Primes d'émission, de fusion et d'apport		810 420	810 420
Report à nouveau		656 118	512 438
Autres éléments du résultat global		144 807	150 821
Résultat net consolidé de l'exercice		82 900	146 729
Participations ne donnant pas le contrôle		267	269
Capitaux propres totaux		1 998 575	1 924 741
Provisions pour risques et charges	13	96 307	100 932
Dettes de financement	15	389 810	389 261
Passifs locatifs	16	88 124	92 990
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	17	1 804 092	1 827 219
Ressources des activités du secteur bancaire	18	2 318 392	2 362 805
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	18	535 447	523 020
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	18	357 384	301 058
Dettes financières représentées par des titres	18	1 425 562	1 538 727
Autres passifs		857 504	684 974
Impôts différés passifs	19	110 507	107 357
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	20	414 133	219 863
Dettes d'impôts exigibles	21	70 621	66 295
Dérivés	21	26	889
Autres dettes	21	262 219	290 570
TOTAL PASSIF	21	7 552 804	7 382 922

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/20	31/12/19
Primes brutes émises		1 273 767	1 327 635
Ristournes de primes		-78 111	-95 079
Variation des primes non acquises		8 678	3 041
Primes brutes acquises	22	1 204 334	1 235 597
Accessoires de primes		143 985	140 115
Produits nets des activités bancaires		58 450	64 106
Produits des activités de services		44 094	41 270
Autres revenus	22	246 530	245 491
Chiffre d'affaires		1 450 864	1 481 088
Charges des prestations des contrats	23	-623 653	-536 247
Frais d'acquisition des contrats	24	-238 453	-242 675
Frais d'administration	24	-261 807	-274 784
Autres charges de l'activité assurance	24	-60 971	-70 739
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	24/25	-12 833	-13 742
Charges des activités de services	24	-81 608	-75 198
Charges d'exploitation	24	-655 672	-677 138
Coût du risque	25	-100	-1 804
RESULTAT TECHNIQUE AVANT REASSURANCE		171 439	265 899
Résultat des cessions en réassurance		-44 116	-77 963
RESULTAT TECHNIQUE APRES REASSURANCE		127 322	187 936
Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	27	26 903	36 940
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		154 225	224 876
Autres produits et charges opérationnels	28	-13 787	-6 000
RESULTAT OPERATIONNEL		140 438	218 876
Charges de financement		-21 740	-21 385
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		0	0
Ecart d'acquisition négatif		8 910	4 662
Impôts sur les résultats	29	-44 704	-55 434
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		82 904	146 719
Participations ne donnant pas le contrôle		-4	10
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		82 900	146 729
Résultat par action (en €)	31	0,55	0,97
Résultat dilué par action (en €)	31	0,55	0,97

Autres éléments du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/20	31/12/19
Résultat net (part du groupe)		82 900	146 729
Participations ne donnant pas le contrôle		4	-10
Autres éléments du résultat net global			
Variation des écarts de conversion recyclable en résultat		-25 150	19 163
<i>Transférée vers le résultat</i>		0	0
<i>Comptabilisée en capitaux propres</i>		-25 150	19 163
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3;12;19	17 824	78 024
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute</i>		20 218	107 140
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		-2 956	-21 795
<i>Transférée en résultat - part brute</i>		959	-8 927
<i>Transférée en résultat - effet d'impôt</i>		-397	1 606
Variation de la réévaluation des engagements sociaux	3;12;19	1 298	-3 229
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute</i>		1 700	-4 386
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		-402	1 157
Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts		-6 028	93 958
Résultat global de la période de l'ensemble consolidé		76 876	240 677
- dont part du groupe		76 886	240 679
- dont part des participations ne donnant pas le contrôle		-10	-2

Tableau de variation des capitaux propres consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Autres éléments du résultat global										
		Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Ecarts de conversion	Réserves de réévaluation recyclables	Réserves de réévaluation non recyclables	Résultat net part du groupe	Capitaux propres du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 31 décembre 2018		307 799	810 420	530 377	-21 452	-27 685	106 641	-22 184	122 333	1 806 249	148	1 806 397
Effet de la 1ère application de la norme IFRS 16				202						202		202
Affectation du résultat 2018				122 333					-122 333	0		0
Distribution 2019 au titre du résultat 2018				-119 424						-119 424	-6	-119 430
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	2 909	0	0	0	0	-122 333	-119 424	-6	-119 430
Résultat au 31 décembre 2019									146 729	146 729	-10	146 719
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres							85 338			85 338	7	85 345
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat							-7 320			-7 320	-1	-7 321
Variation des écarts actuariels IAS19R								-3 229		-3 229	0	-3 229
Variation des réserves de conversion						19 161				19 161	2	19 163
Annulation des actions COFACE SA		-3 735		-11 265	15 000					0		0
Elimination des titres auto-détenus					-4 738					-4 738	0	-4 738
Charges liées aux plans d'actions gratuites				1 277						1 277	0	1 277
Transactions avec les actionnaires et autres				128		99	0			227	129	356
Capitaux propres au 31 décembre 2019		304 064	810 420	523 628	-11 190	-8 425	184 659	-25 413	146 729	1 924 472	269	1 924 741
Affectation du résultat 2019				146 729					-146 729	0		0
Distribution 2020 au titre du résultat 2019				0						0	0	0
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	146 729	0	0	0	0	-146 729	0	0	0
Résultat au 31 décembre 2020									82 900	82 900	4	82 904
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres	3 ; 12 ; 14 ; 19						17 261			17 261	1	17 262
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	3 ; 12 ; 14 ; 19						562			562	0	562
Variation des écarts actuariels IAS19R								1 298		1 298	0	1 298
Variation des réserves de conversion						-25 135				-25 135	-15	-25 150
Annulation des actions COFACE SA										0	0	0
Elimination des titres auto-détenus					-4 632					-4 632	0	-4 632
Charges liées aux plans d'actions gratuites				1 698						1 698	0	1 698
Transactions avec les actionnaires et autres				-116						-116	8	-108
Capitaux propres au 31 décembre 2020		304 064	810 420	671 939	-15 822	-33 560	202 482	-24 115	82 900	1 998 308	267	1 998 575

Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Résultat net (part du groupe)	82 900	146 729
Participations ne donnant pas le contrôle	4	-10
Impôts sur le résultat	44 704	55 434
Charges de financement	21 740	21 385
Résultat opérationnel (A)	149 348	223 538
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	39 216	43 499
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	-75 244	26 210
+/- Résultat latent de change	12 922	-4 845
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	7 327	26 181
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)	-15 778	91 045
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)	133 570	314 583
Variation des créances et des dettes d'exploitation	118 692	-8 074
Impôts nets décaissés	-32 419	-39 389
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)	86 273	-47 463
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	-6 321	167 125
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	-56 841	-44 727
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	37 677	-141 814
Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)	-25 485	-19 416
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C+D+E)	194 358	247 704
Acquisitions des placements	-655 210	-773 793
Cessions des placements	631 206	708 711
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)	-24 004	-65 082
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	-4 887	-11 186
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		
Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)	-4 887	-11 186
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-33 899	-14 299
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 456	12 942
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)	-25 442	-1 357
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G+H+I)	-54 334	-77 625
Emissions d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres	-4 632	-4 122
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère		-119 424
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1	-6
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-4 632	-123 552
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement		-
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement		
Remboursement des passifs locatifs	-13 629	-10 902
Intérêts payés	-21 193	-20 854
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	-34 822	-31 756
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-39 454	-155 308
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-20 378	3 587
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (F+J+K+L)	80 192	18 358
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	194 358	247 704
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	-54 334	-77 625
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-39 454	-155 308
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-20 378	3 587
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	320 777	302 419
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	400 969	320 777
Variation de la trésorerie nette	80 192	18 358

Base de préparation

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptée par l'Union européenne¹. Ces normes sont détaillées dans les « Principes et méthodes comptables ».

Le bilan est présenté avec un comparatif au 31 décembre 2019, le compte de résultat avec un comparatif au 31 décembre 2019.

Les présents comptes consolidés IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe Coface en date du 10 février 2021.

¹ Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifs-financial-statements

Faits marquants

Coface lance son nouveau plan stratégique à horizon 2023, Build to Lead

Lors de sa "journée investisseurs" organisée le 25 février à Paris, Coface a présenté son nouveau plan stratégique à horizon 2023 Build To Lead. Ce plan vise à étendre et à approfondir la transformation initiée par Fit to Win.

Le plan vise notamment à : a) poursuivre le renforcement de la gestion des risques et de la discipline de souscription; b) améliorer l'efficacité commerciale et opérationnelle; c) investir sélectivement dans des initiatives de croissance en assurance-crédit et dans les métiers de spécialité et d) maintenir la solidité du bilan.

Avec la mise en œuvre du plan Build to Lead, Coface relève l'intégralité de ses objectifs financiers.

La survenance rapide de la crise sanitaire et économique induite après la présentation du plan ne remet pas en cause les fondamentaux du plan. Les circonstances ont amené à une révision des priorités à court terme du groupe, mais la direction stratégique demeure.

Coface démontre son agilité dans la gestion de la crise

Face à la survenance de la crise sanitaire et au blocage de l'économie d'un grand nombre de pays, Coface a rapidement pris des mesures pour en atténuer les effets sur son modèle économique. Tout d'abord les équipes de Coface ont très rapidement adopté le télétravail, sans rupture de la qualité des services rendus aux clients, faisant ainsi preuve d'agilité opérationnelle.

Sur le plan financier, Coface a très rapidement réduit le niveau de risques de son portefeuille d'investissements et relevé significativement son niveau de liquidité à 21% au pic de la crise à la fin du premier trimestre avant de réinvestir graduellement ses liquidités au gré des mesures financières prises par les états et banques centrales.

Durant cette période, le groupe est parvenu à assurer sans encombre le refinancement de son activité de factoring grâce au surdimensionnement des lignes bancaires disponibles et à la réactivité des équipes qui ont également pu renouveler dans les délais et par anticipation également certaines lignes bancaires en conservant des conditions financières satisfaisantes et conformes à ses attentes.

Par souci de prudence, en ligne avec les recommandations des autorités réglementaires et gouvernementales et afin de conserver toute sa flexibilité financière, le conseil d'administration du 1er avril 2020 a décidé de proposer à l'assemblée générale mixte du 14 mai 2020 de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. L'impact positif sur la solvabilité de Coface a été estimé à 13 points.

Enfin, face à la dégradation généralisée du risque crédit, Coface a procédé à un nombre exceptionnellement élevé de mesures de prévention sur son portefeuille d'assurance et d'affacturage. Malgré une volumétrie record, l'essentiel des décisions ont été prises suite à une analyse détaillée de la situation de chaque débiteur, en fonction de son pays, de son secteur et de sa situation propre.

Coface coopère avec de nombreux états pour garantir la disponibilité de l'assurance-crédit

En 2020, de nombreux gouvernements ont rapidement reconnu le rôle crucial de l'assurance-crédit dans le maintien du crédit inter-entreprises, première source de financement de nombreuses entreprises. Afin de permettre de garantir la disponibilité de l'assurance-crédit dans une période où le risque n'est pas forcément assurable, de nombreux états ont mis en place des mécanismes de garantie dont la forme et le périmètre varient. Coface a ainsi finalisé 13 accords dans des pays qui représentent 64% des expositions au 31 décembre 2020.

Ces mécanismes prennent selon les pays la forme de traités de réassurance proportionnels ou bien de compléments de garantie. Les traités portent en général sur les assurés domestiques ou domiciliés dans le pays et concernent l'ensemble du portefeuille existant et les affaires nouvelles. Les schémas sont assortis selon les pays d'un taux de cession des primes et des sinistres qui peuvent être différents, et donnent lieu en général au versement d'une commission de réassurance. Il permet aux clients de l'assureur qui le souhaitent d'acheter une garantie qui n'est plus disponible sur le marché privé en raison de la difficulté à assurer des risques devenus trop incertains.

L'impact de l'ensemble de ces plans gouvernementaux sur les comptes au 31/12/2020, est une détérioration du résultat avant impôt de 5.9M€. La sinistralité à date conduisant à céder un montant supérieur de primes que de sinistres.

Au cours du dernier trimestre écoulé, Coface a signé 12 prolongations d'accords avec la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, la Slovénie, le Canada, le Portugal, Israël et la Norvège. Ces accords visent à prolonger les dispositifs mis en place en 2020 jusqu'au 30 juin 2021

Les agences de notation reconnaissent les bonnes performances de Coface

Le 24 février, soit avant le début de la crise, l'agence de notation AM Best a attribué la note de solidité financière (Financial Strength Rating - FSR) 'A' (Excellent) à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie) ainsi qu'à Coface Re. Ces notes s'accompagnent d'une perspective « stable ».

L'agence a également confirmé la note de solidité financière (FSR) 'A' (Excellent) attribuée à Coface North America Insurance Company (CNAIC), elle aussi assortie d'une perspective « stable ».

Suite à la survenance de l'épidémie de Covid, les agences de notation ont rapidement analysé les conséquences potentielles de la crise sur les différents secteurs d'activité économique. Dans le secteur de l'assurance, et particulièrement de l'assurance-crédit, la première réaction a été l'anticipation d'une dégradation du profil de notation.

Ainsi l'agence de notation Moody's a confirmé le 27 mars 2020 la note de solidité financière (Insurance Financial Strength – IFS) A2 de Coface mais l'a assorti d'une perspective négative.

L'agence de notation Fitch a placé le 31 mars 2020 les notes de Coface sous surveillance négative. Cela inclut la note de solidité financière (Insurance Financial Strength - IFS). L'agence de notation a maintenu, le 5 novembre 2020, les notes de Coface sous surveillance négative

Evolution de l'actionnariat

Natixis a annoncé, le 25 février, la cession de 29,5% du capital de Coface à Arch Capital Group Ltd et déclaré son intention de ne plus siéger au Conseil d'administration de Coface à compter de la réalisation définitive de l'opération. Natixis a également précisé que son accord avec Arch prévoit que, à cette date, le Conseil soit composé de dix membres dont quatre nommés par Arch et six administrateurs indépendants (dont les cinq administrateurs indépendants actuels).

Le Conseil d'administration de Coface, en lien avec le Comité des Nominations et des Rémunérations, a décidé de procéder à la recherche du futur Président du Conseil d'Administration dont le mandat débutera à la date de la réalisation définitive de l'opération. Le Président du Conseil d'Administration sera un administrateur indépendant.

La réalisation définitive de l'opération est soumise à l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Arch Capital a affirmé son soutien à l'équipe de management de Coface et à son nouveau plan stratégique 2023 Build To Lead.

Entrée de périmètre de Coface GK en Norvège

Le 1er juillet, Coface a annoncé la finalisation de l'acquisition de GIEK Kredittforsikring AS, une société créée en 2001 qui regroupe les activités d'assurance-crédit export de court terme précédemment souscrites par l'agence de crédit export norvégienne GIEK. Cette activité est dorénavant exploitée sous la marque Coface GK.

L'entité Coface GK est ainsi consolidée dans les comptes du groupe depuis le 1er juillet 2020 et son intégration a généré un écart d'acquisition négatif (ou badwill) de 8,9 M€ qui, conformément aux règles comptables, a été comptabilisé en profit dans les résultats de l'exercice

Fusion de la filiale brésilienne SBCE (Seguradora Brasileira C.E.) avec Coface Do Brasil

Suite au rachat en 2019 par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur des minoritaires de sa filiale SBCE (Seguradora Brasileira C.E.), il a été décidé de la fusionner au sein de son autre filiale Coface Do Brasil. Cette opération s'inscrit dans la volonté du groupe de rationaliser sa présence au Brésil et de répondre aux exigences réglementaires. L'impact de cette opération sur les comptes consolidés de l'exercice est nul.

Nomination de Nicolas Namias comme président du conseil d'administration de COFACE SA

Le conseil d'administration de COFACE SA s'est réuni le 9 septembre et a nommé Nicolas Namias, directeur général de Natixis, en qualité de président du conseil d'administration.

Il succède à François Riahi qui quitte le conseil d'administration de COFACE SA à la suite de son départ de Natixis.

Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions

A travers son plan Build to Lead, Coface poursuit l'amélioration de l'efficacité en capital de son modèle économique. Confiant dans la solidité de son bilan, Coface a lancé le 26 octobre 2020 un programme de rachat d'actions pour un montant total de 15 millions d'euros. Le descriptif de ce programme est le suivant :

- un programme de 15 millions d'euros a été lancé le 27 octobre 2020 et a pris fin le 29 janvier 2021 avec le rachat de 1 852 157 actions. Au 31 décembre 2020, Coface avait racheté 1 110 677 actions pour une valeur de 8 613 694,42 euros.

Périmètre de consolidation

Variations du périmètre de consolidation sur l'exercice 2020

Entrées de périmètre

Coface GIEK Kredittforsikring AS (Entité norvégienne) a été acquise le 1er Juillet 2020 à 100%.

Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre en 2020.

Fusion

La société SBCE (Seguradora Brasileira C.E.) a été absorbée par la société Coface Do Brasil Seguros de Credito SA.

Entités ad hoc

Entités ad hoc relevant de l'activité d'assurance-crédit

Les opérations de rehaussement de crédit du Groupe Coface consistent à assurer les créances titrisées par un tiers auprès d'investisseurs via une entité ad hoc au-delà d'un certain montant de pertes. Dans ce type d'opérations, le Groupe Coface ne joue aucun rôle dans la détermination de l'activité de l'entité ad hoc ou dans sa gestion opérationnelle. La prime reçue en contrepartie du contrat d'assurance pèse de façon minoritaire dans l'ensemble des flux générés par la structure dont la majorité revient aux investisseurs.

Coface n'est pas sponsor des montages de titrisation. Son rôle est celui de simple prestataire de service auprès de l'entité ad hoc via la signature d'un contrat avec celle-ci. De fait, Coface ne détient pas de pouvoirs sur les activités pertinentes des entités ad hoc impliquées dans ces montages (sélection des créances composant le portefeuille, gestion des créances...). Aucune entité ad hoc relevant de l'activité d'assurance-crédit n'est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités ad hoc relevant de l'activité de financement

Coface a mis en place, depuis 2012, une solution de refinancement alternative à la ligne de liquidité octroyée par Natixis pour l'activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne (entités ad hoc relevant de l'activité de financement).

Coface Finanz, société d'affacturage du Groupe, cède ainsi ses créances affacturées tous les mois à un SPV (Special Purpose Vehicle) de type français, soit le Fonds Commun de Titrisation (FCT) VEGA. Les créances transférées bénéficient d'une couverture d'assurance-crédit.

Le FCT acquiert les créances à la valeur nominale minorée d'un discount (déterminé sur la base des pertes historiques du portefeuille et des coûts de refinancement). Pour se refinancer, le FCT émet des parts seniors en faveur des conduits (un conduit par banque) émettant ensuite sur le marché des ABCP (Asset-Backed Commercial Paper), et des parts subordonnées en faveur de Coface Factoring Poland. Le Groupe Coface détient le contrôle sur les activités pertinentes du FCT.

L'entité VEGA est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités ad hoc relevant de l'activité de l'investissement

Les fonds communs de placements Colombes ont été créés en 2013 afin de centraliser la gestion des placements au niveau du Groupe Coface. La gestion administrative est confiée à Amundi et le dépositaire et valorisateur est Caceis.

Les succursales européennes de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur n'ayant pas de contraintes réglementaires locales spécifiques participent à la gestion centralisée de leurs actifs, mise en place par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. Elles reçoivent une quote-part du résultat global résultant de l'application d'une clé d'allocation représentative des risques souscrits par chaque succursale et déterminée par les provisions techniques.

Les fonds communs de placements Lausanne ont été créés en 2015 afin que Coface Ré puisse souscrire à des parts de fonds. La gestion administrative est confiée à Amundi, le dépositaire est Caceis Suisse et le valorisateur est Caceis. Les trois critères établis par IFRS 10 pour consolider les fonds FCP Colombes et FCP Lausanne sont remplis. Les OPCVM dédiés sont inclus dans le périmètre de consolidation et consolidés par intégration globale. Ils sont contrôlés à 100 %.

Toutes les entités du périmètre Coface sont consolidées en intégration globale.

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2020	Intérêt 31/12/2020	Contrôle 31/12/2019	Intérêt 31/12/2019
Europe du Nord						
Allemagne	Coface, Niederlassung in Deutschland (ex Coface Kreditversicherung)¶	-	Succursale*		Succursale*	
Allemagne	Coface Finanz GMBH¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Debitorenmanagement GMBH¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Rating Holding GMBH¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Coface Rating GMBH¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Kisselberg KG¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Allemagne	Fct Vega (Fonds de titrisation) ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pays Bas	Coface Nederland Services ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pays-Bas	Coface Nederland¶	-	Succursale*		Succursale*	
Danemark	Coface Danmark¶	-	Succursale*		Succursale*	
Suède	Coface Sverige¶	-	Succursale*		Succursale*	
Norvège	GIEK Kredittforsikring AS	Globale	100,00%	100,00%	-	-
Europe de l'Ouest						
France	COFACE SA¶	Société Mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Cofinpar ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Cogeri ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fimipar ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 2 ¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 2 bis¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 bis¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 ter¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 3 quater¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 4¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 5 bis¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France	Fonds Colombes 6¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	Coface Belgium Services¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	Coface Belgique ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Suisse ¶	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Ré¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 2¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 2 bis¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 3¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 3 bis¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 5¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Suisse	Fonds Lausanne 6¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK Holdings¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK Services¶	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Grande-Bretagne	Coface UK¶	-	Succursale*		Succursale*	
Irlande	Coface Ireland¶	-	Succursale*		Succursale*	

Pays	Entité	Méthode de Consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/2020	Intérêt 31/12/2020	Contrôle 31/12/2019	Intérêt 31/12/2019
Europe Centrale						
Autriche	Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Autriche	Coface Central Europe Holding AG	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Autriche	Compagnie française d'assurance pour le Commerce Extérieur SA Niederlassung Austria	-	Succursale*		Succursale*	
Hongrie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Hungarian Branch Office	-	Succursale*		Succursale*	
Pologne	Coface Poland Credit Management Services Sp. z o.o.	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pologne	Coface Poland Factoring Sp. z o.o.	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pologne	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	-	Succursale*		Succursale*	
République	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur organizační složka Česko	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Romania CMS	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Roumanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur S.A. Bois - Colombes – Sucursala Bucuresti	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Technologie - Roumanie	-	Succursale*		Succursale*	
Slovaquie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, pobočka poisťovne z iného členského štátu	-	Succursale*		Succursale*	
Slovénie	Coface PKZ	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Lithuanie	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur Lietuvos filialas	-	Succursale*		Succursale*	
Bulgarie	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur SA – Branch Bulgaria	-	Succursale*		Succursale*	
Russie	CJSC Coface Rus Insurance Company	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Méditerranée et Afrique						
Italie	Coface Italy (Succursale)	-	Succursale*		Succursale*	
Italie	Coface Italia	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Israël	Coface Israel	-	Succursale*		Succursale*	
Israël	Coface Holding Israel	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Israël	BDI – Coface (business data Israel)	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Afrique du Sud	Coface South Africa	Globale	97,50%	97,50%	97,50%	97,50%
Afrique du Sud	Coface South Africa Services	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	Coface Servicios España,	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	Coface Iberica	-	Succursale*		Succursale*	
Portugal	Coface Portugal	-	Succursale*		Succursale*	
Grèce	Coface Grèce	-	Succursale*		Succursale*	
Turquie	Coface Sigorta	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Amérique du Nord						
Etats-Unis	Coface North America Holding Company	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface North America	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface Services North America	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	Coface North America Insurance company	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Canada	Coface Canada	-	Succursale*		Succursale*	
Amérique Latine						
Mexique	Coface Seguro De Credito Mexico SA de CV	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Mexique	Coface Holding America Latina SA de CV	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Brésil	Coface Do Brasil Seguros de Credito SA	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Brésil	Seguradora Brasileira De Credito Interno SA (SBCE)	Globale	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
Chili	Coface Chile SA	Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Chili	Coface Chile	-	Succursale*		Succursale*	
Argentine	Coface Argentina	-	Succursale*		Succursale*	
Equateur	Coface Ecuador	-	Succursale*		Succursale*	
Asie Pacifique						
Australie	Coface Australia	-	Succursale*		Succursale*	
Hong-Kong	Coface Hong Kong	-	Succursale*		Succursale*	
Japon	Coface Japon	-	Succursale*		Succursale*	
Singapour	Coface Singapour	-	Succursale*		Succursale*	
Taiwan	Coface Taiwan	-	Succursale*		Succursale*	

*Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur

Principes et méthodes comptables

Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Textes applicables depuis le 1er janvier 2020

IFRS 16

L'amendement à la norme IFRS 16 « Contrats de Location » sur les allègements de loyers liés au Covid-19 adopté par la Commission européenne le 9 octobre 2020 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1 juin 2020, avec possibilité d'application anticipée. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8

L'amendement aux normes IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif », adopté par la Commission européenne le 29 novembre 2019, est applicable de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2020. Ces amendements viennent clarifier la définition du terme « significatif » afin de faciliter l'exercice du jugement du caractère significatif ou non d'une information et d'améliorer la pertinence des informations présentées dans les notes annexes des états financiers. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

IFRS 17

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée par l'IASB le 18 mai 2017 remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». La norme IFRS 17 n'a pas encore été homologuée par l'Union européenne. IFRS 17 entrera en vigueur le 1er janvier 2023 ; une application anticipée est autorisée, à condition d'appliquer aussi IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ». Des amendements à la norme IFRS 17 ont été publiés le 25 juin 2020 par le Board de l'IASB.

La norme IFRS 17 pose les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

Valorisées aujourd'hui au coût historique, les obligations aux contrats devront être comptabilisées, en application de la norme IFRS 17, à la valeur actuelle. Pour cela, les contrats d'assurance seront valorisés en fonction des flux de trésorerie qu'ils généreront dans le futur, en incluant une marge de risques afin de prendre en compte l'incertitude relative à ces flux. D'autre part, la norme IFRS 17 introduit la notion de marge de service contractuelle. Celle-ci représente le bénéfice non acquis par l'assureur et sera libérée au fil du temps, en fonction du service rendu par l'assureur à l'assuré.

La norme demande un niveau de granularité des calculs plus détaillé qu'auparavant puisqu'elle requiert des estimations par groupe de contrats.

Ces changements comptables modifieront le profil du résultat de l'assurance.

Compte tenu de l'importance des changements apportés et en dépit des incertitudes pesant encore sur la norme, Coface s'est doté d'une structure projet, qui permettra, au sein des différents chantiers, d'appréhender l'ensemble des dimensions de la norme : modélisation, adaptation des systèmes et des organisations, production des comptes et stratégie de bascule, communication financière et conduite du changement.

IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été adoptée par la Commission européenne le 22 novembre 2016 et est applicable de façon rétrospective depuis le 1er janvier 2018.

La norme IFRS 9 remplace IAS 39 et définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers, ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

Exemption

L'amendement à la norme IFRS 4 portant sur l'application conjointe de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » avec la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et concernant des dispositions spécifiques pour les conglomerats financiers, adopté le 9 novembre 2017 par la Commission européenne, est applicable depuis le 1er janvier 2018. Ce règlement européen permet aux conglomerats financiers d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 pour leur secteur d'assurance jusqu'au 1er janvier 2023 (date d'application de la nouvelle norme IFRS 17 Contrats d'assurance) sous conditions :

- de ne pas transférer d'instruments financiers entre le secteur de l'assurance et les autres secteurs du conglomérat (à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le résultat pour les deux secteurs concernés par le transfert) ;
- d'indiquer les entités d'assurance qui appliquent la norme IAS 39 ;
- d'apporter des informations complémentaires spécifiques en note annexes.

Coface, répondant aux critères d'éligibilité de conglomérat financier, applique cette disposition pour ses entités d'assurance qui resteront donc sous IAS 39 jusqu'au 31 décembre 2021. Les entités concernées par cette mesure sont l'ensemble des entités d'assurance et les entités dont l'activité est directement liée à l'assurance (entités de services, fonds consolidés).

Périmètre d'application

Par conséquent, les entités concernées par l'application de la norme IFRS 9 sont exclusivement les entités portant l'activité d'affacturage, activité exploitée par Coface en Allemagne et en Pologne.

En application de l'option ouverte par les dispositions de la norme IFRS 9, Coface a choisi de ne pas retraiter les exercices antérieurs publiés au titre d'information comparative pour ses états financiers.

Méthodes de consolidation

Conformément aux normes IAS 1 « Présentation des états financiers », IFRS 10 et IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation dès lors que leur consolidation ne présentait pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe Coface.

La notion de significativité résulte de la mise en œuvre de seuils et d'une appréciation qualitative de la pertinence de l'apport des entités dans les comptes consolidés de Coface. Les principaux seuils applicables sont les suivants :

Total bilan : 40 millions d'euros

Résultat technique : 5 millions d'euros

Résultat net : +/- 2 millions d'euros

Par ailleurs, selon la politique du groupe, toutes entités non consolidées doivent distribuer la totalité de leur revenu distribuable sauf contrainte réglementaire et/ou éléments exceptionnels

Les participations sont consolidées :

- par intégration globale, lorsque Coface exerce un contrôle sur ces sociétés ;
- par mise en équivalence, lorsqu'elles sont sous influence notable.

Toutes les entités du périmètre du Groupe Coface sont consolidées en intégration globale.

La norme IFRS 10 remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés et l'interprétation SIC 12 sur les entités ad hoc. Le contrôle d'une entité doit désormais être analysé au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'analyse des entités ad hoc du Groupe Coface est présentée dans la note Périmètre de consolidation.

Opérations internes entre sociétés consolidées

Les opérations réciproques significatives font l'objet d'une élimination au bilan et au compte de résultat.

Actifs destinés à être cédés et dettes liées et activités abandonnées

Un actif (ou un groupe d'actifs) non courant est destiné à être cédé lorsque sa valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente (norme IFRS 5). Cet actif (ou groupe d'actifs) doit être disponible immédiatement en vue de la vente et il doit être hautement probable que cette vente intervienne dans les douze mois.

Une vente est hautement probable si :

- un plan de vente de l'actif (ou du groupe d'actifs) est engagé au niveau de la direction ;
- une offre non liante a été remise par au moins un acquéreur potentiel ;
- il est peu probable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Au bilan, les actifs concernés sont classés dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés » à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et cessent d'être amortis à compter de leur classification en « Actifs courants destinés à être cédés ». Ils font l'objet d'un provisionnement dès que leur valeur comptable est supérieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dettes liées sont comptabilisées au passif dans une rubrique dédiée.

Si la cession n'est pas intervenue dans les douze mois suivant la classification dans les « Actifs non courants destinés à être cédés », l'actif cesse d'être classé dans cette catégorie, sauf circonstances particulières indépendantes du contrôle de Coface.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité clairement identifiable, cédée ou classée comme détenue en vue de la vente qui respecte l'une des trois conditions suivantes :

- la composante constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ;
- sans constituer une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, la composante fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ;
- la composante constitue une filiale acquise uniquement dans l'objectif d'être cédée.

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte au compte de résultat à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et pour toutes les périodes comparatives présentées. Ce résultat inclut le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le résultat net après impôt résultant de la cession effective ou de l'évaluation des actifs ou des groupes d'actifs détenus en vue de la vente à leur juste valeur minorée des frais de cession.

Date de clôture et durée des exercices

Les comptes sont arrêtés le 31 décembre de chaque année et les exercices ont une durée de 12 mois.

Conversion

Conversion des transactions en devises

Les transactions effectuées en devises étrangères (devises autres que la devise fonctionnelle) sont converties en devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de change en vigueur à la date de la transaction (norme IAS 21) ; les entités utilisent généralement le cours de clôture du mois précédant la date de la transaction qui est considéré comme une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Les comptes consolidés de Coface sont établis en euros.

Les bilans des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros au cours de clôture, à l'exception du capital et des réserves convertis au cours historique. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans les autres éléments du résultat global.

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période, qui est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40). La différence de valorisation du résultat de l'exercice entre le taux de change moyen et le taux de clôture appliqué au bilan est également portée dans les autres éléments du résultat global.

Economies hyperinflationnistes

L'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » est requise, à compter du 1er juillet 2018, pour les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Peso argentin.

Le Groupe Coface possède des activités en Argentine dont la contribution au total du bilan et du résultat net consolidés est non significative au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Ainsi, l'impact de l'application de cette norme est également non significative à l'échelle du groupe et n'a pas été prise en compte dans les états financiers au 31 décembre 2020 ni au 31 décembre 2019.

Principes généraux

Activité d'assurance

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance-crédit de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 4.

La norme IFRS 4 autorise l'application des normes locales pour la comptabilisation des contrats d'assurance. Coface a retenu les règles comptables françaises pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

La norme IFRS 4 exige cependant de prendre en compte les points suivants :

- annulation des provisions pour égalisation ou pour risque de catastrophe ;
- réalisation d'un test de suffisance des passifs.

Activité de services

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » s'applique pour les sociétés ayant une activité de vente de l'information et de recouvrement de créances.

Les produits sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, qu'il est probable que les avantages économiques iront à l'acquéreur et que le montant des produits ainsi que des coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Activité de factoring

Les sociétés ayant une activité de factoring appliquent la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à la fois à un actif financier pour une entreprise (droit contractuel de recevoir d'une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier) et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entreprise (obligation contractuelle consistant à remettre à une autre entité de la trésorerie ou un actif financier).

Les créances commerciales sont classées dans la catégorie des « prêts et créances ». Après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, les créances sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif (TIE). La commission de financement est étalée sur la durée des opérations d'affacturage ce qui équivaut à une intégration de cette commission dans le TIE, compte tenu de leur caractère court terme.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » s'applique également pour les activités de factoring selon les mêmes modalités que pour les activités de service.

Classement des produits et charges relatifs aux différents métiers du Groupe

Ventilation par destination des frais des sociétés d'assurance

Les frais des sociétés d'assurance françaises et étrangères sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat au moyen de clés de répartition. Les frais de gestion des placements sont inclus dans la charge des placements. Les frais de règlement de sinistres sont compris dans la charge des sinistres. Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges opérationnelles courantes apparaissent directement au compte de résultat.

Sociétés ayant une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés d'affacturage sont respectivement classés en « Produits d'exploitation bancaire » et « Charges d'exploitation bancaire ».

Sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage sont respectivement classés en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé se compose :

- de primes, correspondant à la rémunération de l'engagement du Groupe de couvrir les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), single risk (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque), mais sa rémunération prend la forme d'une prime ; il répond à ce titre aux définitions des contrats d'assurance données par la norme IFRS 4.
- d'autres revenus, comprenant :
 - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances. Ils entrent dans le calcul du chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit ;
 - la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit ;
 - les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées) et par activité (assurance-crédit, cautionnement, affacturage et information & autres services).

Opérations techniques d'assurance

Primes brutes acquises

Primes brutes émises

Les primes brutes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture.

Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisées dans les pays où le Groupe est présent.

Ristournes de primes

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, boni et no claims bonus, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date de fin de couverture de la prime.

Primes brutes acquises

Les primes brutes acquises sont constituées des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats incluent les commissions d'acquisition ; ils sont répartis sur la durée de vie des contrats selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition de contrats relative à la période comprise entre la date de clôture de la période et la date d'échéance de la prime est reportée à l'actif du bilan dans le poste « Frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres actifs.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

Charges de prestations des contrats

Sinistres payés

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Le montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique à partir de données historiques correspondant à l'estimation du montant final de sinistres.

Les provisions incluent également une provision pour frais de recouvrement et frais de gestion des sinistres.

En sus de cette estimation statistique, des provisions spécifiques sont enregistrées sur des sinistres majeurs sur la base d'une probabilité de défaut et de sévérité, estimées au cas par cas et validé par un comité (*comité special reserves*).

En ce qui concerne l'assurance-caution, ce sont les méthodes locales qui sont appliquées. Seuls les sinistres qui ont fait l'objet d'une notification à la date d'inventaire sont provisionnés. Un complément de provision est cependant enregistré. Son

principe est que le risque d'appel de la caution devient plus élevé du fait de l'insolvabilité du « principal » (cautionné), même si aucun appel n'a été fait pour les dossiers concernés. Ce complément est évalué sur la base de la probabilité de défaut et de sévérité.

Prévision de recours

La prévision de recours représente les estimations des récupérations attendues; elle est calculée en appliquant un taux ultime de récupération à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés.

La prévision de recours inclut une provision pour frais de recouvrement.

Les sinistres et les recours sont provisionnés séparément conformément à la réglementation française en vigueur.

Opérations de réassurance

L'ensemble des opérations d'acceptations et de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées, affaire par affaire, sur la base des données fournies par les cédantes.

Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés de compléments le cas échéant.

Les commissions versées aux cédants sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises. Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture.

Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Les fonds reçus des réassureurs figurent au passif.

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées (les primes non acquises cédées correspondent aux primes non acquises brutes multipliées par le taux de cession).

Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

Conformément à la recommandation n° 2013-03 de l'ANC, les rubriques « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif – que Coface souhaite présenter de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et pour permettre une meilleure comparabilité des exercices, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du « Conceptual Framework ».

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

Écarts d'acquisition

En application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe évalue les écarts d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- auquel on ajoute le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- auquel on ajoute, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ;
- diminué du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Lorsque la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Si de nouvelles informations conduisent, dans les 12 mois suivant l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées. Il en découle automatiquement une modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est affecté, à la date d'acquisition, à un ou plusieurs groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition. L'écart d'acquisition est non amortissable, mais reste soumis à des tests de dépréciation, effectués chaque année et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir (IAS 36.10). Ce test de dépréciation s'effectue par comparaison entre la valeur nette comptable du groupe d'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable, correspondant au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité résultant de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Tests sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels

En application de la norme IAS 36, les tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les entités stratégiques du périmètre de consolidation du Groupe Coface par UGT.

Le groupe d'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs (autres UGT). La norme IAS 36.80 définit que les écarts d'acquisition dégagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être affectés, à compter de la date du regroupement, aux groupes d'UGT de l'acquéreur ou aux groupes d'UGT qui sont censés bénéficier des synergies issues de l'opération.

Le Groupe Coface a identifié des groupes d'UGT qui reflètent le découpage utilisé par le management dans sa gestion opérationnelle.

Les 7 groupes d'UGT sont les suivants :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;

- Europe Centrale ;
- Méditerranée & Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique Latine ;
- Asie Pacifique.

Méthode de valorisation des groupes d'UGT et tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition existants sont affectés à chaque groupe d'UGT de façon à pouvoir être testés. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque, et en tout état de cause au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition se fait ainsi en testant le groupe UGT à laquelle les écarts d'acquisition ont été affectés.

Si la valeur comptable du groupe d'UGT excède la valeur recouvrable, il convient de reconnaître la perte de valeur correspondante :

- en priorité par réduction de la valeur des écarts d'acquisition (sans possibilité de reprise ultérieure) ;
- ensuite en réduisant la valeur des autres actifs du groupe d'UGT au prorata de la valeur respective de chaque actif.

La valeur recouvrable est déterminée par l'actualisation des flux futurs.

Méthode utilisée pour valoriser les entités

Valeur d'utilité : actualisation des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à trois ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du Groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

Juste valeur

Selon cette approche utilisée à titre informatif, Coface valorise ses sociétés par application de multiples de résultat net d'une part, de Chiffre d'Affaires (CA) pour les sociétés de services, d'Actif Net Réévalué (ANR) pour les sociétés d'assurances et pour les sociétés d'affacturage d'autre part. Les multiples de référence sont issus de comparables boursiers ou de transactions récentes, de manière à bien prendre en compte la valorisation des actifs par le marché.

La valorisation par les multiples est obtenue en faisant la moyenne de la valorisation issue du multiple de résultat net, et de celle issue du multiple de CA pour les sociétés de services, et d'ANR pour les sociétés d'assurance et d'affacturage.

Immobilisations incorporelles

Coface immobilise les frais de développement dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre ;
- sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- la manière dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet ;
- sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les frais de développement et les logiciels générés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité; celle-ci ne peut excéder quinze ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les immeubles d'exploitation sont constitués de composants ayant des durées d'utilité différentes; ces composants sont comptabilisés séparément et amortis linéairement selon leur durée d'utilité.

Le Groupe Coface a identifié les composants suivants :

Terrain	Non amortissable
Structure close ou couverte	Amortie sur 30 ans
Équipement technique	Amorti sur 15 ans
Aménagement intérieur	Amorti sur 10 ans

Les actifs immobiliers financés au moyen de contrats de crédit-bail sont présentés dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été acquis directement par endettement financier.

Si la valeur de marché de l'immeuble est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Actifs financiers

Hors activité de factoring, le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories IAS 39

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs disponibles à la vente, actifs détenus à des fins de transaction, actifs détenus jusqu'à l'échéance, actifs à la juste valeur par résultat et prêts et autres créances.

La date de comptabilisation des actifs financiers retenue par Coface correspond à celle de la négociation de ces actifs.

Actifs disponibles à la vente (AFS)

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat). La différence entre la juste valeur des titres à la date de clôture et leur prix d'achat (diminué de l'amortissement actuariel pour les instruments de dettes) est comptabilisée dans le poste « actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation sans effet sur le résultat. Ce poste inclut les titres de participation.

Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur par résultat

Les modalités de comptabilisation sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend les créances relatives aux dépôts en espèces détenus par les cédantes en garantie des engagements de souscription. Ils figurent au bilan à hauteur des montants versés.

Cette catégorie comporte aussi les actifs financiers non dérivés dont le paiement est déterminé ou déterminable, et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances comprennent les dépôts courts termes dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois à compter de la date d'achat ou de dépôt.

Juste valeur

Les titres cotés sont valorisés à leur cours de bourse à la date d'inventaire. La juste valeur des titres non cotés est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Test de dépréciation

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté comptable. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau de l'agrégat du compte de résultat « Produits des placements nets de charges de gestion ».

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multicritères qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert.

Constitue un indice de dépréciation :

- pour les instruments de dettes : un défaut de paiement des intérêts ou du principal, l'existence d'une procédure de conciliation, d'alerte, ou de redressement judiciaire, la faillite de la contrepartie, et tout autre indicateur témoignant de la dégradation significative de la situation financière de la contrepartie comme par exemple la mise en évidence de pertes à terminaison par application d'un modèle de calcul de projection de flux recouvrables actualisés ou à l'issue de la réalisation de stress tests ;
- pour les instruments de capitaux propres (hors titres de participations non cotés) : l'existence d'indices indiquant que l'entité ne pourra pas recouvrer tout ou partie de son investissement initial. En outre, un test de dépréciation est systématiquement mené pour les titres en situation de moins-value latente de plus de 30 % ou en situation de moins-value latente depuis plus de six mois. Ce test consiste à réaliser une analyse qualitative s'appuyant sur différents facteurs comme l'analyse du cours sur une période donnée, ou bien sur des informations afférentes à la situation de l'émetteur. Le cas échéant une dépréciation est constatée sur la base du cours de cotation à la date d'arrêt. Indépendamment de cette analyse, une dépréciation est systématiquement constatée dès lors que le titre présente une moins-value latente en date d'arrêt de plus de 50 %, ou une moins-value latente de plus de 24 mois ;
- pour les participations non cotées : une moins-value latente de plus de 20 % sur une période supérieure à 18 mois, ou la survenance de changements significatifs dans l'environnement technologique, de marché, économique ou légal ayant un effet défavorable sur l'émetteur, qui indique que le montant de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres ne peut pas être recouvré.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- des instruments de capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres ;
- des instruments de dettes sont comptabilisés en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les dépréciations constatées sur des instruments de capitaux propres aux dates d'arrêtés intermédiaires sont figées dans le résultat et ne peuvent être reprises avant la cession des titres conformément à l'interprétation IFRIC 10.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Un produit dérivé est un instrument financier (IAS 39) :

- dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé sous-jacent ;
- qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- dont le règlement s'effectue à une date future.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf s'il s'agit des instruments de couverture efficaces. Dans ce cas, les modalités de comptabilisation de plus ou moins-values vont dépendre des relations de couverture à laquelle le dérivé est attaché.

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute la durée,

les conditions requises par la norme IAS 39 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, tant de manière prospective que de manière rétrospective. À cet égard, les relations de couvertures sont considérées comme étant efficaces lorsque le rapport entre les variations effectives de valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert est compris entre 80 % et 125 %.

- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement et en totalité en résultat. Ces variations sont en partie compensées par les variations de juste valeur des éléments couverts (évalués à la juste valeur pour la portion de risque couverte) qui sont également comptabilisées en résultat. L'impact net dans le compte de résultat est donc limité à la part inefficace de la couverture.
- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres recyclables, à hauteur de la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace.

Les instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, plus précisément couverture de change, risque de taux et de la couverture juste valeur des actions dans les portefeuilles des fonds Colombes. La Société n'effectue pas d'opération de couverture au sens de la norme IAS 39. Les instruments utilisés sont comptabilisées en juste valeur par le résultat.

Dettes de financement

Ce poste concerne la dette subordonnée.

Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière a été évaluée à la juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Après son évaluation initiale, la dette est valorisée au coût amorti, déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Ce coût amorti correspond :

- au montant de l'évaluation initiale du passif financier ;
- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé selon la méthode du TIE) et de toute décote ou prime entre le montant initial et le montant à l'échéance.

Les primes et décotes n'entrent pas dans le coût initial d'un passif financier. Toutefois, elles entrent dans le calcul du coût amorti et seront donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée du passif financier. Les primes et décotes viennent ainsi modifier le coût amorti du passif financier au fur et à mesure de leur amortissement.

Traitement comptable des frais d'émission de la dette

Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'un passif financier sont inclus dans la juste valeur initiale du passif. Ces frais sont définis comme étant les coûts marginaux directement attribuables à l'émission du passif financier ; un coût marginal étant un coût qui n'aurait pas été encouru si l'entreprise n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier.

Ils comprennent :

- les honoraires et commissions versés à des agents, conseils, courtiers et autres intermédiaires ;
- les coûts prélevés par les agences réglementaires et les bourses de valeurs ;
- les taxes et droits de transfert.

En revanche, ils n'incluent pas :

- la prime de remboursement ou d'émission d'une dette ;
- les coûts de financement ;
- les coûts internes administratifs ou les frais de siège.

Ressources des activités bancaires

Ce poste comprend :

- les dettes envers les entreprises du secteur bancaire ; ce poste regroupe les lignes de crédit bancaire. Elles représentent le refinancement du factor des crédits accordés aux adhérents ;
- les dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire ; il s'agit des comptes créditeurs d'affacturage. Ils regroupent :
 - d'une part les montants inscrits au crédit des comptes courants des adhérents qui n'ont pas fait l'objet d'une mise à disposition anticipée par les soins du factor et ;
 - d'autre part, les retenues de garantie constituées sur chaque contrat ;
- les dettes financières représentées par des titres ; ce poste comprend les emprunts subordonnés et les emprunts obligataires non-subordonnés. Ces emprunts sont classés en "Ressources des activités du secteur bancaire" car ils servent à financer l'activité d'affacturage.

À l'origine, tous les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur minorée des coûts de transaction directs. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Créances d'affacturage

Les créances d'affacturage sont représentées à l'actif du bilan pour la totalité des créances non recouvrées à la date d'établissement des comptes. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, correspondant au montant des factures cédées, toutes taxes comprises, par les adhérents.

Deux catégories de provisions sont enregistrées et viennent s'inscrire en diminution des créances d'affacturage :

- des dépréciations dotées par le compte de résultat (poste « coût du risque ») lorsqu'un risque probable de non recouvrement partiel ou total apparaît
- des dépréciations calculées sur les pertes de crédit attendues dotées également par le compte de résultat (poste « coût du risque »)

Ces dépréciations, instaurées par la norme IFRS 9, s'appuient sur les modèles de calcul exploitant les notations internes des débiteurs (DRA « Debtor Risk Assessment »). La méthodologie de calcul des dépréciations (perte attendue ou ECL « Expected Credit Loss ») est basée sur les trois paramètres principaux : la probabilité de défaut « PD », la perte en cas de défaut (LGD « Loss Given Default ») et le montant de l'exposition en cas de défaut « EAD » (Exposure at default). Les dépréciations seront le produit de la PD par la LGD et l'EAD, sur la durée de vie des créances. Des ajustements spécifiques sont réalisés afin de prendre en compte les conditions courantes et les projections prospectives macro-économiques (Forward Looking).

La valeur nette comptable des créances d'affacturage est présentée à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Créances des activités du secteur bancaire et autres activités ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'ensemble des comptes bancaires et des dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV monétaires dont l'échéance est inférieure à trois mois.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée, à la date de clôture de l'exercice, lorsqu'il existe une obligation actuelle, résultant d'un événement passé envers un tiers à cette date, et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers, représentative d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation.

Elles font l'objet d'une actualisation dans le cas où l'impact s'avère significatif.

Les provisions pour risques et charges incluent les provisions pour risques fiscaux (hors impôts sur le résultat), pour litiges avec des tiers et sur les locaux vacants. Ces provisions font l'objet d'une revue à chaque clôture.

La provision pour locaux vacants est calculée en tenant compte des loyers futurs que la société est engagée à payer jusqu'à la fin du bail, desquels sont déduits les produits futurs attendus au titre d'éventuelles sous-locations.

Avantages au personnel

Les salariés de Coface bénéficient dans un certain nombre de pays d'avantages à court terme (du type congés payés), d'avantages à long terme (du type « médailles du travail ») et d'avantages postérieurs à l'emploi (du type indemnités de départ à la retraite).

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés de Coface qui les octroient.

Les autres avantages (avantages à long terme et avantages postérieurs à l'emploi) font l'objet de modalités différentes de couverture définies ci-après :

- Régimes (ou plans) à cotisations définies : ils se caractérisent par des versements à des organismes libérant l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit généralement des régimes publics de retraites sur le même modèle que ceux qui existent en France ;
- Régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels l'employeur a une obligation envers ses salariés.

Conformément à la norme IAS 19, Coface inscrit au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements en matière principalement :

- d'indemnités et congés de fin de carrière ;
- d'allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- de part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités ;
- de médailles du travail.

Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent :

- la valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population concernée,
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail...),
 - les probabilités de survenance de chaque événement,
 - la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires, etc.),
 - le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation ;
- la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires, déterminée en utilisant la

méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de service des salariés.

Stock-option

Selon la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » qui définit notamment l'évaluation et la comptabilisation des stocks-options, les options sont évaluées à la date d'octroi. Pour cette évaluation, le Groupe applique le modèle de valorisation *Black and Scholes*. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement, à compter de la date d'octroi, sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Dans le cadre de son introduction en bourse, le Groupe Coface a attribué à certains bénéficiaires (salariés de filiales de COFACE SA) des actions gratuites (cf. note 11).

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'ont pas été acquis au 1er janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Contrats de location

Selon la norme IFRS 16, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien,
- Le droit de décider de l'utilisation du bien.

Coface n'exerce qu'une activité de preneur. Pour ce dernier, la norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Coface utilise les exemptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur (inférieure à 5 000 US \$).

Le droit d'utilisation est amorti linéairement, et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées distinctement au compte de résultat.

Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible est calculé conformément aux législations fiscales en vigueur dans chaque pays où les résultats sont imposables.

COFACE SA a opté au 1er janvier 2015, pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Cogeri

et Fimipar).

Les différences temporelles entre les valeurs des éléments d'actif et de passif dans les comptes consolidés, et celles retenues pour la détermination du résultat fiscal, donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés.

Les dettes et les créances d'impôt différés sont calculées en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur à la date probable de reversement des différences concernées ; ou à défaut, en utilisant le taux d'impôt en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que des bénéfices futurs imposables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables sur un horizon raisonnable.

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont valorisées au cours de clôture.

Les pertes et gains de change latents sur les créances et dettes libellées en devises sont enregistrés dans le résultat consolidé, à l'exception des écarts de conversion sur les provisions techniques des succursales de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur et des écarts de conversion sur les créances et dettes à caractère long terme concernant une entreprise consolidée dont le règlement n'est ni planifié ni susceptible de survenir dans un avenir prévisible.

Les différences de change relatives à une créance ou une dette libellée en monnaie étrangère sur une entreprise consolidée sont considérées comme faisant partie de l'investissement net dans l'entreprise consolidée et sont imputées en autres éléments du résultat global conformément à la norme IAS 21 jusqu'à la cession de cet investissement net.

Information sectorielle

Le Groupe Coface applique la norme IFRS 8 qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe telle qu'utilisée par le management pour l'allocation des ressources et la mesure des performances.

Aussi, l'information sectorielle utilisée par le management correspond aux régions suivantes :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;
- Europe Centrale ;
- Méditerranée et Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique Latine ;
- Asie Pacifique.

Aucun regroupement de secteur opérationnel n'a été réalisé pour les besoins de l'information sectorielle publiée. La segmentation sectorielle géographique correspond au pays de facturation.

Parties liées

Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers (dénommée « l'entité présentant les états financiers » dans IAS 24).

Estimations

Les principaux postes du bilan donnant lieu à une estimation par le management sont présentés dans le tableau ci-après :

Estimation	Notes	Nature de l'information demandée
Dépréciation d'écart d'acquisition	1	Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est établie sur la base d'hypothèses de coût du capital, de taux de croissance à long terme et de loss ratio.
Dépréciation des créances d'affacturage	4	Les dépréciations des créances d'affacturage incluent une partie calculée selon les pertes de crédit attendues (notion instaurée par la norme IFRS 9)
Provision pour primes acquises non émises	17	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des primes attendues sur la période diminuée des primes comptabilisées.
Provision pour ristournes de primes	17 ; 22	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des ristournes de primes à verser aux assurés selon les modalités de la police souscrite.
Provision pour recours	17 ; 23	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des récupérations potentielles sur les sinistres réglés.
Provision pour sinistres	17 ; 23 ; 42	Elle comprend une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la période de clôture.
Provision IBNR	17 ; 23 ; 42	Elle est calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et après toute action de recouvrement.
Engagements de retraite	14	Les engagements de retraite sont évalués conformément à IAS 19 et font l'objet d'un examen annuel, par des actuaires en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe.

Les contrats gérés par les filiales d'assurance du Groupe Coface répondent aux définitions des contrats d'assurance donnés par IFRS 4. Conformément à cette norme, ces contrats donnent donc lieu à la comptabilisation de provisions techniques au passif du bilan évaluées selon les principes fixés par les principes comptable Groupe, dans l'attente de la publication d'une norme IFRS traitant du passif technique des entreprises d'assurance.

La constitution des provisions techniques d'assurance amène le Groupe Coface à réaliser des estimations, essentiellement fondées sur des hypothèses d'évolution de facteurs liées à l'assuré et à son débiteur ainsi qu'à leur environnement économique, financier, social, réglementaire ou encore politique, qui peuvent s'avérer différentes des observations a posteriori, en particulier si elles affectent simultanément les principaux portefeuilles du Groupe Coface. Le recours à ces hypothèses implique un degré élevé d'appréciation de la part du Groupe Coface, susceptibles d'affecter le niveau de provisionnement et d'avoir en conséquence un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats ou la marge de solvabilité du Groupe Coface.

De même, pour certains actifs financiers du Groupe Coface pour lesquels il n'existe pas de marché actif ou lorsque les valeurs observables sont réduites ou non représentatives, la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des

méthodologies ou modèles ayant recours à des hypothèses ou des appréciations qui impliquent une part importante du jugement. Il ne peut être garanti que les estimations de juste valeur sur la base de ces techniques de valorisations représentent le prix auquel un titre pourra finalement être cédé ou auquel il pourrait être cédé à un moment précis. Les évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles. Les instances dirigeantes du Groupe Coface, à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodologies objectives détaillés dans ses états financiers consolidés et combinés analysent, évaluent et arbitrent régulièrement selon leur appréciation les causes d'une baisse dans l'estimation de juste valeur de titres, ses perspectives de récupération à court terme et le niveau jugé adéquat de provisions pour dépréciations qui en découlent. Il ne peut cependant être garanti que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne puissent pas avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe Coface.

Note 1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis ; ils sont soumis systématiquement à un test de dépréciation réalisé annuellement, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36.

La décomposition de la valeur nette des écarts d'acquisition par région est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe Centrale	8 345	8 394
Méditerranée & Afrique	22 541	22 672
Amérique du Nord	5 687	6 201
Amérique du Sud	0	895
TOTAL	154 245	155 833

La valeur des écarts d'acquisition baisse de 1588 milliers d'euros sur l'exercice 2020 ; cette diminution est due à la comptabilisation d'une perte de valeur de l'écart d'acquisition constatée sur l'UGT Amérique Latine d'un montant de 845 milliers d'euros ainsi qu'à la variation des taux de change pour 743 milliers d'euros.

Méthode des tests d'impairment

Les écarts d'acquisition et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2020. Coface a procédé à cet exercice en comparant la valeur d'utilité des groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) auxquels ont été affectés les écarts d'acquisition avec leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les filiales et validé par le management avec deux années supplémentaires construites sur la base de ratios de gestion normalisés, reflétant la sinistralité « moyenne » attendue à long terme (*loss ratios* et *cost ratios* cibles). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT sont, le taux de croissance à long terme fixé à 1,5% pour l'ensemble des entités et le coût moyen pondéré du capital.

L'impact de la crise Covid est reflété dans les plans d'affaires utilisés et le coût moyen pondéré du capital dans les tests d'impairment.

Les écarts d'acquisition ont donné lieu à des tests de perte de valeur en retenant les hypothèses suivantes au 31 décembre 2020 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord
Coût du capital	11,5%	11,5%	11,5%	11,5%	11,5%
Croissance perpétuelle	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	587,5	474,0	214,5	304,9	54,8

Il convient de noter que les tests de perte de valeur au premier semestre 2020 montraient que la valeur comptable de l'UGT Amérique Latine était inférieure à la valeur d'utilité. Ainsi il n'existe plus d'écart d'acquisition sur l'UGT Amérique Latine suite à la comptabilisation d'une perte de valeur de l'écart d'acquisition constatée sur cet UGT.

Pour rappel, les hypothèses étaient les suivantes pour l'exercice 2019 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord	Amérique Latine
Coût du capital	9,2%	9,2%	9,2%	9,2%	9,2%	9,2%
Croissance perpétuelle	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	528,8	472,1	199,5	262,6	59,6	57,2

Sensibilité des tests d'impairment

Les analyses de sensibilité ont été effectuées sur les tests de perte de valeur en prenant en compte les sensibilités suivantes :

- sensibilité sur le taux de croissance perpétuel minoré de 0,5 point : il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 ;
- sensibilité sur coût de capital majoré de 0,5 point : il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 ;
- sensibilité sur le ratio de sinistre et sur le ratio des coûts sur les deux dernières années du plan d'affaires (2024 et 2025) : en considérant une augmentation de 1 à 2 points au niveau du ratio de sinistre et des coûts. Il ressort qu'une hausse de 1 à 2 points des hypothèses retenues aurait un effet sur le résultat des tests de dépréciation, compte tenu des valeurs d'utilité et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2020.

La sensibilité des valeurs d'entreprises aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant :

Résultat des tests d'impairment

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé (1)	587,5	474,0	214,5	304,9	54,8
Valeur d'utilité de l'UGT	880,6	585,4	399,5	668,6	87,2
Sensibilité Croissance long terme -0,5 point (2)	859,0	490,7	390,3	649,4	84,0
Sensibilité WACC +0,5 point (2)	850,0	486,8	386,3	641,1	82,7
Sensibilité Loss/ Cost Ratio 2025 +1 point (2)	869,1	376,3	392,3	650,6	79,7
Sensibilité Loss/ Cost Ratio 2025 +2 points (2)	857,5	321,1	385,0	632,6	72,2

- (1) *La Contribution à l'actif net du Groupe consolidé correspond à la valeur comptable.*
- (2) *Des analyses de sensibilités ont été effectuées sur la Contribution à l'actif net du Groupe consolidé.*

Note 2. Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
	Valeur nette	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	74 141	62 359
Fonds de commerce	2 062	2 212
Autres immobilisations incorporelles	404	440
TOTAL	76 607	65 011

(en milliers d'euros)	31/12/20		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	226 421	-152 280	74 141
Fonds de commerce	3 680	-1 618	2 062
Autres immobilisations incorporelles	2 944	-2 539	404
TOTAL	233 045	-156 437	76 607

(en milliers d'euros)	31/12/19		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	210 814	-148 455	62 359
Fonds de commerce	3 873	-1 661	2 212
Autres immobilisations incorporelles	2 928	-2 488	440
TOTAL	217 615	-152 604	65 011

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont essentiellement composées de frais de développement (projet CARS, IFRS 17, autres).

Ces investissements se sont élevés à 24,5 millions d'euros sur l'exercice 2020, comparés à 12,1 millions d'euros sur l'exercice 2019.

Variation de la valeur brute des actifs incorporels

(en milliers d'euros)	31/12/19	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change	31/12/20
Frais de développement et logiciels	210 814	557	24 725	-8 949	-726	226 421
Fonds de commerce	3 873	0	0	0	-193	3 680
Autres immobilisations incorporelles	2 928	0	92	-6	-71	2 944
TOTAL	217 615	557	24 817	-8 955	-990	233 045

L'entrée de périmètre sur l'exercice 2020 correspond à l'entité Coface GIEK Kreditforsikring AS

(en milliers d'euros)	31/12/18	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/19
Frais de développement et logiciels	197 670	1 099	12 027	-2 159	2 177	210 814
Fonds de commerce	6 747	0	0	-3 089	215	3 873
Autres immobilisations incorporelles	2 821	0	70	-14	51	2 928
TOTAL	207 238	1 099	12 097	-5 262	2 443	217 615

Variation des amortissements et dépréciations des actifs incorporels

(en milliers d'euros)	31/12/19	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change	31/12/20
Amortissement frais de développement et logiciel	-146 618	0	-11 817	5 824	522	-152 089
Provision pour dépréciation frais de développement et logiciel	-1 837	0	-186	1 838	-5	-190
Total Amortissement et dépréciation frais de	-148 455	0	-12 003	7 662	517	-152 279
Amortissement fonds de commerce	-1 661	-	-102	0	146	-1 618
Provision pour dépréciation fonds de commerce	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation fonds de commerce	-1 661	0	-102	0	146	-1 618
Amortissement autres immobilisations incorporelles	-2 488	-	-105	6	48	-2 539
Provision pour dépréciation autres immobilisations incorporelles	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation autres	-2 488	0	-105	6	48	-2 539
TOTAL	-152 604	0	-12 210	7 668	711	-156 436

Note 3. Placements des activités d'assurance

3.1 – Placements par catégorie

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des titres AFS (*available for sale*) s'élève à 2 896 314 milliers d'euros, celle des titres classés en trading se monte à 67 milliers d'euros, et celle de titres HTM (*held to maturity*) est de 2 587 milliers d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 31 décembre 2020, selon les types de notation, est la suivante :

- Titres notés 'AAA' : 11,2%
- Titres notés 'AA' et 'A' : 52,1%
- Titres notés 'BBB' : 32,1%
- Titres notés 'BB' et inférieur : 4,6%

(en milliers d'euros)	31/12/20				Plus et moins valeurs latentes	31/12/19				Plus et moins valeurs latentes
	Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur		Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	
Titres AFS	2 672 996	223 318	2 896 314	2 896 314		2 706 300	204 734	2 911 034	2 911 034	
Actions et autres titres à revenus variables	153 192	145 980	299 172	299 172		171 089	145 867	316 956	316 956	
Obligations et effets publics	2 300 679	66 185	2 366 864	2 366 864		2 314 927	43 680	2 358 607	2 358 607	
<i>dont placements en titres vifs</i>	1 853 153	58 531	1 911 685	1 911 685		2 075 248	42 097	2 117 346	2 117 346	
<i>dont placements en OPCVM</i>	447 525	7 654	455 179	455 179		239 679	1 582	241 261	241 261	
Parts de SCI	219 125	11 155	230 280	230 280		220 284	15 190	235 473	235 473	
Titres HTM										
Obligations et effets publics	1 872		1 872	2 587	715	1 842		1 842	2 574	733
JVO - Trading										
OPCVM monétaires	67	0	67	67		43		43	43	
Dérivés actifs	0	7 237	7 237	7 237			1 809	1 809	1 809	
<i>(pour information dérivés au passif)</i>		-26	-26	-26			-889	-889	-889	
Prêts et créances	77 167		77 167	77 167		75 670		75 670	75 670	
Immobilier de placements	695	-407	288	288		695	-407	288	288	
TOTAL	2 752 797	230 148	2 982 945	2 983 660	715	2 784 550	206 137	2 990 687	2 991 418	733

(en milliers d'euros)	Brut 31/12/20	Dépréciations	Net 31/12/20	Net 31/12/19
Titres AFS	2 939 773	-43 457	2 896 314	2 911 034
Actions et autres titres à revenus variables	338 020	-38 849	299 172	316 956
Obligations et effets publics	2 366 864		2 366 864	2 358 607
<i>dont placements en titres vifs</i>	1 911 685		1 911 685	2 117 346
<i>dont placements en OPCVM</i>	455 179		455 179	241 261
Parts de SCI	234 889	-4 608	230 280	235 473
Titres HTM				
Obligations et effets publics	1 872		1 872	1 842
JVO - Trading				
OPCVM monétaires	67		67	43
Dérivés actifs	7 237		7 237	1 809
<i>(pour information, dérivés au passif)</i>	-26		-26	-889
Prêts et créances	77 262	-95	77 167	75 670
Immobilier de placements	288		288	288
TOTAL	3 026 499	-43 552	2 982 945	2 990 687

Dépréciations

(en milliers d'euros)	31/12/19	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/20
Titres AFS	37 609	7 941	-2 054	-40	43 457
Actions et autres titres à revenus variables	37 601	3 341	-2 054	-40	38 848
Obligations et effets publics	0	0	0	0	0
Parts de SCI	8	4 600	0		4 608
Prêts et créances	95	0	0	0	95
TOTAL	37 704	7 941	-2 054	-40	43 552

Une provision de 100% de la moins-value latente constatée au 31 12 2020 du fonds BNPP SPF2 RE a été enregistrée, soit 4.6M€, en lien avec la crise Covid et la baisse de valeurs de certains sous-jacents dans le secteur commercial principalement. Aucune autre provision n'a été constatée sur le portefeuille au titre de la crise Covid.

Les dépréciations de titres AFS sont reprises lorsque les titres sont cédés.

Variation des placements par catégorie

(en milliers d'euros)	31/12/19						31/12/20	
	Valeur nette comptable ouverture	Augmentations	Diminutions	Révaluations	Dépréciations	Autres variations	Valeur nette comptable clôture	
Titres AFS	2 911 034	624 405	-633 562	22 673	-5 886	-22 348	2 896 314	
Actions et autres titres à revenus variables	316 956	33 378	-46 720	1 619	-1 286	-4 775	299 172	
Obligations et effets publics	2 358 607	584 256	-583 514	25 088		-17 574	2 366 864	
Parts de SCI	235 473	6 771	-3 329	-4 034	-4 600	0	230 280	
Titres HTM								
Obligations	1 842	40	-9			0	1 872	
JVO - Trading	43	0	24,6	0		0	67	
Prêts, créances et autres placements financiers	77 767	23 077	-5 483	-1 339	1	-9 330	84 692	
TOTAL	2 990 687	647 522	-639 030	21 334	-5 885	-31 679	2 982 945	

Dérivés

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

Au cours de l'année 2020, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change via conclusion de swaps ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en USD et présentes dans le portefeuille de placement.

Les investissements actions ont fait l'objet d'une couverture partielle en dehors de la monnaie via l'achat et la vente d'options cotées sur le marché. La stratégie mise en œuvre vise une couverture dans une optique de protection du portefeuille en cas de baisse sensible du marché actions de la zone Euro.

Concernant le portefeuille obligataire, aucune couverture de taux n'a été mise en place au cours de l'année 2020, toutefois, Coface se laisse la possibilité d'en remettre en place. Quelques opérations ponctuelles de couverture du risque de taux ont été mises en place sur des titres de créances négociables, dans le portefeuille monétaire.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

3.2 – Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

Niveau 1 : Prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs

Les titres classés en niveau 1 représentent 82% du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière et facilement disponible (AFS) ;
- obligations d'Etat et obligations indexées à taux variable (HTM) ;
- SICAV monétaires françaises (*trading*).

Niveau 2 : Utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de *swap*, méthode des multiples, etc.)

Les titres classés en niveau 2 représentent 5% du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- actions non cotées ;
- prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

Niveau 3 : Techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 13% du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2020 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	2 896 314	2 896 314	2 442 488	67 771	386 055
Actions et autres titres à revenus variables	299 172	299 172	143 373	23	155 775
Obligations et effets publics	2 366 864	2 366 864	2 299 116	67 747	0
Parts de SCI	230 280	230 280			230 280
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 872	2 587	2 587		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	67	67	67		
Dérivés actifs	7 237	7 237	715	6 413	109
Prêts et créances	77 167	77 167		77 167	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 982 945	2 983 660	2 445 858	151 350	386 452

Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 31 décembre 2020

(en milliers d'euros)	31/12/19	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Ecart de change	31/12/20
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats / Emissions	Ventes / Remboursements		
Titres AFS	390 308	-10 159	5 355	8 424	-1 488	-1 825	386 055
Actions et autres titres à revenus variables	154 835	-5 559	9 389	1 653	1 841	-1 825	155 775
Parts de SCI	235 473	-4 600	-4 034	6 771	-3 329	0	230 280
Dérivés actifs	109			0		0	109
Immobilier de placements	288					0	288
TOTAL	390 705	-10 159	5 355	8 424	-1 488	-1 825	386 452

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2019 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	2 911 034	2 911 034	2 520 706	23	390 308
Actions et autres titres à revenus variables	316 956	316 956	162 097	23	154 835
Obligations et effets publics	2 358 607	2 358 607	2 358 607	0	0
Parts de SCI	235 473	235 473			235 473
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 842	1 842	1 842		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	43	43	43		
Dérivés actifs	1 809	1 809	682	1 018	109
Prêts et créances	75 670	75 670		75 670	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 990 687	2 990 687	2 523 272	76 711	390 705

Variation des titres évalués selon le niveau 3 sur l'exercice 2019

(en milliers d'euros)	31/12/18	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Ecart de change	31/12/19
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats / Emissions	Ventes / Remboursements		
Titres AFS	367 453	-8 701	20 393	13 000	-2 192	354	390 308
Actions et autres titres à revenus variables	141 234	-8 701	14 620	6 760	0	921	154 835
Parts de SCI	226 219		5 772	6 241	-2 192	-568	235 473
Dérivés actifs	109			0		0	109
Immobilier de placements	288				0		288
TOTAL	367 850	-8 701	20 393	13 000	-2 192	354	390 705

Actifs financiers SPPI au 31 décembre 2020 (IFRS 9)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de la période
Placements en titres vifs - Actifs financiers SPPI	1 890 379	18 531
Placements en titres vifs - Actifs financiers non SPPI	21 306	202
Placements en titres vifs	1 911 685	18 733
Prêts et créances - Actifs financiers SPPI	77 167	
Prêts et créances	77 167	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actifs financiers	369 651	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	369 651	0
Actifs financiers SPPI	2 337 196	18 531
Actifs financiers non SPPI	21 306	202
TOTAL	2 358 502	18 733

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute clôture	Juste valeur
Actifs financiers SPPI n'ayant pas de risque de crédit faible	57 251	59 134

Note 4. Créances des activités du secteur bancaire

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Créances des activités du secteur bancaire	2 326 941	2 346 710
Créances en défaut - activités du secteur bancaire	37 490	55 777
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire	-37 490	-55 777
TOTAL	2 326 941	2 346 710

Ventilation par échéance

Les créances du secteur bancaire représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage. Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 1. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20					
	Non échues	Echues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	3 690	27 854	5 946	37 490
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	-3 690	-27 854	-5 946	-37 490
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage						
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités nettes des provisions de sinistres	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19					
	Non échues	Echues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 655 909	690 801	0	0	0	2 346 710
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	1 402	30 459	23 915	55 777
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	-1 402	-30 459	-23 915	-55 777
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 655 909	690 801	0	0	0	2 346 710
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage						
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités nettes des provisions de sinistres	1 655 909	690 801	0	0	0	2 346 710

Note 5. Investissements dans les entreprises associées

Il n'y a pas d'investissement dans les entreprises associées au 31/12/2020.

Note 6. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
	Valeur nette	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	21 196	22 363
Immobilisations corporelles	14 041	15 800
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	77 528	85 613
TOTAL	112 765	123 776

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	85 281	-64 085	21 196
Immobilisations corporelles	49 332	-35 291	14 041
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	113 330	-35 802	77 528
TOTAL	247 943	-135 178	112 765

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	85 281	-62 919	22 363
Immobilisations corporelles	56 195	-40 395	15 800
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	103 919	-18 305	85 613
TOTAL	245 395	-121 619	123 776

Variation de la valeur brute des actifs corporels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change	31/12/20
Terrains - exploitation	7 140	0	0	0	0	7 140
Immeubles d'exploitation	78 141	0	0	0	0	78 141
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	88 009	0	6 295	-100	-1 616	92 588
Total immeubles d'exploitation	173 290	0	6 295	-100	-1 616	177 869
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 540	0	167	-3	-36	3 668
Autres immobilisations corporelles	52 656	82	1 947	-8 192	-828	45 665
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	15 909	0	4 889	0	-56	20 742
Total immobilisations corporelles	72 105	82	7 003	-8 195	-920	70 075
TOTAL	245 395	82	13 298	-8 295	-2 536	247 943

	31/12/18	Impact FTA IFRS 16	01/01/19	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/19
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Terrains - exploitation	14 010	0	14 010	0	0	-6 870	0	7 140
Immeubles d'exploitation	93 784	0	93 784	2 296	0	-17 939	0	78 141
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	0	73 632	73 632	0	14 270	0	107	88 009
Total immeubles d'exploitation	107 794	73 632	181 426	2 296	14 270	-24 809	107	173 290
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 412	0	3 412	0	305	-25	-152	3 540
Autres immobilisations corporelles	51 187	0	51 187	1 364	1 897	-1 493	-299	52 656
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	0	11 763	11 763	0	4 122	0	24	15 909
Total immobilisations corporelles	54 599	11 763	66 362	1 364	6 324	-1 518	-427	72 105
TOTAL	162 393	85 395	247 788	3 660	20 594	-26 327	-320	245 395

Variation des amortissements et dépréciations des actifs corporels

	31/12/19	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change	31/12/20
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissement immeubles d'exploitation	-62 919	0	-1 607	0	0	-64 085
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	441	0	0
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	-12 652	0	-12 615	27	608	-24 632
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	-75 571	0	-14 222	468	608	-88 717
Amortissement autres immobilisations corporelles	-38 380	0	-3 589	6 362	472	-35 135
Dépréciations autres immobilisations corporelles	-2 015	0	-8	1 796	70	-157
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	-5 653	0	-5 545	0	28	-11 170
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	-46 048	0	-9 142	8 158	570	-46 462
TOTAL	-121 619	0	-23 364	8 626	1 178	-135 179

	31/12/18	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/19
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Amortissement immeubles d'exploitation	-74 680	0	-1 643	13 404	0	-62 919
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation		0	-12 653	-213	214	-12 652
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation		0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	-74 680		-14 296	13 191	214	-75 571
Amortissement autres immobilisations corporelles	-36 194	-961	-3 596	2 610	-239	-38 380
Dépréciations autres immobilisations corporelles	-2 547	0	-14	0	546	-2 015
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles		0	-5 643	0	-10	-5 653
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles		0	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	-38 741	-961	-9 253	2 610	297	-46 048
TOTAL	-113 421	-961	-23 549	15 801	511	-121 619

Valeur de marché des immeubles d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Valeur nette comptable	21 196	22 363
Valeur de marché	72 699	43 995
PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES	51 503	21 632

Les immeubles d'exploitation détenus par le Groupe Coface ne présentent pas de moins-value latente ; aucune dépréciation n'est donc constatée au 31 décembre 2020.

Note 7. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31/12/20			31/12/19		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Créances sur les assurés et les agents	289 824	-37 915	251 909	302 755	-36 864	265 891
Primes acquises non émises	90 499		90 499	123 755		123 755
Créances nées d'opérations de réassurance nettes	174 374	-221	174 153	142 937	-221	142 716
Total	554 697	-38 136	516 561	569 447	-37 085	532 362

Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	31/12/20					Total
	Non échues	Echues				
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
TOTAL Créances d'assurance et de réassurance	363 147	106 217	29 453	16 980	766	516 561

(en milliers d'euros)	31/12/19					Total
	Non échues	Echues				
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
TOTAL Créances d'assurance et de réassurance	393 216	83 053	42 816	12 257	1 020	532 362

Le risque de liquidité lié aux créances d'assurance est considéré comme marginal pour les raisons suivantes :

- L'activité d'assurance fonctionne avec un cycle de production inversé : les primes sont encaissées avant le paiement des sinistres.
- De plus, Coface facture principalement ses clients de façon mensuelle ou trimestrielle, ce qui lui permet d'enregistrer des créances avec une maturité courte, inférieure ou égale à 3 mois.

Note 8. Autres actifs

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Frais d'acquisition reportés	35 494	40 384
Créances clients sur autres activités	62 390	62 112
Créances d'impôt exigible	49 853	49 675
Autres créances	181 332	181 187
Total	329 068	333 358

La ligne « autres créances » se compose principalement :

- de créances dans les entités d'affacturage vis-à-vis des entités d'assurance-crédit pour 34 millions d'euros ;
- de prêts accordés à des entités Coface non consolidées pour 43 millions d'euros.

Note 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Disponibilités	378 134	296 121
Équivalents de trésorerie	22 835	24 656
Total	400 969	320 777

Au 31/12/2020 le cash opérationnel ressort en hausse de plus de 80M€ comparé au 31/12/2019. Suite à la crise sanitaire il a été décidé de relever le montant de liquidité pour anticiper le paiement de sinistres. Malgré le soutien de nombreux états, le groupe a décidé d'être prudent sur les investissements des excédents de liquidité afin de conserver suffisamment de trésorerie pour subvenir à ses besoins.

Les montants en trésorerie et équivalents de trésorerie sont tous disponibles ; aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

Note 10. Composition du capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur au 31 décembre 2019	152 031 949	2	304 063 898
Annulation d'actions	-	-	-
Valeur au 31 décembre 2020	152 031 949	2	304 063 898
Déduction des titres auto-détenus	-2 341 985	2	-4 683 970
Valeur au 31 décembre 2020 hors titres auto-détenus	149 689 964	2	299 379 928

Actionnaires	31/12/20		31/12/19	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Natixis	64 153 881	42,86%	64 153 881	42,48%
Public	85 536 083	57,14%	86 877 316	57,52%
Total hors titres auto-détenus	149 689 964	100%	151 031 197	100%

L'entité mère du Groupe Coface est Natixis, elle-même est détenue par BPCE, organe central des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

Au 31 décembre 2020, Natixis détient 42,86% des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 42,20% des actions y compris titres auto-détenus. La cession de 29,5% du capital de Coface de Natixis à Arch Capital Group Ltd, annoncée le 25 février 2020, sera effective à la réalisation de l'opération.

La réalisation définitive de l'opération est soumise à l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Note 11. Paiements sur la base d'actions

Plans d'actions gratuites en cours

Le Groupe Coface attribue, depuis son introduction en bourse en 2014, des actions gratuites à certains bénéficiaires mandataires sociaux ou salariés de filiales de COFACE SA.

Plan	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Juste valeur de l'action à la date d'attribution	Charge nette de l'exercice (en milliers d'euros)
Long-term Incentive Plan 2017	08/02/17	333 197	3 ans	09/02/20	09/02/20	6,2	86
Long-term Incentive Plan 2018	12/02/18	289 132	3 ans	15/02/21	15/02/21	8,5	646
Long-term Incentive Plan 2019	11/02/19	368 548	3 ans	14/02/22	14/02/22	7,9	762
Long-term Incentive Plan 2020	05/02/20	312 200	3 ans	06/02/23	06/02/23	11,4	879

Evolution du nombre d'actions gratuites

Plan	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/19	Attribution d'actions gratuites en 2020	Nombre d'actions annulées en 2020	Nombre d'actions acquises en 2020	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/20
<i>Long-term Incentive Plan 2017</i>	333 197			-333 197	0
<i>Long-term Incentive Plan 2018</i>	298 132		-10 000		288 132
<i>Long-term Incentive Plan 2019</i>	368 548		-1 240		367 308
<i>Long-term Incentive Plan 2020</i>		312 200			312 200

L'enveloppe globale affectée au *Long term Incentive Plan 2020* s'élevait à 347 841 titres ; 340 309 titres ont été affectés nominativement à des bénéficiaires, dont 312 200 sous forme d'actions gratuites et 28 109 sous forme d'unités de performance.

Les unités de performance sont attribuées en lieu et place d'actions gratuites dès lors que la mise en place d'attributions sous forme d'actions gratuites apparaissait complexe ou non pertinente au regard du nombre de bénéficiaires. Ces unités sont indexées sur le cours de l'action et soumises aux mêmes conditions de présence et de performance que les actions gratuites mais sont valorisées et versées en cash à l'issue de la période d'acquisition.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre des *Long Term Incentive Plan* sont définitivement acquises sous conditions de présence et de performance.

Valorisation des actions gratuites

En application de la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions », l'attribution d'actions gratuites aux salariés donne lieu à la comptabilisation d'une charge correspondant à la juste valeur des actions octroyées à la date d'attribution ajustée des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits et des restrictions de transfert pendant la période de conservation, ainsi que de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Les plans ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation correspondant à un taux sans risque sur la durée des plans ;
- taux de distribution du résultat fixé à 60% ;
- valeur d'inessibilité calculée en considérant un taux d'intérêt sans risque et un taux d'emprunt à deux ans.

Sur la base de ces hypothèses, la charge nette comptabilisée au titre des plans s'élève à 2 373 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Note 12. Réserves de réévaluation

	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Montants au 1er janvier 2020	214 812	-34 700	-20 866	159 246	-117	159 129
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	958		-396	562	0	562
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux	20 218		-2 957	17 261	1	17 262
Variation de réserve gains et pertes non recyclables		1 700	-402	1 298	0	1 298
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
Montants au 31 décembre 2020	235 988	-33 000	-24 621	178 367	-116	178 251

	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Montants au 1er janvier 2019	116 607	-30 314	-1 836	84 457	-122	84 335
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	-8 926		1 606	-7 320	-1	-7 321
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	107 131		-21 793	85 338	6	85 344
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS19R)		-4 386	1 157	-3 229	0	-3 229
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
Montants au 31 décembre 2019	214 812	-34 700	-20 866	159 246	-117	159 129

Note 13. Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Provisions pour litiges	2 143	2 769
Provisions pour pensions et obligations similaires	63 619	66 447
Autres provisions pour risques et charges	30 546	31 716
Total	96 307	100 932

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/20
Provision pour litiges personnel	2 554	0	207	0	-911	0	0	-35	1 815
Provision pour autres litiges	215	0	283	0	0	-92	0	-78	328
Provisions pour litiges	2 769	0	490	0	-911	-92	0	-113	2 143
Provisions pour pensions et obligations similaires	66 447	560	3 565	-4 514	-533	0	-1 700	-206	63 619
Provision pour risque sur les filiales	17 942	0	0	0	-1 202	0	0	-98	16 642
Provisions pour restructuration	10 532	0	6 070	-3 484	-2 094	0	0	15	11 039
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	-3 355	1 778	1 577	0	0	0	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	576	0	0	0	0	92	0	-38	630
Autres provisions pour risques	2 666	0	0	0	-431	0	0	0	2 235
Autres provisions pour risques et charges	31 716	0	2 715	-1 706	-2 150	92	0	-121	30 546
Total	100 932	560	6 770	-6 220	-3 594	0	-1 700	-440	96 307

(en milliers d'euros)	31/12/18	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/19
Provision pour litiges personnel	2 893	0	872	-850	-360	0	0	-2	2 553
Provision pour autres litiges	548	0	185	0	-492	-19	0	-6	216
Provisions pour litiges	3 441	0	1 057	-850	-852	-19	0	-8	2 769
Provisions pour pensions et obligations similaires	62 564	127	5 201	-4 995	-973	0	4 386	137	66 447
Provision pour risque sur les filiales	15 138	0	3 166	-1 038	2	0	0	678	17 946
Provisions pour restructuration	11 426	0	7 014	-7 652	-259	0	0	0	10 529
Provision pour impôts (hors impôt courant)	695	0	0	0	-128	19	0	-9	577
Autres provisions pour risques	1 080	0	919	-48	0	713	0	0	2 664
Autres provisions pour risques et charges	28 339	0	11 099	-8 738	-385	732	0	669	31 716
Total	94 344	127	17 357	-14 583	-2 210	713	4 386	798	100 932

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires ainsi que des provisions pour restructuration. Les autres provisions pour risques et charges sont essentiellement composées des provisions pour risque sur les filiales (17,9M€) et les provisions pour restructuration (10,5M€).

La principale variation nette de l'exercice est liée aux provisions pour risque sur filiales : Coface Services West Africa (1 M€).

Les provisions liées au plan stratégique s'élèvent à 10,4M€ au 31 décembre 2020. L'impact net sur la période correspond à une reprise de 0,5 M€.

Note 14. Avantages au personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	68 684	64 585
Coût des services rendus	3 187	1 455
Coût financier	437	2 803
(Gains) / pertes actuarielles	-2 228	4 506
Prestations payées	-4 659	-4 934
Entrée de périmètre	560	127
Autres	-207	142
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	65 774	68 684
<u>Variation des actifs du régime</u>		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	2 237	2 021
Ecarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	65	156
Contribution de l'employé	0	0
Contribution de l'employeur	72	83
Prestations payées	-218	-23
Autres	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	2 156	2 237
<u>Réconciliation</u>		
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	65 774	68 684
Juste valeur des actifs du régime	2 156	2 237
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	-63 619	-66 447
<u>Compte de résultat</u>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 187	1 474
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0
Coût financier	437	965
Produit financier	-17	0
Ecarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	-575	1 804
Autres	-207	141
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	2 824	4 365
<u>Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables</u>		
Ecarts de réévaluation générés sur l'exercice	-1 700	4 386
Ecarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-1 700	4 386

(en milliers d'euros)	31/12/20					
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Acquisition / Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	560	560
Coût des services rendus	783	1 484	200	322	399	3 187
Coût financier	59	207	150	21	0	437
(Gains) / pertes actuarielles	-911	-410	-758	-131	-17	-2 228
Prestations payées	-956	-2 563	-732	-78	-330	-4 659
Autres	0	0	0	0	-207	-207
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 774
<u>Variation des actifs du régime</u>						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 313	925	0	0	2 238
Ecarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	66	-1	0	0	65
Contribution de l'employeur	0	16	56	0	0	72
Prestations payées	0	-193	-25	0	0	-218
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 202	955	0	0	2 157
<u>Réconciliation</u>						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 774
Juste valeur des actifs du régime	0	1 202	955	0	0	2 157
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	-13 399	-24 742	-17 140	-4 024	-4 313	-63 618
<u>Compte de résultat</u>						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	783	1 484	200	322	399	3 187
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	59	207	150	21	0	437
Produit financier	0	-9	-8	0	0	-17
Ecarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	-86	-442	-23	-23	0	-575
Autre	0	0	0	0	-207	-207
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	755	1 239	320	319	192	2 824
<u>Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables</u>						
Ecarts de réévaluation générés sur l'exercice	-825	-25	-726	-108	-17	-1 700
Ecarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-825	-25	-726	-108	-17	-1 700

(en milliers d'euros)	31/12/19					TOTAL
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	
Valeur actuelle de l'engagement au 1er janvier	16 267	24 666	16 578	3 312	3 762	64 585
Coût des services rendus	678	403	201	296	-123	1 455
Coût financier	103	2 255	317	128	0	2 803
(Gains) / pertes actuarielles	-1 383	2 470	3 206	213	0	4 506
Prestations payées	-1 241	-2 567	-1 067	-59	0	-4 934
Autres	0	0	0	0	142	142
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	0	1 248	773	0	0	2 021
Ecart de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	63	93	0	0	156
Contribution de l'employeur	0	8	75	0	0	83
Prestations payées	0	-6	-17	0	0	-23
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 313	924	0	0	2 237
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Juste valeur des actifs du régime	0	1 313	924	0	0	2 237
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	-14 424	-25 914	-18 311	-3 890	-3 908	-66 447
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	678	403	201	315	-123	1 474
Coût des services passés	0	0	0	-19	0	-19
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	234	407	283	41	0	965
Produit financier	0	0	0	0	0	0
Ecart de réévaluation sur autres avantages à long terme	-131	1 827	20	88	0	1 804
Autre	0	0	0	0	141	141
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	781	2 637	504	425	18	4 365
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Ecart de réévaluation générés sur l'exercice	-1 383	2 429	3 127	213	0	4 386
Ecart de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-1 383	2 429	3 127	213	0	4 386

Hypothèses actuarielles :

Les taux d'actualisation des engagements de retraite du Groupe correspondent à la courbe Bloomberg Corporate AA pour les entités françaises et à un taux basé sur un panier de valeurs obligataires *corporate* internationales de notation AA pour les entités étrangères.

	31/12/20			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00%	1,10%	1,10%	N/A
Indemnités de fin de carrière	0,50%	N/A	1,10%	1,10%
Médailles du travail	0,00%	1,10%	1,10%	1,10%
Autres avantages	0,00%	1,10%	N/A	1,10%
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	1,90%	2,10%	3,00%	1,60%
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50%	N/A	N/A	4,20%
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	1,16	4,20	7,40
Indemnités de fin de carrière	14,89	N/A	9,57	11,10
Médailles du travail	14,89	14,56	18,26	7,50
Autres avantages	0,00	3,34	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	3,72	13,17	17,28	20,20
Indemnités de fin de carrière	14,57	0,00	9,38	9,49
Médailles du travail	8,04	10,26	10,24	10,67
Autres avantages	13,88	1,68	N/A	N/A

	31/12/19			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,70%	1,70%	1,70%	1,70%
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00%	0,80%	0,80%	N/A
Indemnités de fin de carrière	0,40%	N/A	0,80%	0,80%
Médailles du travail	0,00%	0,80%	0,80%	0,80%
Autres avantages	0,50%	0,80%	N/A	0,80%
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	2,00%	2,20%	3,00%	1,70%
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50%	N/A	N/A	4,20%
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	1,26	4,39	8,40
Indemnités de fin de carrière	16,83	N/A	10,04	12,10
Médailles du travail	16,83	14,88	19,38	8,50
Autres avantages	0,00	3,78	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	3,76	13,55	18,24	22,10
Indemnités de fin de carrière	14,57	0,00	10,04	9,63
Médailles du travail	8,93	10,57	9,31	10,80
Autres avantages	14,18	1,66	N/A	N/A

Tests de sensibilité de la dette actuarielle :

	31/12/2020			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
variation de + 1% du taux d'actualisation	-12,41%	-11,11%	-9,00%	-1,68%
variation de -1% du taux d'actualisation	15,62%	13,26%	10,47%	1,73%
variation de + 1% du taux d'inflation	8,11%	9,57%	1,35%	1,34%
variation de -1% du taux d'inflation	-6,74%	-8,16%	-1,73%	-1,33%
variation de + 1% du taux d'évolution des coûts médicaux	15,05%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de -1% du taux d'évolution des coûts médicaux	-12,65%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de +1% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	11,55%	11,63%	2,48%	1,34%
variation de -1% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	-9,57%	-9,97%	-2,72%	-1,33%

	31/12/19			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
variation de + 1% du taux d'actualisation	-12,83%	-11,26%	-8,11%	-1,64%
variation de -1% du taux d'actualisation	16,27%	13,54%	9,70%	1,70%
variation de + 1% du taux d'inflation	8,12%	9,70%	0,96%	1,66%
variation de -1% du taux d'inflation	-6,73%	-8,26%	-1,20%	-1,64%
variation de + 1% du taux d'évolution des coûts médicaux	15,90%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de -1% du taux d'évolution des coûts médicaux	-12,97%	0,00%	0,00%	0,00%
variation de +1% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	11,85%	11,85%	2,04%	1,66%
variation de -1% du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	-9,83%	-10,15%	-2,15%	-1,64%

Note 15. Dettes de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Exigibilité à moins d'un an		
- Intérêts	11 756	11 756
- Amortissement des frais	-571	-547
Total	11 185	11 209
Exigibilité entre un an et cinq ans		
- Amortissement des frais	-1 376	-1 948
- Nominal	380 000	380 000
Total	378 624	378 052
Exigibilité à plus de cinq ans		
- Amortissement des frais	-	0
- Nominal	-	0
Total	-	0
TOTAL	389 810	389 261

COFACE S.A. a émis, le 27 mars 2014, une dette subordonnée sous forme d'obligations pour un montant nominal de 380 millions d'euros (3 800 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune). L'échéance est le 27 mars 2024 et le taux d'intérêt annuel s'élève à 4,125 %.

Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE S.A. de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Ces titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe Coface.

Une caution solidaire a été émise par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur en date du 25 mars 2014, pour 380 millions d'euros, au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE S.A., courant jusqu'à la liquidation de tout engagement vis-à-vis des investisseurs.

La dette subordonnée s'élève à 389 810 milliers d'euros au 31 décembre 2020 ; elle se compose :

- du montant nominal des obligations de 380 000 milliers d'euros ;
- diminué des frais et de la prime d'émission restant à amortir de 1 947 milliers d'euros ;
- augmenté des intérêts non échus de 11 756 milliers d'euros.

Les intérêts de la dette hybride sont enregistrés dans l'agrégat « charge de financement » du compte de résultat ; ils s'élèvent à 16 222 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Note 16. Passifs locatifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Passifs locatifs - Loc. immo.	78 354	82 425
Passifs locatifs - Loc. mob.	9 771	10 565
Passifs locatifs - Location	88 124	92 990

Note 17. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Provisions pour primes non acquises	255 380	281 465
Provisions de sinistres	1 372 822	1 361 352
Provisions pour ristournes de primes	175 890	184 402
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 804 092	1 827 219
Provisions pour primes non acquises	-44 891	-59 130
Provisions de sinistres	-485 476	-341 936
Provisions pour ristournes de primes	-73 086	-49 301
Part des réassureurs dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	-603 453	-450 367
Provisions techniques nettes	1 200 639	1 376 852

Les provisions de sinistres incluent des provisions destinées à couvrir les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les aléas d'estimation des provisions pour sinistres déclarés ; elles s'élèvent à 780 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Note 18. Ressources des activités du secteur bancaire

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	535 447	523 020
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	357 384	301 058
Dettes financières représentées par des titres	1 425 652	1 538 727
Total	2 318 392	2 362 805

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de refinancement des entités d'affacturage du Groupe – Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

Note 19. Impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Impôts différés actif	-49 250	-64 042
Impôts différés passif	110 507	107 357
Solde net (actif) - passif	61 256	43 315
Décalages temporaires	-11 753	-16 705
Engagements de retraites et autres avantages accordés aux salariés	-9 135	-9 951
Déficits fiscaux	-6 391	-7 290
Annulation de la provision pour égalisation	88 535	77 261
Solde net (actif) - passif	61 256	43 315

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux applicable à la date à laquelle l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

La loi de finance pour 2020 a modifié la trajectoire de baisse du taux d'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 25 % pour les entreprises réalisant plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ce futur changement de taux a été pris en compte dans l'évaluation des impôts différés des entités françaises du Groupe Coface.

Chaque entité compense les actifs et passifs d'impôt différés lorsqu'elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible.

Variation du solde net d'impôt différé par région

Les impôts différés signés positivement sont des impôts différés passifs. A contrario, ceux signés négativement sont des impôts différés actifs.

(en milliers d'euros)	31/12/19	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Entrée de périmètre	Autres mouvements	31/12/20
Europe du Nord	49 127	4 302	83	-247	4 206	5	57 476
Europe de l'Ouest	29 088	-5 665	-238	31	0	506	23 722
Europe Centrale	-2 127	1 966	-67	-258	0	561	75
Méditerranée et Afrique	-24 380	5 531	0	354	0	0	-18 495
Amérique du Nord	2 402	-278	489	-221	0	0	2 392
Amérique Latine	-6 025	-990	2 851	1 637	0	0	-2 527
Asie Pacifique	-4 770	3 033	234	116	0	0	-1 387
Total	43 315	7 899	3 352	1 412	4 206	1 072	61 256

(en milliers d'euros)	31/12/18	01/01/19 (*)	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Autres mouvements	31/12/19
Europe du Nord	58 943	58 943	-9 113	58	0	-761	49 127
Europe de l'Ouest	15 618	15 714	-7 353	19 834	-15	909	29 089
Europe Centrale	-1 069	-1 069	-796	38	109	-409	-2 127
Méditerranée et Afrique	-17 233	-17 233	-7 244	0	97	0	-24 380
Amérique du Nord	1 404	1 404	427	537	34	0	2 402
Amérique Latine	-2 902	-2 902	-3 449	-487	812	0	-6 026
Asie Pacifique	-11 608	-11 608	6 786	209	-157	0	-4 770
Total	43 153	43 249	-20 742	20 189	880	-261	43 315

La colonne « autres mouvements » comprend principalement les impôts différés sur les variations des engagements de retraite comptabilisés en capitaux propres non recyclables.

Impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux

La ventilation par région des impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Europe du Nord	2 420	986
Europe de l'Ouest	0	1 422
Europe centrale	86	609
Méditerranée et Afrique	944	717
Amérique du Nord	71	0
Amérique Latine	888	1 083
Asie Pacifique	1 981	2 472
Total	6 391	7 290

La constatation des impôts différés actifs sur déficits reportables fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultats de chaque entité. Les impôts différés actifs sur déficits sont reconnus à hauteur des résultats fiscaux bénéficiaires de l'entité estimés pour la période de 2021 à 2025, soit un horizon de recouvrabilité de cinq ans.

Cette reconnaissance résulte d'un business plan fiscal préparé par chaque entité sur la base du business plan validé par la Direction.

Note 20. Dettes d'assurance et de réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Dépôt de garantie des assurés et divers	1 676	2 630
Dettes envers les assurés et les agents	83 159	78 446
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	84 835	81 076
Dettes envers les réassureurs et les cédants	326 103	135 454
Dépôts reçus des réassureurs	3 194	3 333
Dettes nées d'opérations de réassurance cédées	329 297	138 787
Total	414 133	219 863

Note 21. Autres passifs

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Dettes d'impôt exigible	70 621	66 295
Instruments dérivés et dettes rattachées	26	889
Personnel	51 227	56 621
Créditeurs divers	197 402	206 781
Produits constatés d'avance	7 711	9 340
Comptes de régularisation passif	5 879	17 828
Autres dettes	262 219	290 570
Total	332 865	357 754

Note 22. Chiffre d'affaires

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
<i>Primes affaires directes</i>	1 176 378	1 224 651
<i>Primes en acceptation</i>	97 389	102 984
Primes brutes émises	1 273 767	1 327 635
Ristournes de primes	-78 111	-95 079
Variation des provisions pour primes non acquises	8 678	3 041
Primes brutes acquises	1 204 334	1 235 597
Accessoires de primes	143 985	140 114
Produits nets des activités bancaires	58 450	64 106
<i>Autres prestations et services liés</i>	102	94
<i>Information et autres services</i>	34 523	31 108
<i>Gestion de créances</i>	9 469	10 069
Produits des autres activités	44 094	41 271
Autres revenus	246 530	245 491
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	1 450 864	1 481 088

Chiffre d'affaires consolidé par région de facturation

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Europe du Nord	297 721	307 464
Europe de l'Ouest	291 848	294 650
Europe Centrale	143 081	148 078
Méditerranée et Afrique	394 890	394 175
Amérique du Nord	136 518	138 475
Amérique Latine	67 328	80 653
Asie Pacifique	119 478	117 593
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	1 450 864	1 481 088

Chiffre d'affaires consolidé par activité

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
<i>Primes brutes acquises - Crédit</i>	1 132 876	1 164 752
<i>Primes brutes acquises - Single risk</i>	21 141	21 193
Primes brutes acquises - Assurance-crédit	1 154 017	1 185 945
Accessoires de primes	143 985	140 114
Autres prestations et services liés	102	94
Chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit	1 298 104	1 326 153
Primes brutes acquises - Caution	50 317	49 652
Commissions de financement	26 995	35 226
Commissions d'affacturage	32 758	30 304
Autres	-1 302	-1 424
Produit net des activités bancaires (affacturage)	58 450	64 106
Information et autres services	34 523	31 108
Gestion de créances	9 469	10 069
Chiffre d'affaires de l'activité d'information et autres services	43 992	41 177
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	1 450 864	1 481 088

Note 23. Charges des prestations des contrats

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Sinistres payés nets de recours	-541 323	-456 416
Frais de gestion des sinistres	-31 839	-31 212
Variation des provisions de sinistres	-50 490	-48 619
Total	-623 653	-536 247

Charges des prestations des contrats par année de survenance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20			31/12/19		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Charges de sinistres de l'année en cours	-905 412	391 217	-514 195	-866 463	219 596	-646 867
Charges de sinistres sur les exercices antérieurs	281 759	-94 493	187 266	330 216	-80 145	250 071
Total	-623 653	296 724	-326 929	-536 247	139 451	-396 796

Note 24. Frais généraux par destination

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Frais d'acquisition des contrats	-238 453	-242 675
Frais d'administration	-261 807	-274 784
Autres charges de l'activité assurance	-60 971	-70 739
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	-12 833	-13 742
Charges des activités de services	-81 608	-75 198
Charges d'exploitation	-655 672	-677 138
Gestion interne des placements	-3 420	-4 037
Frais de gestion de sinistres	-31 839	-31 212
TOTAL	-690 931	-712 387
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	<i>-2 854</i>	<i>-7 038</i>

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux d'assurance (par destination), les charges des activités de services, ainsi que les charges d'exploitation bancaire. Il s'élève à 690 931 milliers d'euros au 31 décembre 2020, contre 712 387 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Les frais de gestion des sinistres sont inclus dans l'agrégat « Charges des prestations des contrats » ; la gestion interne des placements est présentée dans l'agrégat « Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement ».

Note 25. Charges d'exploitation bancaire

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Dotations aux provisions sur créances	-97	-138
Reprises aux provisions sur créances	0	6 559
Pertes sur créances	-3	-8 225
Coût du risque	-100	-1 804
Charges d'exploitation	-12 833	-13 742
Total des charges d'exploitation bancaire	-12 933	-15 546

Le poste « Coût du risque » enregistre la charge du risque sur les opérations de crédit effectuées par les sociétés d'affacturage : les dotations nettes de reprises de provisions, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

Note 26. Résultat des cessions en réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Sinistres cédés	180 639	126 829
Variation des provisions sur sinistres nets de recours	135 321	12 622
Commissions payées par les réassureurs	199 126	136 171
Produits des cessions en réassurance	515 087	275 622
Primes cédées	-544 788	-350 573
Variation des provisions de primes	-14 415	-3 012
Charges des cessions en réassurance	-559 203	-353 585
Total	-44 116	-77 963

Note 27. Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Revenus des placements	38 396	50 635
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 883	1 287
<i>dont variation de la juste valeur des dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	-317	0
Plus ou moins-values de cessions	1 784	-299
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	-334	-15
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	-4 685	-6 148
Pertes et profits de change	-5 460	-695
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne (1)</i>	-854	-4 291
Frais de gestion des placements	-6 015	-7 840
Total	26 903	36 939

- 1) le résultat de change des fonds Colombes et fonds Lausanne couvert par des dérivés s'élève à -854 milliers d'euros ; ils se décomposent en 5 496 milliers d'euros de résultat réalisé et -6 350 milliers d'euros de résultat latent.

Ventilation des produits de placements par classe

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Actions	-6 771	6 591
Produits de taux	22 243	39 771
Immobilier de placement	9 702	8 411
Sous-total	25 174	54 773
Filiales non consolidées	5 234	-4 734
Résultat de change et des dérivés	2 510	-5 259
Frais financiers et charges des placements	-6 015	-7 840
Total	26 903	36 940

Bien que les instruments dérivés soient utilisés pour couvrir le risque de change global, le groupe COFACE n'applique pas comptablement la comptabilité de couverture.

Note 28. Autres produits et charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20	31/12/19
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Fit to Win</i>	-323	-1 308
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Build to Lead</i>	-4 885	
Provisions pour restructuration	-615	-5 300
Dotations prov. pour dépréciation - écart d'acquisition UGT Amérique latine	-845	
Autres charges opérationnelles	-8 663	-2 829
Total autres charges opérationnelles	-15 331	-9 437
Plus-value de cession immeuble d'exploitation Italie		2 312
Autres produits opérationnels	1 544	1 125
Total autres produits opérationnels	1 544	3 437
Total	-13 787	-6 000

Les autres produits et charges opérationnelles représentent une charge de 13,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les autres charges opérationnelles sont composées de :

- Frais liés à la cession de 29,5% du capital du groupe Coface par Natixis à Arch Capital Group pour 5,6 millions d'euros
- Frais d'internalisation des commerciaux aux Etats-Unis à hauteur de 1,3 millions d'euros.

Note 29. Impôt sur le résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Impôts exigibles	-36 805	-76 177
Impôts différés	-7 899	20 743
Total	-44 704	-55 434

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/20		31/12/19	
Résultat net (part du Groupe)	82 900		146 729	
Participations ne donnant pas le contrôle	-4		10	
Impôt sur les résultats	-44 704		-55 434	
Ecarts d'acquisition négatifs	8 910		4 662	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0		0	
Résultat consolidé avant impôt, avant quote-part dans les résultats des entreprises associées et écarts d'acquisition négatifs	118 698		197 490	
Taux d'impôt		32,02%		34,43%
Impôt théorique	-38 007		-67 996	
Impôt sur les résultats	-44 704	37,66%	-55 434	28,07%
Différence	6 697	5,64%	-12 562	-6,36%
Incidence différentiel taux Groupe / taux local	10 084	8,50%	24 547	12,43%
Impôts spécifiques locaux	-2 909	-2,45%	-3 118	-1,58%
<i>dont CVAE France</i>	-740	-0,62%	-1 375	-0,70%
Déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôts différés actifs	-8 258	-6,96%	-4 934	-2,50%
Utilisation déficits fiscaux non activés antérieurement	2 731	2,30%	1 266	0,64%
Dividendes France non déductibles (1%)		0,00%		0,00%
Effet du report variable	-6 221	-5,24%	-6 175	-3,13%
Autres différences	-2 124	-1,79%	976	0,49%

Le taux d'impôt du Groupe a augmenté de 9 points puisqu'il est de 37,66% sur l'exercice 2020 comparé à 28,07% sur l'exercice 2019.

La différence entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'explique par l'effet positif des différences entre les taux d'impôt Groupe / local, compensé par l'effet négatif de la non activation des déficits fiscaux dans les entités ayant générées des pertes sur l'exercice ainsi que la prise en compte d'un report variable (principalement en France).

Note 30. Ventilation du résultat par secteur

Les primes, sinistres et commissions sont suivis par pays de facturation. Le pays de facturation est le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées. La segmentation géographique par lieu de facturation ne coïncide pas nécessairement avec la localisation du débiteur.

Le résultat de réassurance, calculé et comptabilisé pour l'ensemble du Groupe au niveau de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a été réalloué au niveau de chaque région.

L'impôt a été calculé en fonction de ce suivi.

Ventilation du résultat au 31 décembre 2020 par secteur

P&L par région au 31/12/2020

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie - Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	TOTAL Groupe
CHIFFRE D'AFFAIRES	299 691	286 216	144 556	397 272	136 519	67 328	119 478	720 282	29 152		-749 631	1 450 864
<i>dont primes acquises</i>	202 081	251 674	117 343	329 304	123 689	64 749	115 493	720 282			-720 282	1 204 334
<i>dont affacturage</i>	49 879	-939	9 510									58 450
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	47 731	35 481	17 703	67 968	12 830	2 579	3 985		29 152		-29 349	188 080
Charges des prestations des contrats (yc frais de gestion)	-74 768	-120 303	-54 100	-182 806	-78 764	-46 837	-56 383	-297 175		-3 927	291 410	-623 653
Coût du risque	-32		-68									-100
Commissions	-20 319	-35 200	-10 382	-42 887	-15 055	-8 453	-22 493	-273 334			273 278	-154 845
Autres frais généraux internes	-110 024	-94 376	-50 431	-118 882	-45 614	-25 192	-38 628		-29 191	-25 091	36 602	-500 827
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE *	94 548	36 337	29 575	52 697	-2 914	-13 154	1 974	149 773	-39	-29 018	-148 341	171 439
Résultat net des cessions en réassurance	-22 158	-27 823	-9 748	2 990	-11 052	14 965	-13 895	-127 169			149 774	-44 116
Autres produits et charges opérationnels	-5 507	-6 486	-21	393	-1 300	-866						-13 787
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	7 020	-12 115	8 412	15 405	3 221	5 275	3 690		-467	-962	-2 576	26 903
Charges de financement	-197	-3 336	-275	-647	-1 077	-276	-634		-203	-16 222	1 127	-21 740
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL y compris charges de financement	73 706	-13 423	27 943	70 838	-13 122	5 944	-8 865	22 604	-709	-46 202	-16	118 698
Dépréciation écart d'acquisition		8 910										8 910
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	73 706	-4 513	27 943	70 838	-13 122	5 944	-8 865	22 604	-709	-46 202	-16	127 608
Impôts sur les résultats	-25 821	1 581	-9 789	-24 816	4 597	-2 082	3 106	-7 919	248	16 186	6	-44 704
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	47 885	-2 932	18 154	46 022	-8 525	3 862	-5 759	14 685	-461	-30 016	-10	82 904
Participations ne donnant pas le contrôle	-2		-1	-1								-4
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	47 883	-2 932	18 153	46 021	-8 525	3 862	-5 759	14 685	-461	-30 016	-10	82 900

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Ventilation du résultat au 31 décembre 2019 par secteur

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie - Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	TOTAL Groupe
CHIFFRE D'AFFAIRES	309 295	290 567	149 538	396 060	138 474	80 653	117 593	978 189	26 567		-1 005 848	1 481 088
<i>dont primes acquises</i>	208 165	255 701	120 842	334 348	124 784	77 881	113 875	978 189			-978 188	1 235 597
<i>dont affacturage</i>	53 931	-705	10 880									64 106
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	47 199	35 571	17 816	61 712	13 690	2 772	3 718		26 567		-27 660	181 385
Charges des prestations des contrats (yc frais de gestion)	-85 109	-88 467	-51 340	-154 749	-57 103	-46 796	-40 893	-408 105		-5 698	402 013	-536 247
Coût du risque	-2 353		549									-1 804
Commissions	-20 997	-39 093	-9 549	-42 259	-20 412	-10 412	-22 629	-373 998			374 001	-165 348
Autres frais généraux internes	-114 141	-98 847	-54 412	-113 335	-42 940	-28 618	-38 555		-26 535	-29 174	34 767	-511 790
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE *	86 695	64 160	34 786	85 717	18 019	-5 173	15 516	196 086	32	-34 872	-195 067	265 899
Résultat net des cessions en réassurance	-9 115	-37 432	-9 596	-15 235	-2 869	-2 873	4 037	-200 966			196 086	-77 963
Autres produits et charges opérationnels	-5 231	-1 618	-27	1 626	-994	244						-6 000
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	2 239	8 998	5 855	7 737	3 669	10 394	2 850		237	-1 057	-3 982	36 940
Charges de financement	-258	-2 851	-612	-862	-1 498	-312	-996		-94	-16 207	2 305	-21 385
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL y compris charges de financement	74 330	31 257	30 406	78 983	16 327	2 280	21 407	-4 880	175	-52 136	-658	197 491
Ecart d'acquisition négatif			4 662									4 662
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	74 330	31 257	35 068	78 983	16 327	2 280	21 407	-4 880	175	-52 136	-658	202 153
Impôts sur les résultats	-20 383	-8 571	-9 616	-21 659	-4 477	-625	-5 870	1 338	-48	14 297	180	-55 434
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	53 947	22 686	25 452	57 324	11 850	1 655	15 537	-3 542	127	-37 839	-478	146 719
Participations ne donnant pas le contrôle	-2	-1	-2	15								10
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	53 945	22 685	25 450	57 339	11 850	1 655	15 537	-3 542	127	-37 839	-478	146 729

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Note 31. Résultat par action

	31/12/20		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	150 360 581	82 900	0,55
Instruments dilutifs	0		
Résultat dilué par action	150 360 581	82 900	0,55

	31/12/19		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	151 165 109	146 729	0,97
Instruments dilutifs	0		
Résultat dilué par action	151 165 109	146 729	0,97

Note 32. Effectifs

<i>(en équivalent temps plein)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Europe du Nord	631	598
Europe de l'Ouest	937	906
Europe Centrale	655	622
Méditerranée et l'Afrique	634	596
Amérique du Nord	200	192
Amérique Latine	205	201
Asie Pacifique	134	132
Total	3 395	3 248

L'effectif des sociétés intégrées globalement est de 3 395 ETP (équivalent temps plein) au 31 décembre 2020 contre 3 248 au 31 décembre 2019 ; l'effectif augmente de 147 ETP. La nouvelle entité GK Forsikring AS comprend 24 ETP.

Note 33. Parties liées

Natixis détient, au 31 décembre 2020, 42,86% des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 42,2% des actions y compris titres auto-détenus.

	Nombre d'actions	%
Natixis	64 153 881	42,86%
Public	85 536 083	57,14%
Total	149 689 964	100,00%

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe Coface et les parties liées

Les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Natixis et ses filiales.

Les principales opérations sont :

- le financement d'une partie de l'activité d'affacturage par Natixis SA,
- les placements financiers effectués auprès des Groupes BPCE et de Natixis,
- la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface,
- le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface,
- des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/20		
	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Total des produits des activités ordinaires	-908	0	0
Charges des prestations des contrats	0	0	0
Charges des autres activités	0	0	0
Frais d'acquisition	0	0	0
Frais d'administration	0	0	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0	0	0
Résultat opérationnel	-908	0	0

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/20			
	Groupe BPCE	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Placements financiers	49 077	0		
Autres actifs	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	831	0	0
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	0	0	0	0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	0	32 935	0	0
Autres passifs	0	0	0	0

Les dettes envers les entreprises du secteur bancaire contractées auprès de Natixis s'élèvent à 32 935 milliers d'euros au 31 décembre 2020 ; elles financent l'activité d'affacturage.

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/19		
	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Total des produits des activités ordinaires	-2 297	0	0
Charges des prestations des contrats	0	4	0
Charges des autres activités	0	0	0
Frais d'acquisition	0	7	0
Frais d'administration	0	15	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0	9	0
Résultat opérationnel	-2 297	35	0

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/19			
	Groupe BPCE	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Placements financiers	53 109	0		
Autres actifs		0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 613		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance				
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		97 226		
Autres passifs				15

Note 34. Rémunération des principaux dirigeants

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Avantages du personnel à court terme (salaires, primes, avantages en nature et bonus annuels en brut)	4 844	4 185
Autres avantages à long terme	1 425	1 017
Indemnités de fin de contrat de travail/mandat	0	0
Paiement fondé sur les actions	804	642
TOTAL	7 073	5 844

Le comité de direction est constitué de 8 personnes au 31 décembre 2020 et du directeur Général.

Le poste « Autres avantages à long terme » correspond aux attributions d'actions gratuites (valorisées à la juste valeur).
Le poste « Paiement fondé sur les actions » correspond aux actions gratuites livrées en 2020 et attribuées dans le cadre du LTIP 2017 (valorisées à la juste valeur).

Les jetons de présence distribués aux membres du conseil d'administration, des comités d'audit, des risques et des rémunérations au cours de l'année 2020 s'élèvent à 369 milliers d'euros.

Note 35. Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	Mazars		KPMG		Deloitte		Autres		Total												
	2020.12	% 2019.12	2020.12	% 2019.12	2020.12	% 2019.12	2020.12	% 2019.12	2020.12	% 2019.12											
Prestations d'audit																					
COFACE SA	-320	29%	0	0%	-22	13%	-337	24%	-323	17%	-310	15%	0	0%	0	0%	-665	21%	-647		
Filiales	-779	69%	0	0%	-135	83%	-973	69%	-1 531	83%	-1 792	85%	-19	34%	0	0%	-2 464	77%	-2 765		
Sous-total	-1 099	98%	0	0%	-157	96%	-1 310	93%	-1 854	100%	-2 102	100%	-19	34%	0	0%	-3 129	98%	-3 412		
Services autres que la certification des comptes																					
COFACE SA	0	0%	0	0%	0	0%	-56	4%	0	0%	30	-1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	-26
Filiales	-23	2%	0	0%	-6	4%	-37	3%	0	0%	-28	1%	-37	66%	0	0%	-66	2%	-65		
Sous-total	-23	2%	0	0%	-6	4%	-93	7%	0	0%	2	0%	-37	66%	0	0%	-66	2%	-91		
TOTAL	-1 122	100%	0	0%	-163	100%	-1 403	100%	-1 854	100%	-2 100	100%	-57	100%	0	0%	-3 196	100%	-3 503		

Sur l'exercice 2020, le cabinet Mazars a remplacé le cabinet KPMG comme co-commissaire aux comptes. Le reliquat d'honoraires KPMG correspond à des prestations effectuées pour l'audit des comptes 2019.

Note 36. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31/12/20		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 029 839	1 018 188	11 651
Cautions et lettres de crédit	1 018 188	1 018 188	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	4 151		4 151
Engagements reçus	1 537 881	1 018 976	518 905
Cautions et lettres de crédit	117 702		117 702
Garanties	398 704		398 704
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	318 976	318 976	
Engagements financiers sur participations	2 500		2 500
Engagements de garantie	401 315		401 315
Titres nantis reçus des réassureurs	401 315		401 315
Opérations sur marchés financiers	163 766		163 766

Les cautions et lettres de crédit des engagements donnés correspondent principalement à :

- une caution solidaire au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE S.A. (à échéance 10 ans) pour 380 000 milliers d'euros ;
- Une garantie de Cofinpar pour 7 000 milliers d'euros ;
- ainsi que 631 188 milliers d'euros correspondant aux cautions solidaires données aux banques finançant l'activité factoring.

Les nantissements concernent Coface Ré pour 365 715 milliers d'euros et Compagnie française pour le commerce extérieur pour 35 600 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/19		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 055 216	1 037 195	18 021
Cautions et lettres de crédit	1 037 195	1 037 195	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	10 521		10 521
Engagements reçus	1 503 863	1 018 308	485 555
Cautions et lettres de crédit	140 576		140 576
Garanties	342 479		342 479
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	318 308	318 308	
Engagements financiers sur participations	2 500		2 500
Engagements de garantie	382 200		382 200
Titres nantis reçus des réassureurs	382 200		382 200
Opérations sur marchés financiers	281 097		281 097

Note 37. Contrats de locations

Les contrats de location sur exercices futurs sont principalement enregistrés au bilan depuis la mise en place de la norme IFRS 16 le 1^{er} Janvier 2019.

Note 38. Relations mère-filiales

La principale filiale opérationnelle du groupe Coface est la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie). Cette filiale, détenue à 100 % par la Société, est une société anonyme de droit français au capital social de 137 052 417,05 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 069 791.

Les principaux flux entre Coface SA, société mère cotée, et la Compagnie sont :

- Financement :
 - o Coface SA et la Compagnie se sont mutuellement accordées un prêt sur 10 ans ;
 - o en position nette, Coface SA finance la Compagnie ;
 - o la Compagnie s'est portée caution au titre de l'emprunt obligataire émis par Coface SA ;
 - o il existe une convention de trésorerie dans les deux sens entre COFACE SA et la Compagnie ;
 - o COFACE SA délègue à la Compagnie la gestion de son programme de billets de trésorerie et la gestion de sa trésorerie.
- Dividendes :
 - o La Compagnie verse des dividendes à Coface SA.
- Intégration fiscale :
 - o La Compagnie fait partie de l'intégration fiscale dont la tête est Coface SA.

Le tableau ci-dessous synthétise les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers au 31 décembre 2020 :

(en milliers d'euros)	Société cotée	Compagnie française pour le commerce extérieur (y compris succursales)	Autres filiales	Eliminations	Total
Chiffres d'affaires	1 993	1 322 475	888 543	-762 147	1 450 864
Résultat opérationnel courant	10 346	80 458	104 390	-40 970	154 224
Résultat net	-13 689	4 956	91 634		82 901
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	1 837 325	5 186 339	1 301 320	-4 998 422	3 326 562
Endettement financier hors groupe	389 808	0	1		389 809
Trésorerie au bilan	545	252 426	147 999		400 969
Flux de trésorerie lié à l'activité	26 380	81 726	86 251		194 358
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	0	0	0		0

Note 39. Entrée de GK dans le périmètre des comptes consolidés

Coface GK est entré le 1^{er} juillet 2020 dans le périmètre des comptes consolidés du Groupe Coface. Conformément à la norme IFRS 3 – Regroupement d'entreprises, la comptabilisation initiale des actifs, des passifs et des intérêts minoritaires peut être modifiée dans les douze mois à compter de la date d'acquisition sur la base des nouvelles informations disponibles permettant sa finalisation.

Ces travaux ont été finalisés au 31/12/2020.

Les principaux agrégats du bilan à la date d'entrée du périmètre sont présentés ci-dessous.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Bilan d'ouverture
<u>Principaux agrégats de l'actif</u>	
Placements des activités d'assurance	26 693
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	9 626
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	82
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 201
Autres créances	465
Trésorerie	4 795
<u>Principaux agrégats du passif</u>	
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	14 557
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	4 097
Autres dettes	621

La contribution de Coface GK dans le compte de résultat du Groupe Coface au 31 décembre 2020 est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat
Chiffre d'affaires	5 992
Résultat net hors écart d'acquisition négatif	-765
Ecart d'acquisition négatif	8 910

Note 40. Brexit

La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne dans le cadre du Brexit conduit à une perte du passeport européen (Libre Prestation de Service ou LPS).

Le Groupe Coface a échangé avec ses clients afin d'adapter les polices d'assurance concernées par la perte du passeport européen.

Note 41. Evénements post-clôture

Aucun évènement post-clôture n'a été identifié

Note 42. Gestion des risques

1) PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES ET LEUR GESTION AU SEIN DU GROUPE

1.1 SYNTHÈSE DES RISQUES PRINCIPAUX

Le Groupe opère dans un environnement en forte évolution induisant de nombreux risques externes, qui s'ajoutent aux risques inhérents à l'exercice de ses métiers. Ce chapitre recense les facteurs de risques significatifs auxquels le Groupe estime être exposé et leur gestion.

Le tableau ci-dessous présente les principaux risques auxquels la Société est exposée et a été établi à partir de la cartographie des risques revue annuellement par le management de Coface et le conseil d'administration. Celle-ci repose sur une analyse des risques qualitative qui vise à évaluer, pour chaque facteur de risque, sa probabilité d'occurrence et son impact potentiel. Elle est établie pour chacune des 5 grandes catégories de risques qui sont suivies par le management et le conseil d'administration dans les indicateurs d'appétence aux risques. Seuls les facteurs de risques majeurs sont repris dans le tableau ci-dessous et le lecteur trouvera dans les pages suivantes d'autres facteurs de risques importants.

Dans le contexte pandémique actuel, le groupe Coface a su faire face à ses principaux risques et a continué à soutenir ses assurés et s'assurer de la pérennité de son système de contrôle. La gestion à distance due au télétravail n'a pas entamé l'efficacité ni l'agilité du groupe qui a su démontrer sa bonne maîtrise des risques en 2020 comme l'illustreront les pages ci-après.

CATEGORIES DE RISQUE	Principaux Facteurs de risques	Probabilité d'occurrence	Echelle qualitative d'impact	Evolution de ces risques entre 2019 et 2020
Risque de crédit	Risque de mauvaise maîtrise des expositions	Forte	Elevé	↑
	Risque de défaillance des débiteurs	Forte	Elevé	↑
	Risques liés à la constitution des provisions techniques	Forte	Elevé	↑
Risques financiers	Risques liés au portefeuille d'investissements	Modéré	Moyen	↑
	Risques liés au refinancement de l'activité d'affacturage	Modéré	Moyen	↑
Risques stratégiques	Risques liés aux conditions économiques de marché	Forte	Moyen	↑
	Risque de dérive du plan stratégique	Modéré	Elevé	↑
	Risques liés à la couverture de solvabilité du groupe	Modéré	Elevé	→
Risques de réassurance	Risque d'assurance résiduel	Modéré	Moyen	↑
Risques opérationnels et de non-conformité	Risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité (DPEF)	Forte	Elevé	↑
	Diversité et égalité des chances (DPEF)	Modéré	Moyen	→

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent Document, y compris les risques décrits ci-dessous. Ces risques sont, à la date d'enregistrement du Document et en l'état actuel de la connaissance du Groupe, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, sa solvabilité, ses résultats ou ses perspectives et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée au présent chapitre n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'enregistrement du présent Document d'enregistrement universel, comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister ou survenir.

1.2 DEFINITION ET MESURE DES RISQUES

1.2.1 « Risque de crédit »

Le risque de crédit se définit comme le risque de perte, en raison du non-paiement par un débiteur, d'une créance due à un assuré du Groupe.

Le risque de crédit peut être aggravé en raison de la concentration de nos expositions (pays, secteurs, débiteurs, etc.). Classiquement, on distingue le risque de fréquence et le risque de pointe :

- ◆ le risque de fréquence représente le risque d'une brusque et importante augmentation des impayés sur une multitude de débiteurs ;
- ◆ le risque de pointe représente le risque de pertes anormalement élevées enregistrées au titre d'un même débiteur ou Groupe de débiteurs, ou d'une accumulation de pertes sur un même pays.

Définitions des facteurs de risque de crédit

Principaux facteurs de risque de crédit

Risque de mauvaise maîtrise des expositions

Dans un contexte économique connu, le principe consiste pour l'assureur à agréer chaque nouveau débiteur présenté par l'assuré, et à établir le montant maximum de risques que l'assureur est prêt à accepter sur ce débiteur. L'assureur détermine également le montant maximum qu'il est prêt à accepter sur un débiteur donné, pour l'ensemble de ses assurés. Un retournement de cycle économique (global, sectoriel ou pays) lié à une crise financière ou sanitaire, une défaillance dans les systèmes de gestion, les processus ou la gouvernance Coface, une mauvaise évaluation du risque de défaillances des débiteurs pourrait entraîner une réduction trop tardive et/ou une surestimation des expositions sur un débiteur ou un groupe de débiteurs, un secteur économique ou un pays. Ces facteurs pourraient contribuer à aggraver le niveau de risque de crédit.

Risque de défaillances des débiteurs

L'octroi d'un montant maximum de risque sur les débiteurs repose sur une analyse de la santé financière de ceux-ci et une appréciation de leurs capacités à honorer leurs dettes auprès de nos assurés dans le cadre d'une situation économique donnée. Cette analyse est conduite par les équipes Coface à partir d'informations publiques et/ou collectées directement auprès des débiteurs, d'un système d'analyse et de gestion du risque débiteur et de procédures internes associées à une gouvernance spécifique. Un changement brutal de la situation économique, des défaillances internes aux débiteurs, une défaillance dans les systèmes ou le processus Coface, des manquements aux règles de gouvernance internes, des informations parcellaires ou inexactes ou un jugement d'expert erroné peut conduire à une sous-estimation du risque de défaut d'un ou plusieurs débiteurs et ainsi aggraver le risque de crédit porté par Coface.

Risques liés à la constitution des provisions techniques d'assurance

Les polices d'assurance donnent lieu à la comptabilisation de provisions techniques, au passif du bilan, évaluées selon les principes fixés par les normes IFRS. Ces provisions techniques sont une estimation du montant des sinistres que Coface est engagé à payer (et des frais de gestion relatifs à ces sinistres) :

- les sinistres survenus, qu'ils soient connus ou inconnus de Coface, font l'objet de la provision pour sinistres à payer (PSAP² + IBNR³)
- une provision pour primes non acquises (PPNA⁴) est également constituée.

Pour constituer les provisions techniques relatives aux sinistres survenus, le Groupe réalise des estimations, qui sont essentiellement fondées sur des méthodes actuarielles de place (méthodes de Chain-Ladder et de Bornhuetter Ferguson principalement) appliquées aux triangles de données historiques. Des écarts d'expérience peuvent être observés a posteriori, entre les estimations réalisées par le Groupe et les coûts ultimes des sinistres constatés. Des défaillances dans la qualité des données utilisées ou une dégradation de l'environnement économique non reflétée dans les projections peuvent rendre les estimations inadéquates et avoir en conséquence un effet défavorable sur la situation financière ou la marge de solvabilité du Groupe.

² Provisions pour sinistres à payer

³ Pertes survenues mais non reportées

⁴ Provisions pour primes non acquises

Autres facteurs de risque de crédit

Risque sur les primes encaissées

La prime d'un contrat d'assurance-crédit est assise sur le chiffre d'affaires réalisé par l'assuré sur la période couverte par la police d'assurance, sur un encours garanti du risque clients ou encore sur un plafond d'encours garanti, eux-mêmes fonction du chiffre d'affaires réalisé par l'assuré sur la période couverte par la police d'assurance-crédit. La gestion du risque sur les primes encaissées porte à la fois sur la gestion du risque de sous-tarification et sur le fait que toutes les primes pourraient ne pas être encaissées. Ainsi, des défaillances dans le processus ou l'outil de tarification, une mauvaise appréhension du chiffre d'affaires des assurés, une dégradation de l'environnement économique pourrait conduire à réduction du volume des primes d'assurance en raison d'une plus faible activité des assurés ou d'erreurs dans nos processus de gestion, ceci entraînant également, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation du ratio de sinistralité.

Risque sur les nouveaux produits

Comme toute société, Coface fait évoluer sa gamme de produits ou apporte des changements à des produits existants. Ces opérations peuvent entraîner des risques de différentes natures tels que la non-conformité avec des exigences légales, de conformité, réglementaires, comptables ou de réputation ainsi qu'une tarification inadaptée.

Evaluation et maîtrise du risque de crédit

Risques liés à la gestion des expositions

i) La diversification du portefeuille de risques de crédit

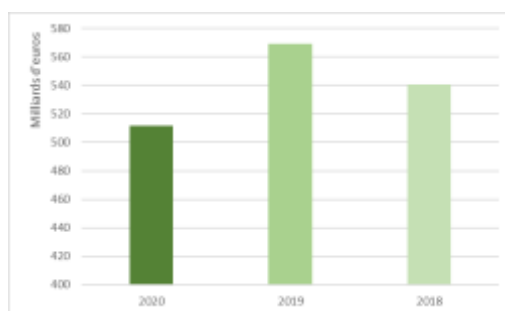
Le Groupe maintient un portefeuille de risques de crédit diversifié, afin de minimiser les risques de défaillance d'un débiteur, le ralentissement d'un secteur d'activité particulier ou un événement défavorable dans un pays donné, de telle sorte que l'impact ne soit pas disproportionné sur la sinistralité globale du Groupe. Les polices d'assurance comportent en outre des clauses de modification des limites de crédit en cours de contrat : l'assureur-crédit peut réduire ou annuler à tout moment sa couverture d'assurance-crédit pour les ventes nouvelles au débiteur concerné. Par exception à cette règle, et en fonction de l'expertise de l'assuré, le Groupe peut accorder à certains assurés une certaine autonomie dans la fixation des limites de crédit, pour des encours n'excédant pas un montant fixé dans le contrat.

Les décisions de souscription sont prises par des groupes d'arbitres dans divers centres de souscription, qui travaillent en temps réel et en réseau grâce au système perfectionné d'arbitrage ATLAS. Ces décisions de souscription s'inscrivent dans le cadre de la politique globale de souscription des risques placée sous la responsabilité de la direction de l'arbitrage Groupe.

La qualité globale du portefeuille de créances assurées est suivie par un indicateur rapportant le volume d'exposition pondéré par l'évaluation du risque, à l'estimation du volume de primes. Cet indicateur est notamment décliné par zone géographique.

ii) Exposition globale

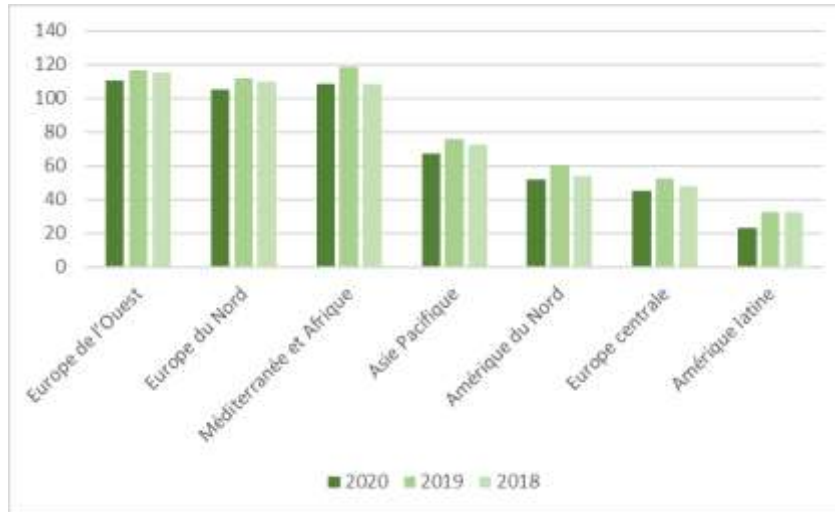
Jusqu'au 1er trimestre 2020, Coface a connu une croissance régulière de ses expositions, en ligne avec son plan stratégique « Fit to Win » de repositionnement sur le marché. Des actions ciblées de réduction des expositions avaient été entreprises en 2019, essentiellement sur l'Amérique Latine afin d'adapter notre volume de risques à la situation économique de cette zone géographique, alors en forte dégradation. En 2020, du fait du développement de la pandémie et du ralentissement économique mondial, des actions fortes de réduction des expositions ont été entreprises qui ont conduit à une baisse globale des risques débiteurs de 10% environ sur l'année, à 512 milliards d'euros comme le montre le graphique ci-dessous.



Exposition totale Coface

iii) Répartition géographique des risques

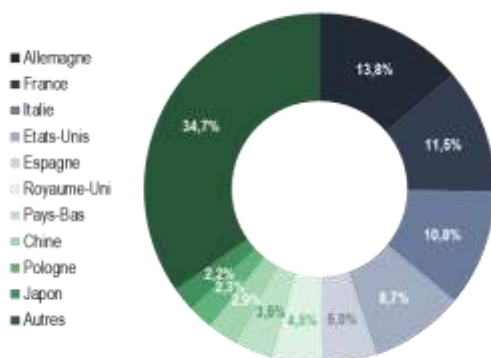
Une analyse par région montre que la réduction des expositions a été effectuée de manière adaptée à la situation économique qui résulte de la pandémie comme le montre le tableau ci-dessous. On constate en effet que la réduction des expositions a été accentuée en Amérique du Nord, Amérique Latine (baisse de 29%) et Europe Centrale du fait d'un ralentissement économique marqué ou d'incertitudes sur la situation locale alors que les régions Europe du Nord et Europe de l'Ouest ont connu des baisses plus limitées (de l'ordre de 5%) compte tenu des plans de soutien massifs apportés par les différents gouvernements.



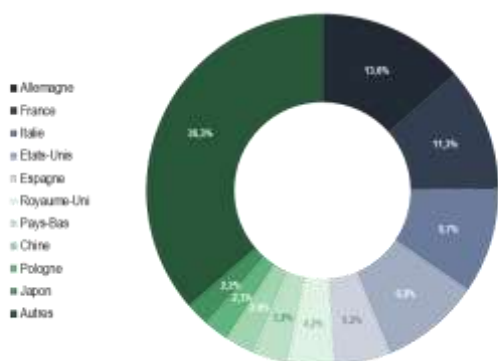
Exposition par région

La répartition géographique du risque peut être notamment suivie selon l'évaluation du risque pays effectuée par Coface, qui donne une estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays selon une échelle de risque croissant allant de A1 à E. La baisse globale des expositions en 2020 a contribué à une légère augmentation de la concentration de nos risques sur les pays les mieux notés par Coface, sans changement dans la hiérarchie de ces pays. Les 10 premiers pays représentent désormais 65.3% des expositions des activités d'assurance-crédit contre 63.7% en 2019. A noter que parmi ces dix premiers pays, seuls le Royaume-Uni et la Chine sont notés B par Coface, les autres pays sont notés entre A1 et A4. L'Allemagne qui concentre près de 14% des risques Coface reste le pays sur lequel la société est le plus exposé. Plus de 83% des débiteurs couverts par les polices d'assurance-crédit sont situés dans des pays OCDE, principalement en Europe, notamment en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne, ainsi qu'aux États-Unis.

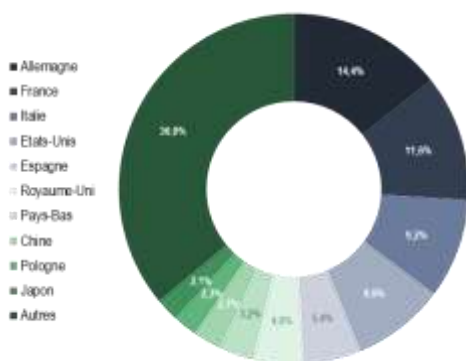
► Au 31 décembre 2020



► Au 31 décembre 2019



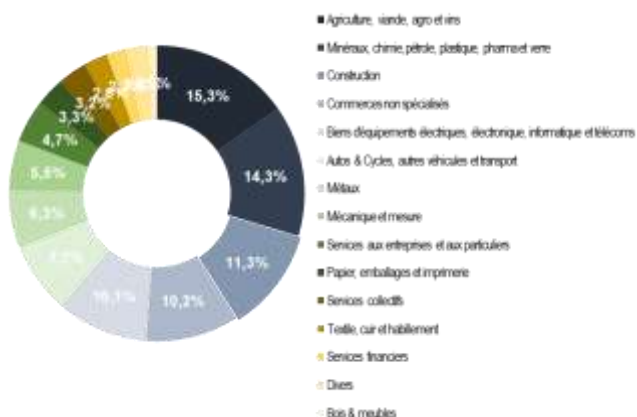
► Au 31 décembre 2018



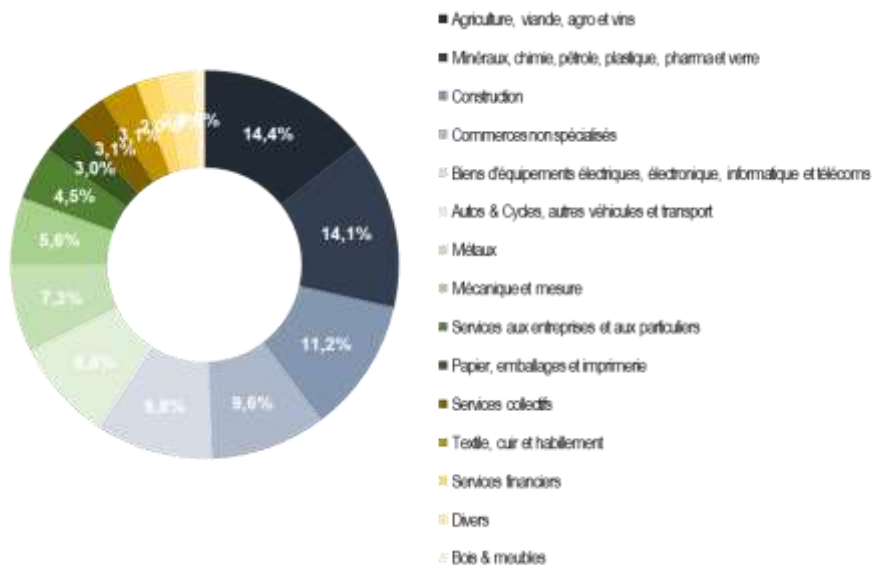
iv) Répartition sectorielle des risques

En 2020, l'exposition de Coface a été réduite sur la quasi-totalité des secteurs d'activité. Cette réduction est davantage marquée sur certains secteurs : le poids cumulé des secteurs Transports et Métaux dans l'exposition globale a baissé de près de 2% entre 2019 et 2020.

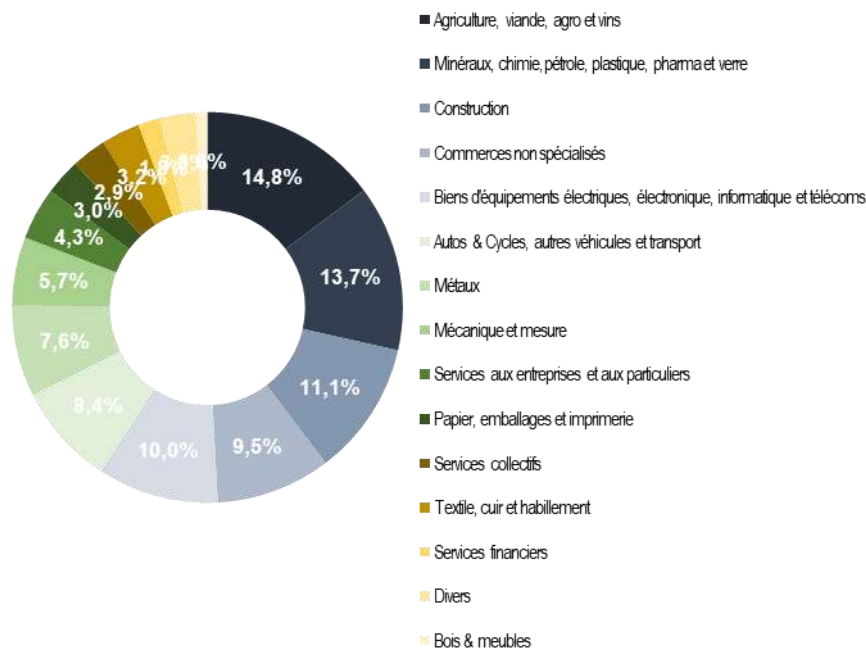
► Au 31 décembre 2020



► Au 31 décembre 2019



► Au 31 décembre 2018



Durée des risques

Plus de 95 % de l'encours du Groupe est constitué de risques à court terme. La durée de crédit maximum mentionnée dans ses polices n'excède que rarement 180 jours.

Des contrôles de deuxième niveau s'assurent que les règles Groupe en matière de risque de crédit sont bien respectées.

Risque de défaillances des débiteurs

i) Exposition au risque débiteur

Le risque de défaillance des débiteurs peut être appréhendé selon la concentration de l'exposition sur les acheteurs du groupe. Le Groupe assure le risque d'impayés de plus de 2 millions de débiteurs à travers le monde. Au 31 décembre 2020, le risque moyen par débiteur était inférieur à 250 milliers d'euros. La plus grande majorité des débiteurs, pris individuellement, constitue un risque non significatif au regard du portefeuille total du Groupe, puisqu'aucun débiteur ne représente plus de 1 % des encours du Groupe. De plus, comme détaillé dans la section 5.2.4., un traité de réassurance en excédent de sinistre permet de s'assurer qu'aucun sinistre unitaire ne représente, après impôt, plus de 3 % des fonds propres du Groupe.

Les graphiques ci-après analysent aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 la répartition des débiteurs⁵ en fonction de l'encours de risque de crédit cumulé porté par le Groupe sur eux. L'analyse du nombre de débiteurs par tranche d'encours total débiteur démontre un profil de faible concentration du risque. Ceux-ci montrent également que les fluctuations de l'exposition globale ne modifient pas significativement le niveau de diversification du portefeuille.

Tranches encours total débiteur	Encours* en millions d'euros		
	2020	2019	2018
1 - 100 K€	39 912	41 230	38 996
101 - 200 K€	24 648	26 920	26 237
201 - 400 K€	33 203	36 529	36 450
401 - 800 K€	40 723	46 028	45 912
801 - 1 500 K€	41 217	48 675	47 677
1 500 K€ - 5 M€	91 236	105 608	102 380
5 M€- 50 M€	167 227	185 421	168 544
50 M€- 200 M€	48 425	47 615	47 316
200 M€ et +	25 240	31 124	26 980
Total général	511 830	569 151	540 492

* Les encours présentés sont bruts de réassurance (affaires directes et affaires acceptées) et correspondant aux montants maximums couverts accordés par le Groupe à ses assurés. Ils ne correspondent pas à l'utilisation effective qui en est faite par les assurés.

Gestion centralisée du risque de crédit

Les risques de fréquence et de pointe font l'objet de suivis aux niveaux local, régional et Groupe.

La mesure du risque de fréquence est faite pour chaque région et pays par le suivi du ratio de sinistralité instantané⁶. En matière de suivi des expositions et des portefeuilles, le Groupe a mis en place un pilotage plus affiné de ses risques, au travers de 38 secteurs et 5 niveaux de risque pays (190 niveaux de risques au total). De ce fait, les impayés sont analysés de manière hebdomadaire par le comité de direction Groupe et mensuellement par le comité d'arbitrage Groupe. Les ratios de sinistralité des différentes régions de souscription sont également suivis au niveau consolidé du Groupe.

Le risque de pointe est couvert par la société de réassurance du Groupe, Coface Re. Au-delà du suivi hebdomadaire et mensuel de chaque région et pays, un dispositif est mis en place au niveau du Groupe, reposant sur :

- ◆ une centralisation des provisions pour sinistres excédant un certain montant par débiteur (actuellement, 0,5 million d'euros pour tous les centres d'arbitrage du Groupe) qui font ensuite l'objet d'une analyse post mortem qui permet d'améliorer la performance de l'activité information, arbitrage et recouvrement ;
- ◆ un système d'évaluation des risques par le DRA⁷ qui couvre tous les débiteurs et
- ◆ au niveau de la souscription des risques, un suivi qui au-delà d'un montant d'encours en fonction du DRA génère une validation et une fixation d'enveloppe par la direction de l'arbitrage Groupe.

Partage du risque entre le Groupe et l'assuré

L'objectif de l'assurance-crédit est de prévenir autant que possible les pertes, dans l'intérêt commun des assurés et de l'assureur. Le service offert à l'assuré, avant toute démarche d'indemnisation des pertes subies, est la prévention des sinistres et l'assistance au développement d'une clientèle rentable. Les risques de crédit sont principalement souscrits sur la base de polices globales dans le cadre desquelles les assurés confient à l'assureur la totalité de leur chiffre d'affaires pour éviter les risques d'anti-sélection.

En général, 10 % à 15 % du risque est laissé à la charge de l'assuré. Les polices peuvent prévoir des franchises par sinistre et parfois une franchise annuelle globale. Un principe de globalité est également appliqué : c'est le plus souvent la totalité du chiffre d'affaires sur une activité donnée qui est couverte, sans possibilité pour l'assuré de choisir les risques individuels à couvrir.

Gestion du recouvrement par le Groupe

Le Groupe demande également à la plupart de ses assurés de lui confier le recouvrement des impayés. Dès que l'assuré déclare un impayé, le Groupe entame des actions en recouvrement afin de limiter la perte et de permettre à l'assuré, dans la mesure du possible, de maintenir ses relations commerciales avec le débiteur. Des négociations et, si nécessaire, des

⁵ Les débiteurs mentionnés ci-dessus sont les clients des assurés du Groupe.

⁶ Le ratio de sinistralité instantané est un indicateur hebdomadaire permettant de reconstituer l'évolution du ratio de sinistralité. Il est suivi pour chaque région et chaque pays et fait l'objet de reportings hebdomadaires au management du Groupe.

⁷ DRA : *Debtor Risk Assessment* ou évaluation du risque débiteur

procédures contentieuses, sont menées par le réseau mondial de recouvrement, qui s'appuie sur les ressources internes du Groupe et de ses partenaires du réseau Coface Partner, des agences de recouvrement et un réseau d'avocats.

Ratios de sinistralité

Dès le 1^{er} trimestre 2020 comme le montre le graphique ci-dessous, des actions ciblées de revue de nos risques débiteurs et des expositions associées ont été menées par les arbitres Coface. Aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres, ces actions ont concerné trois cibles principales : des débiteurs au sein de secteurs fragilisés par la crise ou ayant des limites jugées élevées, les groupes de débiteurs présentant des risques de concentration et des polices d'assurances présentant des risques de rentabilité négative. Durant toute l'année, ces plans d'actions ont été revus et adaptés aux situations rencontrées : pilotés par le siège, la mise en œuvre de ceux-ci a été menée par les arbitres dans les différents centres de souscription, au plus près du terrain.



Ces actions ont permis une réduction de nos expositions telle que décrite plus haut et ont conduit à une bonne maîtrise de nos ratios de sinistralité sur chacune des régions où opère Coface comme le montre les graphiques ci-dessous.

Par ailleurs, Coface a continué à suivre, pour chaque région et pays, le ratio de sinistralité instantané et, comme c'est le cas habituellement le Comité de Direction a continué à analyser de manière hebdomadaire tous les impayés du groupe.

Ainsi, après la baisse observée à fin 2019, la hausse du ratio de sinistralité groupe pour l'année 2020 est contenue et le ratio s'établit à moins de 52%. Cette hausse provient essentiellement de la dégradation de la situation économique sur les régions Amérique Latine et Amérique du Nord :

	FY-20	FY-19	FY-18
Groupe	51,8	43,5	44,2
Europe du Nord	37,0	40,9	48,9
Europe de l'Ouest	47,3	34,6	34,6
Europe centrale	46,0	42,5	49,7
Méditerranée et Afrique	55,4	46,3	48,8
Amérique du Nord	63,7	45,8	39,1
Amérique latine	72,3	60,1	57,9
Asie Pacifique	48,6	35,9	23,6

Ratio de sinistralité avant réassurance, incluant les frais de gestion de sinistres

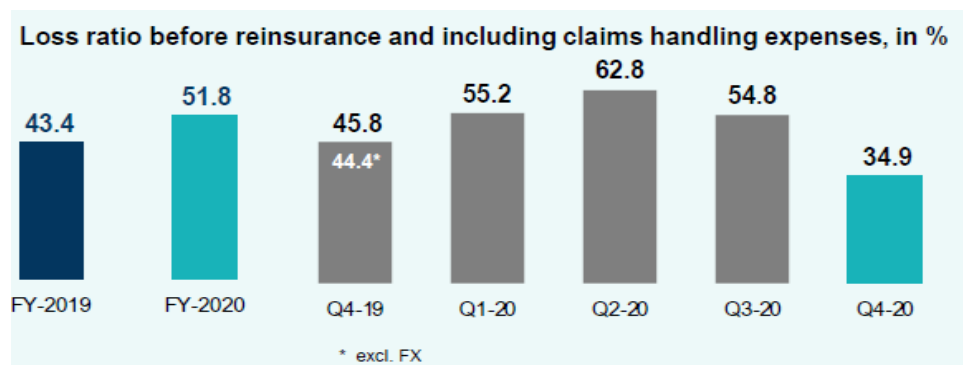
Risques liés à la constitution des provisions techniques d'assurance

Pour pallier à l'incertitude entourant l'estimation des provisions pour sinistres à payer (plus particulièrement au risque de sous-provisionnement), les normes comptables en vigueur permettent de le provisionner par le biais de marges de prudence. En pratique, les *guidelines* de provisionnement Groupe diffusées aux entités assurent une homogénéité des pratiques de provisionnement au sein du Groupe.

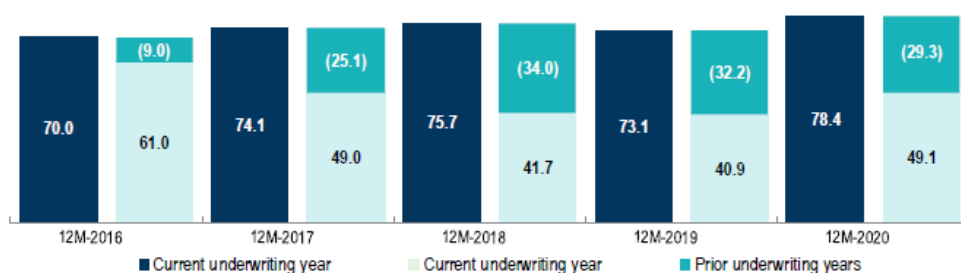
Pour mettre en place ces marges de prudence, Coface a adopté une approche *quantile ou VaR* qui permet de se prémunir d'une variation défavorable de la sinistralité (avec une période de retour donnée).

Par ailleurs, la tolérance au risque du Groupe spécifie que le niveau de provisionnement, toute ligne de produit et tous exercices de survenance confondus doit se situer au minimum au quantile à 90% des provisions pour sinistres, c'est-à-dire que les provisions constituées couvrent 90% des situations possibles de la charge ultime.

Au 31 décembre 2019, la provision comptable dépasse le quantile 90%, ce qui permet à Coface a minima de se prémunir d'une dérive décennale du provisionnement.



Loss ratio before reinsurance and excluding claims handling expenses, in %



Déroulé des provisions pour sinistres

Le déroulé des provisions pour sinistres présente l'évolution des provisions pour sinistres au cours des dix dernières années.

Le triangle ci-dessous, présentant le développement des ratios de sinistralité ultime, détaille, pour une ligne donnée N, la vision à chacune des clôtures ultérieures (N+1, N+2...). L'estimation du ratio de sinistralité final varie en fonction de la fiabilité croissante de l'information relative aux sinistres encore en cours. L'écart entre le ratio de sinistralité initial et le ratio de sinistralité final mesure l'excédent ou l'insuffisance des provisions enregistrées à l'origine.

Triangle de développement des ratios de sinistralité ultimes (bruts de réassurance et hors frais de gestion de sinistres)

Année d'occurrence (N) / année de développement (en %)	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
2011	73,6	61,1	55,0	54,4	53,2	52,3	51,2	50,7	50,0	49,5
2012	77,1	67,4	60,9	58,6	59,8	59,8	59,0	58,0	58,0	
2013	72,7	56,9	51,1	49,2	49,4	48,4	47,5	46,9		
2014	72,6	61,8	62,9	59,7	57,2	55,9	55,6			
2015	70,3	65,6	55,6	51,7	50,4	49,0				
2016	70,2	63,1	52,7	51,1	50,5					
2017	74,1	61,5	50,6	46,1						
2018	75,8	61,9	49,6							
2019	73,2	67,3								
2020	78,3									

Le niveau de sinistralité de l'année 2020 a démarré à un niveau plus élevé que les exercices précédents dans le contexte de la crise sanitaire. Néanmoins, Coface a maîtrisé son ratio de sinistralité ultime à fin 2020 à un niveau de 78,3%.

Le second tableau, ci-dessous, intitulé « Triangle de développement des sinistres payés cumulés, nets de recours (brut de réassurance) », détaille, pour chaque exercice de survenance, le montant cumulé des règlements relatifs aux exercices de survenance N et antérieurs intervenus depuis le 31 décembre N. Le processus de déclaration des sinistres, de leur indemnisation et des éventuels recours s'étale sur plusieurs années. Cela nécessite de suivre les sinistres par année de rattachement.

Triangle de développement des sinistres payés cumulés, nets de recours (bruts de réassurance)

Année d'occurrence (N) / année de développement (en millions d'euros)	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
2011	67	458	566	597	626	608	596	594	592	591
2012	117	446	562	575	580	593	596	601	616	
2013	83	400	491	523	527	523	516	515		
2014	74	417	572	613	616	611	605			
2015	62	370	474	488	480	476				
2016	55	327	442	474	481					
2017	58	310	411	436						
2018	68	346	447							
2019	73	417								
2020	67									

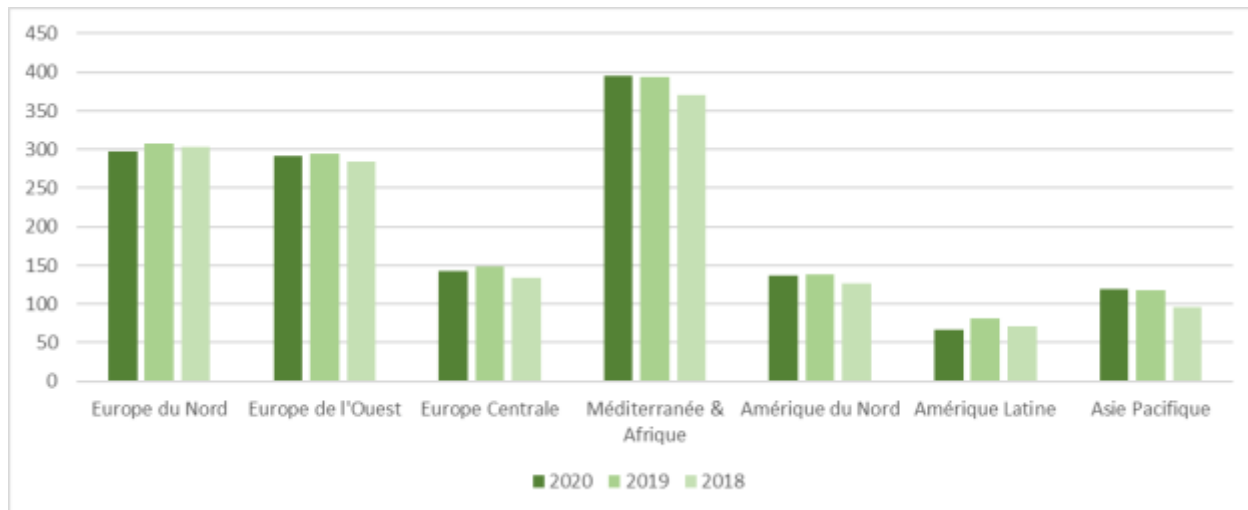
Malgré le contexte dégradé, les paiements de sinistres rattachés à l'année 2020 n'ont pas connu de hausse significative par rapport aux années précédentes.

Risque sur les primes encaissées

L'exécution du plan *Fit To Win* (2016-2019) avait permis un redressement de l'activité de Coface et une croissance des primes au cours des dernières années. Le plan *Build to Lead* (2020-2023) prévoyait également une croissance raisonnable des primes : celle-ci a été contrariée par la situation qui a prévalu en 2020.

Le développement du chiffre d'affaires de Coface est tiré par l'acquisition de nouveaux clients, l'amélioration du taux de rétention des clients existants, les actions de re-tarification. En revanche, il peut être affecté par la baisse du chiffre d'affaires des assurés. Cette dernière a été modérée en 2020 et, sur le 1^{er} semestre, les efforts du management de Coface ont porté sur les actions de rétention, dont le taux annuel s'établit au plus haut niveau chez Coface (91.9% en 2020 vs 91.6% en 2019), et sur les actions de re-tarification qui ont été pilotées au sein des comités exécutifs tenus de manière hebdomadaire sur la période. Outre ces actions, le deuxième semestre a vu se développer les actions de conquête de nouveaux clients.

Toutes ces mesures ont permis de réduire l'impact de la crise sur le chiffre d'affaires de Coface, qui apparaît en baisse de 2% sur l'ensemble de l'année 2020. Des disparités existent toutefois selon les régions. La baisse d'activité a été en effet plus marquée sur les régions Amérique Latine (à cause d'un effet change important), Europe du Nord et Europe Centrale, tandis que le chiffre d'affaires est en hausse sur la région Méditerranée et Afrique, grâce notamment au taux de rétention élevé et aux actions de re-tarification.



Chiffre d'affaire Coface (en M€)

Risque sur les nouveaux produits

Le dispositif de maîtrise des risques sur les nouveaux produits s'articule autour de plusieurs procédures établies au sein du groupe qui permettent de contrôler les risques relatifs aux lancements et aux évolutions de produits :

- Approbation des nouveaux produits : le Groupe s'appuie sur un comité des produits Groupe pour assurer la cohérence de la gamme de produits distribués avec la stratégie de l'entreprise. Il valide l'introduction de nouveaux produits dans la gamme et supervise les gammes distribuées dans chaque région. Il regroupe les fonctions marketing, commercial, organisation, conformité, risque, actuarielle et toute autre fonction selon les projets.
- Validation des évolutions de produits : toute évolution de produit que ce soit au niveau des termes de la police, du mode de tarification, du mode de distribution, de la cible (assuré, pays), doit être transmise à la direction marketing Groupe et à la direction juridique.
- Délégations commerciales : pour sécuriser la profitabilité des polices, les paramètres contractuels de la police ayant une forte influence sur la performance de la police ou sur la gestion des risques font l'objet d'un système de délégations à sept niveaux de responsabilité.
- Tarification : le Groupe utilise un outil commun de tarification (PEPS), permettant à ses utilisateurs de créer des projets de tarification à l'aide d'outils de simulations et de formuler des propositions tarifaires cohérentes avec les objectifs du Groupe.

1.2.2 « Risques financiers »

Les risques financiers recouvrent l'ensemble des risques liés à la gestion des actifs et des passifs. Ils comprennent : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de liquidité, le risque sur actions, le risque immobilier, le risque de spread, et le risque de contrepartie.

Définitions des facteurs de risque financiers

Principaux facteurs de risque de crédit

Risque liés au portefeuille d'investissement

- ◆ le risque de **taux d'intérêt** se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant la courbe des taux d'intérêt ou la volatilité des taux d'intérêt ;
- ◆ le risque de **change** se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité des taux de change ;
- ◆ le risque de **liquidité** se matérialise par l'impossibilité de faire face aux obligations contractuelles ou contingentes de paiement ;
- ◆ le risque sur **actions** se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actions ;
- ◆ le risque **immobilier** se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actifs immobiliers ;
- ◆ le risque de **spread** se matérialise par la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité des marges (*spreads*) de crédit par rapport à la courbe des taux d'intérêt sans risque ;

- ◆ le risque de **contrepartie** se matérialise par le défaut inattendu, ou la détérioration de la qualité de crédit, des contreparties et débiteurs de l'entreprise.

Le Groupe a mis en place une politique d'investissement prenant en compte la gestion des risques financiers au travers de la définition de son allocation stratégique, la réglementation applicable aux compagnies d'assurance et les contraintes d'investissement résultant de la gestion de son passif. La stratégie d'investissement mise en œuvre doit permettre de faire face aux engagements du Groupe vis-à-vis de ses assurés tout en optimisant les investissements et la performance dans un cadre de risque défini.

Risques liés au refinancement de l'activité d'affacturage

Mesure de risques liés à l'activité d'affacturage

L'opération d'affacturage est un moyen de financement par laquelle une entreprise faisant appel à un organisme financier, appelé *factor*, dans le cadre d'un contrat signé entre les deux parties, cède les créances qu'elle détient sur ses clients, avec transfert des droits (subrogation) au profit du *factor* contre le financement rapide de ces créances, moyennant une rémunération (commission sur les services et intérêts sur le financement).

Le *factor* finance ainsi l'entreprise de manière anticipée, ce qui optimise la trésorerie de celle-ci, et se fait rembourser en retour par les règlements des débiteurs, soit en recouvrant directement (*factoring* avec recours), soit en étant indemnisé par une police d'assurance-crédit souscrite par l'entreprise (*factoring* sans recours), en cas d'impayé ou d'insolvabilité de ceux-ci.

À la négociation du contrat, le type de produit, l'analyse de la solvabilité du client, de la qualité de la créance et du portefeuille de débiteurs, ainsi que les conditions et la tarification appliquées, conditionnent le risque sur le financement des créances.

Les risques sont couverts par des fonds de garanties ou réserves (retenue de garantie appliquée sur la quotité de financement) sur chaque contrat, auxquels peut s'ajouter un fonds de réserve spécifique, et basé sur une évaluation en amont :

- ◆ du risque technique : le non-paiement intégral des factures financées par le *factor*, autre que pour motif d'insolvabilité des débiteurs (risque de dilution) ;
- ◆ du risque cédant : les pertes irrécouvrables potentielles en cas d'insolvabilité ou de la défaillance du client (Loss Given Default).

Le risque cédant est évalué par :

- ◆ analyse de la situation financière des clients au travers des outils de notation interne ;
- ◆ audit sur place pour contrôler la fiabilité des procédures internes (outils, créances, livraisons, paiements, recouvrement...) pour tout nouveau client ou d'un client existant ;
- ◆ vérifications quotidiennes des factures et des financements.

Le risque débiteur est géré de deux façons en fonction de la typologie du contrat:

- ◆ contrat sans recours : une police d'assurance-crédit Groupe ou auprès d'un assureur-crédit tiers est souscrite par le client pour se prémunir du risque d'impayés des débiteurs ;
- ◆ contrat avec recours : le *factor* n'assume pas seul le risque d'insolvabilité des acheteurs et a un recours contre son client pour les factures impayées.

L'activité d'affacturage est encadrée par des règles Groupe spécifiques, et est menée dans deux sociétés du Groupe, Coface Finanz (Allemagne), Coface Factoring Poland (Pologne).

Un outil unique (Magellan) structure l'activité d'affacturage et concentre l'ensemble des données relatives à la vie des contrats : données clients, acheteurs, factures, contrats, financement et fonds de garantie.

Les encours d'affacturage sont enregistrés dans l'outil Groupe (ATLAS) permettant une gestion consolidée de son exposition sur un acheteur ou un groupe d'acheteurs.

Une organisation spécifique et des procédures de contrôle interne ont été mises en place dans les filiales pour le suivi au quotidien des opérations (flux de financements, retards de paiement des débiteurs).

Depuis avril 2017, une nouvelle organisation a été mise en place au niveau Groupe avec la création de la direction de la souscription commerciale Groupe, et une équipe dédiée qui supervise l'activité *Factoring*.

Outre un contrôle de second niveau pour s'assurer du respect des règles Groupe sur l'activité affacturage, des délégations sont accordées aux entités qui au-delà de celles-ci requièrent, un accord de la direction de l'arbitrage et de la souscription Groupe.

Les activités d'affacturage sont couvertes par le traité de réassurance du Groupe (les risques acheteurs par la section assurance-crédit et les risques cédants par une section affacturage dédiée).

Evaluation et maîtrise du risque financier

Risques liés au portefeuille d'investissements

Le Groupe détient un portefeuille de placements principalement composé d'instruments financiers et conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui offrant des revenus plus récurrents et stable.

La juste valeur de ce portefeuille de placements s'élevait au 31 décembre 2020 à 2 838 millions d'euros (hors équivalents de trésorerie et investissements dans les filiales non consolidées). Le Groupe met en œuvre une politique de répartition de son portefeuille de placements visant à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à obtenir un équilibre optimal entre risques et rendement.

Portefeuille de placement (juste valeur)*	Au 31 décembre					
	2020		2019		2018	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Actions	149	5,3 %	175	6,1 %	178	6,6 %
Obligations	1 914	67,6 %	2 119	74,4 %	1 775	65,6 %
Prêts, dépôts et autres placements financiers	540	19,0 %	319	11,2 %	525	19,3 %
Immobilier de placement	231	8,1 %	236	8,3 %	227	8,4 %
TOTAL	2 834	100,0 %	2 848	100,0 %	2 705	100,0 %

* Hors filiales non consolidées.

Au 31 décembre 2020, les obligations représentaient 67,6 % du total du portefeuille de placement.

Le Groupe, dans le cadre de l'allocation stratégique et en lien avec la crise sanitaire a mis en place dès le début de la crise des actions visant à diminuer le risque du portefeuille de placement. Le risque a été maîtrisé grâce à la revue de l'ensemble des contreparties du portefeuille, dès fin février, et à la diminution de l'exposition aux dettes d'Etats italiennes et espagnoles, à la dette des pays émergents, la dette à haut rendement, aux obligations d'entreprises investment grade BBB et aux actions, au profit du monétaire.

Répartition par type de dette du portefeuille obligataire (juste valeur)	Au 31 décembre					
	2020		2019		2018	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Souverains et assimilés	821	42,9 %	1 013	47,8 %	963	54,2 %
Non-souverains	1 093	57,1 %	1 106	52,2 %	812	45,8 %
TOTAL	1 914	100,0 %	2 119	100,0 %	1 775	100,0 %

Ces investissements sont tous réalisés dans un cadre de risque strictement défini ; la qualité des émetteurs, la sensibilité des émissions, la dispersion de positions émettrices et zones géographiques font l'objet de règles précises définies dans les différents mandats de gestion octroyés aux gérants dédiés du Groupe.

Aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020, les principales caractéristiques du portefeuille obligataire par zone géographique étaient les suivantes :

Répartition par zone géographique du portefeuille obligataire (juste valeur)	Au 31 décembre					
	2020		2019		2018	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Asie – Pays développés	247	12,9 %	294	13,9 %	248	14,0 %
Pays émergents ⁽¹⁾	203	10,6 %	267	12,6 %	165	9,3 %
Zone euro	814	42,5 %	925	43,6 %	833	46,9 %
Europe hors zone euro ⁽²⁾	238	12,4 %	192	9,0 %	132	7,4 %
Amérique du Nord	412	21,5 %	430	20,3 %	397	22,4 %
Supranational	1	0,03 %	12	0,5 %	0	0,0 %
TOTAL	1 914	100,0 %	2 119	100,0 %	1 775	100,0 %

(1) Pays dans lesquels le Groupe est présent, principalement Brésil, Mexique.
(2) Principalement le Royaume-Uni et la Suisse.

Le portefeuille de placement est exposé principalement aux zones de pays développés en zone euro et en Amérique du Nord avec une légère hausse entre 2019 et 2020.

Le portefeuille obligataire demeure essentiellement investi dans des États (42,9% en 2020) et entreprises de qualité *investment grade* (54,2% en 2020)⁸. Ces investissements ont été réalisés dans le cadre d'une politique de risque strictement définie et une attention particulière a été placée sur la qualité des émetteurs, la sensibilité des émissions, la dispersion des positions des émetteurs et des zones géographiques dans les différents mandats de gestion octroyés aux gérants dédiés du Groupe. Globalement en 2020, le groupe a amélioré la qualité de son portefeuille obligataire, dont plus de 63% est noté A et au-dessus contre 55% en 2019.

Répartition par notation* des obligations dans le portefeuille obligataire (juste valeur)	Au 31 décembre					
	2020		2018		2017	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
AAA	213	11,1 %	245	11,6 %	284	16,0 %
AA – A	999	52,2 %	929	43,8 %	755	42,5 %
BBB	613	32,0 %	776	36,6 %	588	33,1 %
BB – B	89	4,7 %	168	7,9 %	148	8,4 %
CCC et inférieur	0	0,0 %	1	0,1 %	0	0,0 %
TOTAL	1 914	100,0 %	2 119	100,0 %	1 775	100,0 %

* Notation médiane entre Fitch, Moody's et Standard & Poor's.

Risque de liquidité

Le portefeuille obligataire du Groupe présente une durée courte, en accord avec son passif. La répartition des durations obligataires est présentée ci-dessous :

Répartition par durée du portefeuille obligataire	Au 31 décembre					
	2020		2018		2017	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
< 1 an	284	14,8 %	443	20,9 %	316	17,8 %
1 an < > 3 ans	465	24,3 %	569	26,8 %	593	33,4 %
3 ans < > 5 ans	407	21,3 %	438	20,7 %	418	23,5 %
5 ans < > 10 ans	613	32,0 %	572	27,0 %	415	23,4 %
> 10 ans	145	7,6 %	97	4,6 %	33	1,9 %
TOTAL	1 914	100,0 %	2 119	100,0 %	1 775	100,0 %

L'exposition à court terme a légèrement baissé avec 39,1 % des titres du portefeuille obligataire qui ont une durée inférieure à 3 ans au 31 décembre 2020 et une hausse des titres avec une durée supérieure à 5 ans (39,6% contre 31,6% en 2019) dû à la hausse de la durée du portefeuille obligataire.

La situation d'une entreprise d'assurance en matière de liquidité est évaluée par des standards mesurant la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements financiers.

i) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est suivi à travers l'analyse par le département Trésorerie, Investissement et ALM Groupe des disponibilités et projections de flux de trésorerie des différentes entités sur l'ensemble du périmètre. Ces données font l'objet d'analyses constantes permettant de piloter les liquidités à des fins de besoins monétaires ou placements financiers dans le cas d'excès récurrents de liquidité. La trésorerie Groupe soutient la liquidité au sein du Groupe via des conventions de trésorerie qui peuvent être établies entre les entités pour assurer des besoins CT et apporter une flexibilité dans les besoins de financement.

Lors du comité ALM, un ensemble d'indicateurs de liquidité sont réalisés dont un écoulement statique et dynamique du bilan par maturité afin de surveiller les éventuels gaps de liquidité et la capacité d'absorber un choc prédéfini et des exercices de stress test de liquidité sous les scénarios ORSA. Avec le début de la crise sanitaire, ces études de liquidité ont eu pour principal but le pilotage du seuil monétaire du portefeuille d'investissement en tenant compte de l'évolution de la situation du Groupe et des prévisions de sinistres. Ceux-ci permettant la maîtrise du risque de liquidité et l'évaluation de la durée moyenne du portefeuille de placement.

⁸ Selon l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's, sont considérées comme *investment grade* toutes les obligations notées au minimum BBB- et comme *high yield* les obligations ayant une note inférieure ou égale à BB+.

En parallèle, la liquidité de ce portefeuille est régulièrement surveillée via des indicateurs de marché (évolution des flux, *spreads*, fourchettes achat et vente), et via le gestionnaire Amundi qui réalise pour Coface des analyses régulières sur les délais et coûts de liquidation de l'ensemble des lignes en portefeuilles dans les conditions actuelles et dans des conditions stressées de marché. Coface s'assure ainsi qu'à tout moment son portefeuille puisse être liquidé dans une proportion significative et en moins d'1 mois.

La politique d'investissement mise en œuvre est orientée par ailleurs vers des placements très liquides et permettant un désengagement des portefeuilles de taux à coût limité et avec une moindre décote des instruments détenus quelles que soient les conditions de marché. Le portefeuille de placement de produits de taux (très majoritaire dans l'allocation globale d'actifs du Groupe) est investi quasi-essentiellement en taux fixe (plus facilement modélisable) et présente également une durée courte (4,2 au 31 Décembre 2020) en lien avec le passif du Groupe et son activité d'assurance-crédit. De plus le portefeuille de placements doit conserver également une part significative de ses actifs dans des produits de trésorerie très liquides permettant une mobilisation totale des sommes placées dans des délais inférieurs à 15 jours. Le comité ALM fixe cette part sur la base des études de *stress test* effectuées périodiquement.

ii) *Le risque de taux*

Une part significative du portefeuille de placements du Groupe est investie en obligations. Au 31 décembre 2020, les obligations représentaient 67,6 % de la juste valeur totale de son portefeuille de placements.

Le Groupe est donc soumis au risque de taux, ce risque s'entendant à la fois du risque de taux d'intérêt et du risque de *spread*, particulièrement sensible sur les obligations. En période de baisse des taux, le risque est de voir le taux moyen du portefeuille s'abaisser (le réinvestissement s'effectuant à des taux plus bas) ou de voir la durée du portefeuille augmenter (rendant plus sensible le portefeuille à une future variation des taux). À l'inverse, en période de hausse des taux, le risque est de voir la valeur de marché du portefeuille obligataire baisser, ce qui peut conduire le Groupe à enregistrer des moins-values latentes. Toute variation significative de la valeur de son portefeuille obligataire liée à une évolution des taux est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son résultat net, sa trésorerie, sa marge de solvabilité et sa situation financière.

Le risque de taux porté par le Groupe sur son portefeuille financier est limité, la sensibilité maximale autorisée sur la classe d'actifs obligataires étant délibérément plafonnée à 5⁹. La sensibilité du portefeuille obligataire s'établit au 31 décembre 2020 à 4,17.

iii) *Politique de couverture*

La direction des investissements du Groupe, en charge du pilotage des investissements et de la gestion du portefeuille de placements, peut autoriser le recours à des couvertures sur le risque de remontée des taux, au travers d'instruments financiers à terme (swaps, futures, options) liquides sur un marché réglementé ou bien de gré à gré avec des contreparties notées A- ou plus.

Ces opérations sont réalisées exclusivement à des fins de couverture et en stricte application de la réglementation applicable aux compagnies d'assurance. Le nominal de la couverture est alors strictement limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille (actions ou produits de taux) afin de couvrir des actifs effectivement détenus dans le portefeuille. Le Groupe n'a pas eu recours à ce type de protection en 2020.

iv) *Risque sur actions*

Les marchés actions se caractérisent par une volatilité qui engendre un risque significatif pour un assureur soumis par ailleurs à des règles spécifiques en termes de provisionnement (provisions pour dépréciation durable) et de consommation de fonds propres (directive Solvabilité II).

Le Groupe a dans ce cadre de nouveau revu son exposition actions en 2020 via les travaux menés sur la revue de son allocation stratégique. Son exposition potentielle en actions est ainsi strictement limitée à moins de 10 % de son portefeuille et concentrée sur la zone euro, en lien avec son cœur d'activité. Le Groupe n'a pas de concentration spécifique de son risque actions sur un ou des secteurs économiques en particulier. La gestion est étalonnée sur l'indice de référence MSCI EMU¹⁰. Ces investissements font par ailleurs l'objet d'une couverture discrétionnaire mise en place afin d'atténuer d'éventuels chocs extrêmes. La stratégie de couverture est dynamique : son niveau, son périmètre et son amplitude sont définis par la direction des investissements en lien avec le gestionnaire en charge de la plateforme de gestion.

Au 31 décembre 2020, les actions représentent 5,3 % du portefeuille de placement dont 5 % d'actions cotées sur un marché de la zone euro. Ces investissements ont fait l'objet d'une couverture partielle sur l'indice Eurostoxx 50. Ces couvertures peuvent être ajustées au gré des investissements et du montant de plus ou moins-values latentes des actions détenues.

⁹ La sensibilité d'une obligation mesure la perte de valeur de celle-ci en cas de hausse des taux d'intérêt. Ainsi, une obligation ayant une sensibilité de 4 verra sa valeur de marché diminuer de 4 % si les taux d'intérêt augmentent de 1 %.

¹⁰ Publié par Morgan Stanley Capital International, l'indice MSCI EMU est un indice pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant conçu pour mesurer la performance des marchés actions des pays de la zone euro.

Les tableaux suivants, permettant d'évaluer la sensibilité du portefeuille selon la méthode dite par référence d'IFRS 7, montrent que le portefeuille, hors effet des couvertures actions ou taux mises en place, est au 31 décembre 2020, légèrement moins sensible aux effets combinés d'une hausse de 100 points de base des taux obligataires et d'une chute de 10 % du marché action qu'il ne l'était au 31 décembre 2019. Ceci s'explique par la baisse de notre exposition aux marchés des dettes d'entreprises, dettes émergentes ainsi qu'actions malgré la hausse de la sensibilité obligataire.

► Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions et obligations au 31 décembre 2020

(en millions d'euros)	Valeur de marché au 31 décembre 2020	Impact hausse de taux de 100 points de base ^{(1) (2)}	Impact baisse des marchés actions de 10 % ⁽²⁾	Impact baisse des marchés actions de 20 % ⁽²⁾
Obligations	1 914	- 79,9		
Actions	149		- 14,9	- 29,8
TOTAL	2 063	- 79,9	- 14,9	- 29,8

(1) Sensibilité moyenne du portefeuille obligataire fin 2020 : 4,17.

(2) Hors effet couverture éventuel.

► Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions et obligations au 31 décembre 2019

(en millions d'euros)	Valeur de marché au 31 décembre 2019	Impact hausse de taux de 100 points de base ^{(1) (2)}	Impact baisse des marchés actions de 10 % ⁽²⁾	Impact baisse des marchés actions de 20 % ⁽²⁾
Obligations	2 119	- 82,6		
Actions	175		- 17,5	- 34,9
TOTAL	2 294	- 82,6	- 17,5	- 34,9

(1) Sensibilité moyenne du portefeuille obligataire fin 2019 : 3,9.

(2) Hors effet couverture éventuel.

► Sensibilité du portefeuille aux variations des marchés actions et obligations au 31 décembre 2018

(en millions d'euros)	Valeur de marché au 31 décembre 2018	Impact hausse de taux de 100 points de base ^{(1) (2)}	Impact baisse des marchés actions de 10 % ⁽²⁾	Impact baisse des marchés actions de 20 % ⁽²⁾
Obligations	1 775	- 62,5		
Actions	178		- 17,8	- 35,6
TOTAL	1 953	- 62,5	- 17,8	- 35,6

(1) Sensibilité moyenne du portefeuille obligataire fin 2018 : 3,52.

(2) Hors effet couverture éventuel.

v) **Risque de change**

Au 31 décembre 2020, 36,7 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe était réalisé en dehors de la zone euro et donc soumis à un risque de change.

Les filiales ou succursales dont les comptes sont établis en euros et qui souscrivent en d'autres devises doivent respecter les mêmes principes de congruence (adossement entre actifs et passifs libellés dans une devise autre que celle servant de référence à la délivrance des états comptables). À titre exceptionnel, des positions ouvertes en autres devises peuvent être couvertes. Aucun investissement en devises n'est réalisé à des fins spéculatives par le Groupe.

La grande majorité des instruments de placements du Groupe est libellée en euros. L'exposition au risque de change au titre du portefeuille d'investissement est limitée : au 31 décembre 2020, plus de 75 % des placements sont ainsi libellés en euro.

Répartition par devise du portefeuille de placements	Au 31 décembre					
	2020		2019		2018	
	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
EUR	2 140	75,5 %	2 058	72,3 %	1 989	73,6 %
USD	274	9,7 %	341	12,0 %	323	12,0 %
Autres*	420	14,8 %	449	15,8 %	392	14,5 %
TOTAL	2 834	100,0 %	2 848	100,0 %	2 705	100,0 %

* Principalement le dollar de Singapour, la livre sterling, le dollar de Hong Kong et le dollar canadien.

De plus, concernant la majeure partie du portefeuille qui regroupe l'ensemble des entités européennes du Groupe, le risque de change est systématiquement couvert pour les investissements en devises dérogeant au principe de

congruence. Ainsi, au 31 décembre 2020, les investissements en obligations libellées en dollar américain, livre sterling, yen, couronne norvégienne et en couronne suédoise de ce portefeuille ont fait l'objet de couvertures systématiques contre euro de la part des gestionnaires en charge des portefeuilles concernés. Les opérations en devises réalisées par les filiales font l'objet d'un suivi par le Groupe afin d'arbitrer au cas par cas la nécessité de souscrire les couvertures associées.

► Sensibilité du résultat net des entités en devises étrangères aux taux de change

	Taux de change moyen (décembre 2020)	Résultat net (part du Groupe) en milliers d'euros au 31 décembre 2020	Résultat net (part du Groupe) en milliers de devises au 31 décembre 2020	Hypothèse Variation du taux de change de 10 %	Résultat net (part du Groupe) en milliers d'euros après variation du taux de change	Écart de taux entre taux réel et taux de change variant de 10 %
Réal brésilien	0,1697	-2 086	-12 289	0,1867	-2 294	-209
Dollar canadien	0,6539	-1 030	-1 576	0,7193	-1 133	-103
Franc suisse	0,9344	-4 950	-5 297	1,0278	-5 444	-495
Livre sterling	1,1247	7 512	6 679	1,2372	8 263	751
Dollar Hong Kong	0,1130	9 962	88 175	0,1243	10 959	996
Peso mexicain	0,0408	-1 411	-34 572	0,0449	-1 552	-141
Zloty polonais	0,2250	9 675	42 990	0,2476	10 642	967
Leu roumain	0,2067	1 763	8 528	0,2274	1 939	176
Rouble russe	0,0121	2 824	233 353	0,0133	3 107	282
Dollar singapourien	0,6356	-13 715	-21 578	0,6992	-15 087	-1 372
Dollar américain	0,8763	-5 049	-5 762	0,9639	-5 554	-505
Autres		4 817			4 817	0
Euro		74 587			74 587	0
TOTAL		82 900			83 250	350

Gestion des risques liés aux variations des taux de change

Pour prévenir les effets défavorables d'une variation des taux de change, le Groupe a mis en place une politique de gestion actif-passif suivie par la Direction des investissements, financement et achats Groupe. La stratégie de couverture du risque de change a pour objectif premier de réduire le risque associé au change une fois le seuil acceptable défini atteint ou dépassé. Elle ne vise pas à éliminer tout le risque de change ni à générer un revenu supplémentaire par des stratégies considérées comme spéculatives. La stratégie doit ainsi couvrir globalement des positions en devises existantes au sein du groupe avec un montant couvert au maximum égal au sous-jacent détenu dans la devise concernée. Elle doit enfin prendre en compte le coût induit des mécanismes de couvertures et ses effets attendus sur le compte de résultat en lien avec la réduction recherchée du risque de change.

Au-delà des couvertures systématiques en place sur le portefeuille d'investissement, la stratégie de couverture de risque de change du groupe s'attache ainsi principalement et le cas échéant à mettre en place des « macro couvertures » sur les principales expositions du groupe et sur les devises les plus liquides. La stratégie de couverture recommandée par défaut au sein du Groupe est la couverture naturelle (couverture des actifs monétaires en devises étrangères par des passifs monétaires dans les mêmes devises afin que les variations de change aient un impact limité sur le résultat du groupe). En complément de celle-ci, une couverture financière pourra être alors considérée. Toute couverture financière implique l'utilisation d'instruments financiers pour se prémunir du risque de change, notamment des contrats de changes à termes, swap de change ou dérivés de change. Les différents instruments vont différer par leur terme et leur caractère optionnel ou non. Toutes les propositions de couverture du risque de change sont analysées et validées par le comité ALM.

vi) Risques immobiliers

Le risque immobilier se matérialise par le fait de voir la valeur de marché se réduire impactant ainsi les plus-values latentes enregistrées sur ces immeubles voire à constater des moins-values latentes.

Dans le cadre de l'allocation stratégique du Groupe, l'exposition maximale de l'immobilier est limitée à 9% en prenant en compte le risque de liquidité de ces supports ainsi que des résultats de stress-test sur la classe d'actifs.

Le portefeuille actuel du Groupe est composé d'immeubles utilisés dans le cadre de ses activités d'exploitation ainsi que de fonds à sous-jacent immobilier. Ceux-ci investissent principalement sur les secteurs de bureau, de commerces et de logistique dans des emplacements dits core au sein des différents pays européens et aux Etats-Unis. Le groupe a mis en

place des règles de diversification en nombre de support avec un seuil d'emprise maximum par support d'investissement et également un niveau moyen maximum d'endettement de 40%.

Au 31 décembre 2020, le Groupe est exposé à l'immobilier pour une juste valeur de 303,2 millions d'euros, qui se répartissent en 72,6 millions d'euros d'immobilier d'exploitation et 230,5 millions d'euros d'immobiliers de placement intégrant 15 supports différents.

vii) Le risque de contrepartie

Au 31 décembre 2020, plus de 95 % des obligations détenues par le Groupe ont une notation médiane supérieure ou égale à BBB- et aucune exposition notée CCC, attribuée par au moins une agence de notation reconnue au niveau international. À la même date, l'exposition de son portefeuille de placements est majoritairement orientée sur les pays de la zone euro excepté la Grèce. Malgré cette politique de sélection des risques, il ne peut exclure que son portefeuille de placements n'enregistre des variations de valeurs significatives en raison de tensions actuelles persistantes ou potentielles à venir sur les marchés financiers, en particulier sur les dettes souveraines et d'entreprises. Ces défaillances ou craintes de défaillances d'émetteurs publics ou privés ou de tout autre tiers, contreparties diverses, institutions financières, chambres de compensation ou bourses de valeurs pourraient perturber les marchés, provoquer une hausse de la volatilité des instruments financiers, engendrer des défaillances en chaîne ou même conduire à une illiquidité généralisée et sont susceptibles de conduire le Groupe à enregistrer des pertes ou des dépréciations des actifs investis, ou encore à des pertes latentes significatives ou ne plus lui permettre de répondre aux éventuels besoins de fonds pour honorer ses engagements. De telles pertes ou dépréciations peuvent nuire à la valeur de ses investissements, réduire leur rentabilité et avoir un effet défavorable significatif sur ses revenus actuels et futurs, son résultat net, sa trésorerie, sa marge de solvabilité et sa situation financière.

Gestion des risques de contrepartie et concentration

Le risque de concentration est également pris en compte dans la politique d'investissement avec une dispersion imposée du portefeuille mais aussi une gestion des encours répartie entre plusieurs gestionnaires d'actifs. Concernant la dispersion du portefeuille de placements, la politique d'investissement intègre des limites d'investissement catégorielles et de concentration.

En particulier des exclusions sont formulées et revues annuellement, lors de la revue des règles d'investissement groupe, voire semestriellement à l'occasion du comité stratégique d'investissement (qui fixe les politiques d'investissements et arbitre les allocations stratégiques) sur :

- ◆ Certains émetteurs ;
- ◆ Certains pays considérés comme porteurs de risques excessifs ;
- ◆ Certains produits : produits structurés (titres ou hors bilan), produits dérivés utilisés à des fins autre qu'une couverture (liste définie dans la politique d'investissement PICIM).

Le risque de contrepartie est également encadré de limite en pourcentage de l'exposition totale. Cette limite fixée à 5 % du total de l'encours géré prend en compte les investissements effectués pour le compte de Coface sur un même émetteur tout type d'instruments financiers courts termes confondus. Un système de limite selon les ratings et la nature des investissements (court terme, à plus d'un an, opérations de change et sur le marché OTC) est également défini et régulièrement contrôlé.

Le risque de contrepartie est aussi surveillé sur les contreparties bancaires avec lesquelles le Groupe a des relations, partout dans le monde. Une liste de surveillance est établie et mise à jour régulièrement en intégrant des notations d'agences indépendantes du Groupe. La trésorerie Groupe est aussi déterminante dans le choix par les entités locales des partenaires bancaires.

Au 31 décembre 2020, les 10 principales expositions du portefeuille obligataire sur des émetteurs privés étaient de 133,3 millions d'euros, soit 7% de la juste valeur du portefeuille obligataire, une exposition stable par rapport à 2019 démontrant le maintien d'une diversification des expositions privées dans le portefeuille.

Plus généralement, le Groupe a mis en œuvre au sein de son portefeuille d'investissement et pour toutes les classes d'actif des règles de gestion imposant une diversification géographique et sectorielle des risques afin de se prémunir ou d'amoinrir un défaut éventuel.

Risques liés au refinancement de l'activité d'affacturage

Les besoins de liquidité du Groupe correspondent d'une part à la couverture de ses charges d'exploitation, au règlement des sinistres et aux charges financières, et d'autre part aux besoins de liquidité de l'activité affacturage en Allemagne et en Pologne. Les principales sources de liquidité concernant les activités d'assurance sont les primes d'assurances encaissées et les produits nets des placements. Les liquidités destinées à couvrir les besoins de financement de l'activité affacturage s'élevaient au 31 décembre 2020 à 1 961 millions d'euros et correspondaient à des tirages de lignes de crédit bilatérales et de facilités de caisse d'un montant maximum de 929 millions d'euros, à des émissions réalisées dans le cadre d'un programme d'émission de billets de trésorerie d'un montant maximum de 650 millions d'euros et d'un

programme de titrisation de créances d'affacturage en Allemagne, pour une enveloppe globale maximum de 1 100 millions d'euros. Une résiliation anticipée du programme de titrisation ou des financements connexes, en cas de non-respect des engagements ou en cas de défaut pourrait avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière. Un suivi conjoint est en place entre l'emprunteur et le garant le cas échéant, afin de veiller au bon respect de nos engagements dans les délais stipulés au sein des contrats de financement. Les critères quantitatifs éventuels sur la performance du portefeuille de créances sont revus localement et s'inscrivent dans le suivi global du risque lié à l'activité d'affacturage.

Dans le cadre de sa politique de financement, le Groupe a fait et devrait continuer à faire appel aux marchés de capitaux et de crédit. À cet égard, il ne peut garantir qu'il sera en mesure de disposer des financements suffisants ou que les conditions de marché. En particulier les taux d'intérêt, ainsi que la perception pour ces marchés de sa situation financière et de ses perspectives, seront favorables pour permettre de réaliser les financements (financements bancaires ou levée de fonds sur les marchés de capitaux) nécessaires au développement de ses activités, pour couvrir ses charges d'exploitation, le règlement de sinistres et ses charges financières. Les marchés de capitaux ont subi et pourraient continuer de subir une forte volatilité ou des perturbations limitant la disponibilité de financement de marché. Cette liquidité insuffisante et/ou des restrictions prolongées de l'accès à ces modes de financement pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Coface a notamment recours pour le financement de son activité d'affacturage à des liquidités issues d'un programme d'émission de billets de trésorerie d'un montant de 650 millions d'euros assorti de lignes de back up conclues avec un certain nombre de banques, et d'un programme de titrisation de créances d'affacturage en Allemagne pour une enveloppe globale de 1 100 millions d'euros. La crise actuelle a conduit à un assèchement temporaire du marché des Billets de Trésorerie entre mars et avril 2020 et, compte tenu de l'existence de limites internes et des marges de sécurité qu'elles prévoient, le groupe n'a pas été en position d'illiquidité durant cette période. Avec l'aide de ses partenaires de premier rang, Coface a su maintenir un niveau d'émission élevé sur la période, sans avoir recours à la structure de back up, activable à tout moment. Les besoins de liquidité ont par ailleurs été inférieurs à ce qui avait été anticipé du fait de la contraction de l'économie qui a généré une baisse de l'activité et donc du besoin de refinancement. Un suivi des besoins de financement à intervalles resserrés avait été instauré entre le groupe et les sociétés d'affacturage afin d'anticiper toute impasse de liquidité potentielle liée au programme de Billets de Trésorerie et de monitorer l'impact de la crise sur l'activité des clients. Il convient de rappeler que si les difficultés rencontrées sur le marché monétaire s'étaient prolongées, Coface aurait utilisé la structure de back-up dédiée. En parallèle, la contraction brutale de l'économie a généré une baisse de l'activité de nos clients et donc du besoin de refinancement associé.

1.2.3 Risques stratégiques

Le risque stratégique désigne le risque affectant nos résultats et notre solvabilité en raison de changements dans les conditions du marché, de mauvaises décisions stratégiques ou d'une mauvaise mise en œuvre de ces décisions et/ou de détérioration durable et profonde de notre réputation ou notre image sur le marché.

Définitions des facteurs de risque stratégiques

Principaux facteurs de risque de risques stratégiques

Risques liés aux conditions économiques de marché

Coface élabore sa stratégie à partir d'un scénario économique central élaboré par ses équipes de recherches et de sensibilités autour de celui-ci. Ces hypothèses peuvent être altérées par des événements externes qui pourraient impacter la stratégie de Coface, telles qu'une augmentation brutale des défaillances liée à une crise financière, une pandémie qui pourrait conduire à un ralentissement de l'économie réelle et des échanges internationaux, des changements réglementaires ou environnementaux qui pourraient affecter certains secteurs d'activité, une instabilité politique qui pourrait impliquer une augmentation des risques pays ou sectoriels.

Risque de la mauvaise exécution du plan "Build To Lead" / dérive du plan stratégique

Outre des facteurs exogènes tels que décrits ci-dessus, les risques sur la réalisation des objectifs stratégiques de Coface pourraient résulter de facteurs endogènes comme un lancement de produit qui pourrait ne pas rencontrer son marché ou générer des risques excessifs, des retards dans certains projets d'investissement, d'adaptation ou de transformation, ou bien encore dans des lacunes dans le pilotage du plan stratégique.

Autres facteurs de risques stratégiques

Risques liés à l'évolution de la réglementation encadrant nos métiers

La plupart des États dans lesquels le Groupe exerce ses activités appliquent des lois et réglementations qui portent notamment sur les normes comptable et de solvabilité, le niveau des fonds propres et de réserves, la pluralité et la diversification des portefeuilles de placements financiers, la conduite de l'activité (notamment l'attribution de licences), les pratiques de distribution, les règles anti-blanchiment (*Anti-Money Laundering*), de lutte contre le financement du terrorisme ou encore les règles de protection de la clientèle et de connaissance du client (*Know Your Customer*). Le développement

du groupe pourrait être entravé s'il rencontrait des difficultés techniques, matérielles ou humaines à s'adapter à ces changements ou s'il devait faire face à des mesures temporaires exigées par des autorités de contrôles.

Risques liés à la réalisation d'opérations d'acquisition

Lors d'opérations de croissance externes telles que Coface a pu en réaliser et pourrait continuer à envisager, des risques naissent du fait de racheter éventuellement une entité dont la qualité du portefeuille pourrait avoir été mal évaluée ou sur laquelle des risques de litiges pourraient avoir été sous-estimés ou pour laquelle un risque d'attrition des équipes ou des clients aurait été mal appréhendé.

Risque d'image ou de réputation lié à notre activité de souscription de risque

Le risque d'image ou de réputation de Coface pourrait s'accroître si, par exemple, sa politique de risques était vue comme contraire à l'intérêt public ou bien encore en cas de prise de risques sur des secteurs ou des bénéficiaires sensibles.

Evaluation et maîtrise du risque stratégique

Risques liés aux conditions économiques de marché

Afin de maîtriser au mieux les conditions de marché pour piloter son risque stratégique, Coface dispose d'équipes de recherches économiques spécialisées et présentes dans chaque Région pour être au plus près des risques et des marchés sur lesquels nous prenons des risques. Par ailleurs, Coface s'appuie sur 340 analystes crédit et des centres de collecte et de mise à jour des informations sur nos débiteurs pour avoir une vision la plus récente des risques. Il faut noter que les équipes d'analystes sont positionnés au plus près des 66 pays dans lesquels Coface opère afin d'avoir une meilleure appréhension des risques locaux.

Une gouvernance spécifique associe, lors d'un comité mensuel, les équipes d'analyse économique et les équipes de souscription afin de partager le plus efficacement possible les dernières informations disponibles sur les pays, les secteurs et les débiteurs. Au plus haut niveau, le Comité de Direction Générale (CDG) suit de façon hebdomadaire la situation économique (globale, pays et sectorielle) et le niveau de risque au travers d'indicateurs synthétiques. Durant la crise Covid, la gouvernance autour de la souscription des risques a été resserrée avec deux CDG par semaine pour monitorer au plus près l'évolution de la situation sanitaire et des risques souscrits. Ceci a permis un pilotage rapproché des plans d'actions de maîtrise des risques, ceux-ci ayant très forte augmenté en 2020 par rapport à 2019.

Risque de la mauvaise exécution du plan "Build To Lead"

Sous l'impulsion et le pilotage de la direction générale, le plan stratégique a été élaboré en s'appuyant sur les régions et les directions fonctionnelles de Coface afin de s'assurer de sa pertinence et d'une adhésion optimale des équipes. Une organisation dédiée a été mise en place pour en suivre l'exécution et ainsi minimiser les risques de dérive. Cette organisation repose sur la direction Transformation Office qui est épaulée par la direction financière ; ces deux directions s'assurent de la mise en œuvre des initiatives et de leur traduction sur le plan financier selon des indicateurs définis. Un point sur l'exécution du plan est présenté trimestriellement à l'Executive Committee qui réunit les responsables des différentes régions autour du CDG.

En 2020, le changement rapide des conditions économiques en raison de la pandémie a repoussé certaines initiatives telles que, par exemple, le lancement d'un produit dans une région Coface ou a différé certains investissements non essentiels. A la date de rédaction de ce rapport, ces changements ne remettent pas en cause la trajectoire du plan.

Risques liés à la couverture de solvabilité du groupe

L'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) a autorisé le groupe à utiliser son modèle interne partiel pour le calcul de ses exigences en capital en 2019, la formule standard ne permettant pas de modéliser de façon appropriée le risque de souscription du groupe COFACE.

Celui-ci couvre les activités d'assurance-crédit, Coface continuant à utiliser la formule standard pour calculer ses exigences en fonds propres sur ses autres activités, plus marginales ou pour lesquels les risques apparaissent correctement modélisés par la formule standard.

Outre l'évaluation du capital de solvabilité requis dans le cadre de la réglementation, le Groupe a réalisé des analyses de sensibilité de son ratio de Solvabilité II aux risques et événements significatifs. Ainsi, ces analyses ont permis de quantifier, par exemple, l'impact potentiel sur le ratio de solvabilité du Groupe d'un large éventail de chocs reflétant des événements de stress historiques (tels que la crise financière de 2008-2009 ou la crise financière de 2011) ou bien encore l'impact d'une attaque cyber. En 2020, le modèle interne partiel a par ailleurs été utilisé à de nombreuses reprises afin de quantifier l'impact de la crise Covid selon différents scénarios macro-économiques préparés par les équipes Coface aux différents stades de développement de la crise. Ces analyses et leurs résultats ont permis d'éclairer le management et le conseil d'administration sur les stratégies à adapter pour gérer la crise et ont aussi permis de vérifier la robustesse du modèle interne.

Au 31 décembre 2020, le ratio de solvabilité estimé du groupe s'établit à 205% contre 203% en 2019 ce qui montre la résilience du groupe face à la crise. Le niveau atteint en 2020 est au-delà de l'échelle de confort adoptée pour le groupe (155%-175%).

Autres facteurs de risque

Risques liés à l'évolution de la réglementation encadrant nos métiers

Une part significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'agrèments et de licences délivrés par des autorités publiques en charge de la surveillance et du contrôle des activités d'assurance-crédit et d'affacturage. Dans le cadre de sa stratégie de croissance durable et profitable, le Groupe pourra également être amené à poursuivre l'implantation en direct dans de nouveaux pays et devra obtenir les agrèments, licences et autorisations nécessaires à la poursuite de ces activités. Toute difficulté importante rencontrée dans l'obtention de ces autorisations pourrait retarder ou remettre en cause son implantation en direct dans ces nouveaux pays. De même, le non-renouvellement, la suspension ou la perte de ces autorisations sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Pour gérer ces risques, le Groupe a mis en place une veille réglementaire et prudentielle globale, pilotée par la direction juridique et qui vise à capturer les évolutions des réglementations dans les pays où Coface opère. Celle-ci est complétée de veilles sur des aspects plus spécifiques (normes comptables, réglementation prudentielle de type Solvabilité II, etc.) qui est effectuée par les directions concernées. La participation aux groupes de travail de place et l'adhésion à diverses associations professionnelles en France et dans le monde aide également Coface à mieux gérer ce type de risque.

Risques liés à la réalisation d'opérations d'acquisition

Tous les projets d'acquisition menés par le Groupe associent les directions opérationnelles et fonctionnelles concernées (finance, juridique, souscription, etc.) ainsi que le Comité de Direction Groupe (CDG) qui valide formellement chaque étape du processus. Les équipes Coface ont acquis une solide expertise en la matière comme le démontrent les deux acquisitions réalisées ces dernières années (PKZ en Slovénie et Giek Kredit en Norvège). En outre, pour chaque acquisition, les équipes internes font également appel à des conseils juridiques et financiers externes de premier plan, reconnus pour leur savoir-faire.

Enfin, l'intégration des sociétés acquises fait l'objet de plans spécifiques préparés en amont de l'acquisition avec les principales directions fonctionnelles et la Région et qui sont ensuite mis en œuvre par une équipe dédiée. Le suivi du plan d'intégration est réalisé au sein des instances de gestion de projet du Groupe.

Risque d'image ou de réputation lié à notre activité de souscription de risque

Coface dispose d'une politique de souscription qui encadre le type de risques et les secteurs qui peuvent être souscrits et les risques qui sont exclus de toute couverture (ex. non couverture du charbon, des mines anti personnelles). Par ailleurs, conformément à la réglementation, Coface dispose de procédures KYC, anti blanchiment, lutte contre le financement du terrorisme pour éviter toute garantie ou indemnisation délivrée au profit d'un assuré sous sanction. Le respect de ces obligations est assuré par le déploiement du système de contrôle interne qui prévoit des contrôles de 1^{er}, de 2nd et de 3^{ème} niveaux.

1.2.4 Risques de réassurance

Le Risque de réassurance se définit comme la perte qu'impliquerait tout écart entre l'appétence au risque du Groupe vis-à-vis d'événements de crédit extrêmes et la couverture obtenue auprès du marché de la réassurance.

Le risque peut être aggravé en raison de l'évolution du cycle économique, de la concentration du panel que composent les réassureurs ou d'une moindre attractivité des branches Crédit et Caution vis-à-vis d'autres branches de risques perçues comme plus rémunératrices par le marché de la réassurance.

Définitions des facteurs de risque de réassurance

Principal facteur de risque de réassurance

Risque d'assurance résiduel

La société peut être amenée à retenir plus de risques qu'initialement souhaités si l'intégralité du programme de réassurance n'est pas placée sur le marché. Ce placement partiel peut résulter d'une faible performance financière de la société, de l'anticipation d'un retournement brutal de cycle économique, d'une moindre attractivité des branches Crédit – Caution amenant les réassureurs à arbitrer l'allocation de leurs fonds propres en faveur d'autres branches P&C, voir d'une décision stratégique d'un réassureur ayant une part importante au panel qui cesserait son activité sur la branche Crédit – Caution.

Autres facteurs de risque de réassurance

Risque de contrepartie

La société peut être confrontée au défaut soudain d'un ou plusieurs de ses réassureurs résultant par exemple de l'accumulation de sinistres dans d'autres branches d'activité. Ces contreparties ne seraient dès lors plus en mesure de prendre en charge leur part de sinistres cédés obligeant la société à retenir plus de sinistres que prévus.

Risque de liquidité

La société peut être confrontée au retard de paiement d'un ou plusieurs de ses réassureurs résultant par exemple d'une accumulation de sinistres dans d'autres branches d'activité voire une faible liquidité sur les marchés financiers. Ces contreparties ne seraient dès lors plus en mesure d'indemniser la société dans les temps impartis, notamment en cas d'appel au comptant, ce qui pourrait la forcer à désinvestir certains de ses actifs avec des conditions de marchés défavorables afin d'être en mesure d'indemniser dans les temps ses assurés.

Risque opérationnel lié à l'exécution du traité

En cas de non-respect des conditions contractuelles des traités de réassurance comme par exemple, l'absence d'une acceptation spéciale justifiant a priori une opération dérogatoire, l'oubli de notifier des sinistres dépassant une certaine taille ou un reporting sur les encours du groupe parcellaire, la société pourrait se voir refuser l'indemnisation d'un sinistre et serait contrainte de le retenir entièrement sur ses comptes.

Evaluation et maîtrise du risque de réassurance

Risques liés aux relations avec les réassureurs (capacité du marché et coûts de la réassurance)

Le niveau d'exposition théorique évalué par le Groupe n'est pas compatible avec le seul capital disponible du Groupe. Ce niveau d'exposition théorique repose notamment sur le fait qu'une certaine proportion des sinistres issus de cette exposition va être cédée à des réassureurs, étant rappelé que ce transfert de risque vers des sociétés de réassurance n'exonère pas le Groupe de ses engagements d'indemnisation envers ses assurés.

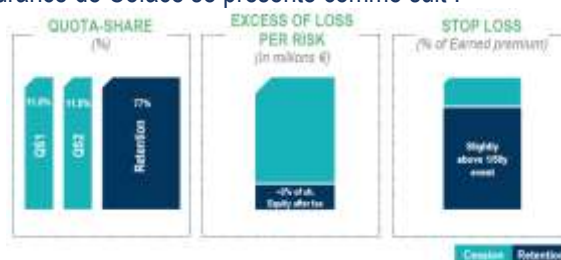
Dans le cadre de ses relations avec les sociétés de réassurance, le Groupe est soumis aux risques d'insolvabilité de l'un de ses réassureurs et à l'incapacité de placer les traités de réassurance souhaités ou à les placer à des conditions de prix inacceptables. Les réassureurs peuvent également être confrontés à des problèmes de liquidité obligeant dès lors le Groupe à vendre certains de ses actifs en urgence afin de respecter ses engagements contractuels vis-à-vis de ses assurés.

Afin de se prémunir contre ces risques, le Groupe a inclus dans sa politique de réassurance des règles de mitigation consistant à :

- Diversifier autant que possible le panel de réassurance tout en veillant à ce qu'aucun réassureur ne dépasse une certaine taille
- Exiger de chaque réassureur un rating d'au moins A- ainsi que le nantissement de l'ensemble des provisions y compris IBNR qui lui sont cédées. Les titres nantis devant contractuellement présenter le plus haut degré de liquidité sur les marchés financiers, le Groupe serait en mesure de faire rapidement valoir ses droits auprès de la banque dépositaire afin de récupérer les sommes dues soit pour cause de défaut ou soit pour pallier à d'éventuels problèmes de liquidité.
- Structurer le programme de réassurance avec un mix de traités d'une durée de 12, 24 ou de 2 fois 12 mois. Ceci permet d'une part d'amortir l'impact tarifaire que pourrait avoir un possible retournement de cycle et d'autre part

de disposer d'une visibilité de 12 mois pour trouver une capacité de remplacement si un ou plusieurs réassureurs venaient à ne pas renouveler leur part notamment sur le traité en excédent de perte qui joue un rôle majeur dans la solvabilité du Groupe.

La structure des traités de réassurance de Coface se présente comme suit :



Il est à noter que dans le cadre de la pandémie du SARS-CoV-2 en cours, 9 états Européens (*Allemagne, Belgique, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Royaume Uni*) ont mis en place des dispositifs de réassurance en quote-part ou assimilables prioritaires aux traités présentés ci-dessus et auxquels le Groupe a souscrit. Ces dispositifs, communément appelés *backstops*, absorbent pour les assurés localisés dans ces pays entre 50 et 90% des risques souscrits en 2020 et entre 20 et 90% de ceux qui le seront au cours du premier semestre 2021. La signature de ces *backstops* notamment sur les principaux marchés du Groupe a réduit de façon significative l'exposition des traités de réassurance classique aux risques de fréquence et de sévérité qu'ils sont censés couvrir. Le prolongement de ces *backstops* sur une partie de 2021 a également permis de maintenir à un niveau acceptable l'appétit des réassureurs pour le programme de réassurance de Coface au prix toutefois d'un certain durcissement des conditions tarifaire.

Risque opérationnel lié à l'exécution du traité

Le Groupe pourrait être confronté à un refus d'indemnisation d'un sinistre suite à la constatation de manquements de sa part de certaines dispositions contractuelles. Afin de s'en prémunir, le Groupe a intégré dans son processus de souscription l'ensemble des limites de risques retenues dans ses programmes de réassurance et veille à documenter et se faire approuver chaque dérogation en amont de sa souscription. Les processus de souscription, d'indemnisation et de reporting en amont de celui de la réassurance sont, tout comme ce dernier, documentés et font l'objet de contrôles de niveaux 1 et 2 réguliers afin de réduire le plus possible le risque résiduel. En 2020, ces contrôles n'ont pas montré d'anomalie particulière.

1.2.5 Risques opérationnels et de non-conformité

Le Groupe Coface définit le risque opérationnel comme un risque de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance imputable à des processus, des personnes, des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Ce risque inclut le risque de modèle et le risque de dilution (affacturage).

Le risque opérationnel inclut également la notion de risque juridique, dont le risque de situation de dépendance. Le Groupe considère ne pas être dépendant à l'égard de quelconques marques, brevets, ou licences pour son activité ou pour sa rentabilité. En effet, dans le cadre de son activité de commercialisation de solutions d'assurance-crédit et de services complémentaires, le Groupe ne possède aucun brevet. La dénomination Coface est protégée par un dépôt de marque, y compris en France. Enfin, le Groupe a déposé dans le cadre de ses activités un certain nombre de marques, logos et noms de domaines dans le monde.

Le risque de non-conformité se définit comme le risque de non-conformité aux lois, réglementations ou aux politiques et règles internes au Groupe pouvant conduire à des sanctions, à des pertes financières et porter atteinte à la réputation du Groupe (risque d'image). Ce risque constitue le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non-respect de dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, nationales ou européennes directement applicables, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions des dirigeants effectifs prises notamment en application des orientations de l'organe de surveillance.



Définitions des facteurs de risque opérationnels

Principaux facteurs de risques opérationnels

Risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité (DPEF)

Dans un contexte de transformation technologique et digitale, les risques liés aux systèmes d'information et de cybersécurité sont désormais majeurs pour un assureur. Les risques liés aux systèmes d'information peuvent intervenir dans les phases projets, de conception ou dans les activités de production dont la cause peut être des erreurs techniques ou humaines, de la négligence, un manque de maîtrise ou de compétences. Les risques liés à la cybersécurité sont principalement consécutifs à des actes malveillants (ex. Cyber attaque) internes ou externes. Ces actes ainsi que les risques liés au système d'information pourraient conduire à une perte de confidentialité, d'intégrité ou de disponibilité des systèmes d'information de l'assureur, qu'ils soient internes ou externalisés. Une défaillance majeure des dispositifs informatiques pourrait ainsi avoir des conséquences financières sur les résultats du Groupe, mener à des réclamations clients, de non-conformité ou de responsabilité civile pour nos dirigeants.

Diversité et égalité des chances (DPEF)

Les sujets de diversité et d'égalité des chances deviennent des préoccupations essentielles chez Coface et dans son environnement. Coface mène depuis plusieurs années une série d'initiatives pour renforcer l'égalité hommes/femmes. Cette année, nous avons également lancé une initiative sur le handicap, et une autre sur l'inclusion des personnes LGBT+. Plusieurs raisons nous incitent à renforcer notre engagement sur ces thèmes, au-delà de leur importance intrinsèque pour une communauté d'employés qui affiche des valeurs d'éthique dans le travail, et qui a des attentes fortes par rapport à l'impact social de notre entreprise :

La diversité fait partie des sujets de société de plus en plus présents médiatiquement et socialement, ne pas s'en préoccuper nous handicaperait pour l'attraction et la rétention des talents dont nous avons besoin. Les talents que nous recherchons sont les mêmes que la plupart des grandes entreprises multinationales recherchent : diplômés, disposant d'une expertise et d'une capacité à travailler dans un environnement international avec agilité d'esprit et facilité relationnelle, parlant anglais, etc. Il existe une pénurie de personnes rassemblant ces compétences, et nous devons nous différencier positivement pour les attirer et les retenir.

L'environnement global dans lequel nous opérons est de plus en plus sensible à ces thèmes, et nous devons être exemplaires pour ne pas donner prise à la critique par les personnes qui nous observent, que ce soit des investisseurs, des candidats, des agences de notation, et des régulateurs.

L'égalité de traitement et la non-discrimination sont souvent inscrites dans la loi dans les pays dans lesquels nous opérons. Nous ne pouvons risquer de nous exposer à des contentieux graves pour une situation de discrimination à l'égard d'un salarié ou d'une communauté de personnes dans l'entreprise.

Autres facteurs de risques opérationnels

Risques liés à l'épidémie de coronavirus

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de coronavirus qui a touché tous les pays dans lesquels Coface opère. A la date de rédaction de ce document, l'épidémie n'est pas circonscrite et pourrait encore affecter l'activité de Coface dans la très grande majorité de ses pays d'établissement.

Sans que cette liste soit exhaustive, les principaux risques susceptibles d'être impactés sont les suivants :

Le risque de crédit

Bien qu'en 2020 aucune aggravation sensible des impayés ne soit à relever, Coface anticipe que le ralentissement économique dû au coronavirus pourrait conduire à une hausse significative des défaillances d'entreprises à des niveaux différents selon les pays et les secteurs d'activité et qu'il n'est pas possible de quantifier à cette date.

Le risque sur les primes encaissées

Le ralentissement économique mondial impactera nécessairement, dans une proportion encore difficile à estimer, l'activité des clients de Coface, sur la base de laquelle est calculé le montant de la prime. Il est possible que le niveau des primes encaissées au titre de l'exercice soit très souvent réduit au montant de la prime forfaitaire minimale facturée au début de l'exercice, calculé sur l'estimation du volume de ventes réalisées au cours de l'exercice.

Cette baisse de primes ne sera que partiellement compensée par les hausses tarifaires dues à la situation de risque. Une hausse des résiliations est également probable, en raison de la défaillance d'un certain nombre de clients et/ou de leur incapacité à payer les primes.

Enfin les mesures de confinement imposées dans de nombreux pays de présence de Coface ont un impact négatif très marqué sur son activité commerciale.

Risque lié au portefeuille d'investissements

En 2020, une gestion prudente du portefeuille d'investissement de Coface a prévalu mais il n'est pas impossible que, du fait de la poursuite de la pandémie et des déséquilibres financiers qu'elle engendre, des perturbations sur les marchés financiers puisse entraîner une volatilité du portefeuille d'investissement de Coface plus forte qu'attendue.

Risque de Modèle

Pour exercer ses activités, le groupe Coface s'appuie sur un certain nombre de modèles tels que des modèles macro-économiques ou stochastique, des modèles de prédiction de défaillance des débiteurs, des modèles de projection de risques financiers ou bien encore un modèle interne partiel pour calculer son exigence en capital réglementaire. Ces modèles reposent sur des nombreuses estimations et hypothèses qui peuvent s'avérer erronées, des données qui peuvent être incomplètes ou imparfaites et des systèmes et procédures d'exécution qui peuvent présenter des limites ou des faiblesses qui pourraient entraîner des erreurs dans la tarification, l'appréhension de la qualité de nos risques de crédit ou de nos risques financiers (pays, sectoriels, débiteurs) ou de notre niveau de solvabilité par exemple.

Evaluation et maîtrise du risque opérationnel

Risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité

La généralisation du télétravail en raison de l'évolution la crise sanitaire en 2020 a accru la menace pesant sur les systèmes d'information. Une très forte augmentation de la menace a été constatée sans que le Groupe n'ait eu à subir d'incident majeur de Cybersécurité ou informatique. Cette situation a été une opportunité pour le Groupe à la fois d'éprouver la fiabilité de ses infrastructures informatiques d'accès et de collaboration à distance et sa capacité à gérer la crise au niveau mondial.

Au sein de la Direction des Risques du Groupe, le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) définit la politique Groupe de gestion des risques de Cyber Sécurité et le Responsable de la Sécurité Informatique (RSI) Groupe décline ces politiques en procédures de sécurité opérationnelles.

Le RSSI anime le Comité de Sécurité des Systèmes d'Information Groupe et de la Continuité d'activité Groupe (SSI-PCA) et intervient en Comité des Risques Groupe (CGRCC) présidé par le Directeur Général. Dans le cadre des actions de maîtrise des risques, il diligente chaque année une campagne de test d'intrusion, revue de code, red team, phishing et réalise également des missions in-situ. Les résultats sont présentés en Comités des Risques Groupes annuellement. L'Audit Groupe est associé au suivi des recommandations dont la résolution est à la charge de la première et / ou de la deuxième ligne de défense, selon les cas.

La cartographie de risques Cyber et IT présentée en Comité des Risques et conformité Groupe permet de partager avec la Direction Générale le niveau des risques résiduels actualisé. Dans la continuité du plan Fit to Win, le plan Build to Lead met au cœur de sa stratégie le pilotage du système d'information. En 2020, un plan de Cybersécurité opérationnel a été inclus dans les projets stratégiques du Groupe et un suivi régulier est assuré par la Direction des Risques lors du Comité SSI-PCA, la direction de l'audit interne et le comité de direction générale.

La sensibilisation régulière de tous les collaborateurs est également au cœur de la stratégie d'atténuation de ces risques et des actions spécifiques sont menées, tant au niveau du groupe qu'à celui des entités dans les différentes régions Coface.

Par ailleurs, les limites et couvertures de la police d'assurance Cyber ont été augmentées et couvrent l'ensemble des entités du Groupe. Enfin, un nouveau dispositif de contrôle permanent est en cours de déploiement pour la Fonction Informatique afin de couvrir les Régions et les pays du Groupe mobilisant les correspondants locaux. Il est complété par des indicateurs de risque centraux alimentés par la Fonction Informatique.

Diversité et égalité des chances

Coface a introduit cette année un index permettant de mesurer nos progrès en matière d'égalité hommes/femmes. Cet index a été construit en s'inspirant de la méthodologie de calcul de l'index égalité hommes/femmes que toutes les entreprises françaises doivent désormais publier annuellement.

Cet index est composé de 5 indicateurs. Chacun de ceux-ci permettent sont notés, et la somme des notes donne une note globale sur 100. Compte tenu de notre structure, un des 5 indicateurs ne pouvait être répliqué tel quel (indicateur 4 ci-dessous). Nous l'avons donc remplacé par une mesure de la féminisation de notre senior management, ce dernier indicateur étant particulièrement représentatif de l'efficacité réelle de notre politique de diversité.

Gender index based on the French legislation	Coface regional gender index adjustments	Nb points	Total score
1. Pay gaps between men and women <i>Based on the the average total compensation by classification and by age</i>	Annual Base salary 2020 Country > 50 employees Ponderation on the weight of each country	40 points	
2. Proportion of women and men getting a salary increase <i>Penetration rate by gender and classification (excl. mandatory increases)</i>	Unchanged	20 points	
3. Proportion of women and men getting a promotion <i>Rate by gender and classification</i>	Unchanged	15 points	
4. Proportion of women getting an increase the year following their maternity leave <i>Rate by gender and classification</i>	New scale	0 points	
4 BIS. Proportion of women in the Senior Management (Exec members included)	New Kpi	15 points	
5. Proportion of women in the Top 10 compensations	Annual Base salary 2020	10 points	

Cette première année de mesure, nous avons atteint un score global de 81/100, et nous mesurerons désormais nos progrès indicateur par indicateur, et au global. Ci joints les résultats pour la première année (ces résultats viennent d'être audités avec une conclusion positive).



L'indicateur Gender index, ainsi que l'indicateur 4bis, sont désormais utilisés dans le cadre de notre politique de rémunération variable du senior management.

Gestion et maîtrise des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels au sein du Groupe Coface permet une surveillance et une évaluation permanente de ces risques et s'appuie sur les éléments suivants :

La cartographie des risques

Afin d'améliorer la connaissance de ses risques opérationnels, le Groupe réalise une cartographie selon une méthodologie dite « qualitative » selon une approche « bottom up » dans laquelle chaque entité évalue ses risques selon une méthodologie commune afin de produire une vision consolidée qui est présentée au CGRCC puis au comité des risques du conseil d'administration. Les cartographies ainsi réalisées couvrent l'ensemble des risques opérationnels clés auxquels l'entité considérée est exposée et prennent en compte les résultats des contrôles qui permettent de maîtriser les risques les plus significatifs. Cette cartographie est sous la responsabilité des propriétaires des risques et des propriétaires des contrôles dans la première ligne de défense.

Pour chaque processus métier ou support, est établie une liste des situations de risque significatif qui peuvent affecter ce métier ou support.

L'évaluation du risque repose sur l'appréciation de sa fréquence et de l'intensité de son impact ainsi que sur l'efficacité des contrôles au sens large (contrôle de deuxième niveau, gouvernance en place, procédures existantes, ressources systèmes et personnes). Une échelle d'évaluation de quatre niveaux est retenue (faible, moyen, important, élevé). Chaque situation de risque fait l'objet d'une description détaillée intégrant l'évaluation du risque inhérent (c'est-à-dire avant contrôles de premier niveau), la description et l'évaluation des contrôles, l'évaluation du risque résiduel et les plans d'action éventuels.

L'élaboration et l'actualisation des cartographies de risques sont réalisées au fil de l'eau en fonction notamment : des résultats des contrôles réalisés en premier ou deuxième niveau, des conclusions des rapports établis par le contrôle périodique ou par des tiers (dont les régulateurs) ; ou des incidents internes.

En 2020 la cartographie compte environ 300 situations de risques applicables permettant de couvrir les principaux risques opérationnels et 450 types de contrôles de niveau 1 et 2 qui sont déclinés dans les entités sur les différents process. Sur l'année 2020, environ 200 campagnes de contrôles de niveau 1 et 2 ont été lancées.

Les plans de contrôle permanent

Sur la base des situations de risque identifiées, des plans de contrôle permanents sont lancés au sein des entités. Chaque année, les responsables métiers définissent avec les fonctions risque et conformité du groupe les contrôles de niveau 1 qu'ils entendent exécuter sur leur périmètre de travail et les fonctions risques et conformité élaborent ensuite des plans de contrôle de niveau 2.

S'agissant des risques opérationnels, environ 450 types de contrôles de niveau 1 et 2 sont déclinés dans les entités sur les différents process, à partir de la cartographie qui compte environ 300 situations de risques. Environ 200 campagnes de contrôles de niveau 1 et 2 ont été lancées en 2020 par les équipes du siège. Les résultats de ces contrôles sont présentés lors des comités régionaux risques et conformité puis au CGRCC.

La collecte des incidents et pertes

Un incident est la réalisation d'un risque opérationnel qui pourrait mener ou qui peut avoir mené à une perte financière, un profit non justifié, ou diverses conséquences non financières.

Les incidents et pertes opérationnels sont recensés et une synthèse est réalisée chaque mois et diffusée au cours du comité des risques et conformité Groupe (CGRCC).

Les incidents remontés font l'objet de mesures correctives et sont pris en compte lors de la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels.

Les plans d'action et reporting

L'objectif de la mise en œuvre des moyens décrits ci-dessus est de parfaitement identifier les risques opérationnels. Lorsque cela s'avère nécessaire, des plans d'action préventifs ou correctifs destinés à la réduction ou à la maîtrise des risques opérationnels sont définis et déployés dans les entités.

La direction des risques Groupe est en charge du reporting vers le comité des risques et conformité Groupe et les instances dirigeantes du Groupe.

Les plans de secours et de continuité d'activité

Dans le cadre de la maîtrise des risques imprévus (terrorisme, catastrophe naturelle, pandémie...) chaque entité du Groupe dispose d'un plan de continuité d'activité (« PCA ») pour faire face à l'indisponibilité prolongée ou définitive de ses locaux, à l'indisponibilité de ses systèmes d'information ou de son personnel.

Le PCA est réalisé et mis à jour sur la base de règles Groupe, complétées par des règles en matière d'assistance mutuelle entre entités et de travail à distance. En l'année 2020, grâce à l'existence de ces plans préventifs, Coface a pu faire travailler la quasi-totalité de ses équipes dans le monde en mode « télétravail » dès le mois de mars, en s'appuyant sur ses infrastructures et ses systèmes internes, sans dégrader son mode de fonctionnement.

Par ailleurs, des exercices permettent de tester au moins une fois par an le plan de secours informatique (DRP¹¹) selon des scénarios établis qui permettent aux différents utilisateurs des systèmes d'information de tester leur bon fonctionnement en mode dégradé. Le test conduit en 2020 a impliqué toutes les fonctions dans toutes les régions et les résultats satisfaisants sont partagés au comité SSI-PCA.

Des transferts de risques

Certains risques opérationnels sont couverts en tout ou partie par des polices d'assurances souscrites par le Groupe pour toutes les entités (« master policiées »). Ces polices globales sont complétées de polices d'assurance locales lorsque la réglementation ou les besoins locaux l'exigent et l'ensemble du dispositif est piloté par la direction des risques groupe.

Sept polices globales ont été signées sur la période 2020-2021, certaines de ces polices ayant été signées pour une période de 2 ans. Les risques couverts sont les immeubles et principaux biens de Coface, les risques de responsabilité

¹¹ Disaster Recovery Plan

civile liée à l'exploitation de l'entreprise du fait des salariés et des immeubles, la responsabilité professionnelle et la protection contre la fraude, la responsabilité civile des mandataires sociaux et les cyber-risques.

Autres facteurs de risques

Risques liés à la gestion de données

Du fait de ses métiers et de son environnement, la gestion des informations, leur protection, leur qualité et leur disponibilité sont des éléments clés de la stratégie de Coface. Pour faire face à ces risques, le groupe Coface s'est doté d'un service dédié à la gestion et au contrôle des données, animé par le Chief Data Officer. Un programme a été mis en place pour s'assurer de l'amélioration continue de la qualité des données grâce à de nouveaux indicateurs de pilotage, l'amélioration du dictionnaire des données existant et les contrôles, et enfin l'automatisation de réconciliations sur certains processus. Nous avons également lancé les travaux de modernisation de l'architecture et de l'infrastructure de nos données à travers l'introduction du big data, et de l'intelligence artificielle.

Le Groupe a mis en place un dispositif global concernant la confidentialité des données qui définit des pratiques, et les principes qui permettent de s'assurer de la conformité de Coface avec la législation dans ce domaine et dans les juridictions dans lesquelles COFACE opère.

Risque de modèle

Le risque de modèle chez Coface est appréhendé par des instances spécifiques en fonction de l'importance et de l'utilisation de ces modèles. Ainsi, il existe une gouvernance particulière sur les modèles de notation utilisés pour évaluer la qualité de nos débiteurs et sur le modèle interne partiel de Coface utilisé pour le calcul du capital réglementaire et le pilotage des risques débiteurs et de l'échelle de confort du groupe. Conformément aux principes de bonne gouvernance, ces modèles font l'objet d'une validation indépendante par la direction des risques groupe qui suit la mise en œuvre, lors de comités dédiés qui rendent compte au CGRCC, des recommandations adressées aux équipes de développement.

1.3 GOUVERNANCE DES RISQUES

Dans le cadre de l'activité du Groupe, la prise de risque traduit la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis à aléas. L'objectif essentiel de la fonction de gestion des risques est d'identifier les risques auxquels le Groupe est soumis et de mettre en place un système de contrôle interne efficace pour créer de la valeur.

Dans ce contexte, le Groupe s'est doté d'une organisation de gestion des risques visant à assurer i) le bon fonctionnement de l'ensemble de ses processus internes, ii) la conformité aux lois et règlements dans l'ensemble des pays où il est présent, et iii) le contrôle du respect par toutes les entités opérationnelles des règles Groupe édictées, en vue de gérer les risques liés aux opérations et d'en optimiser son efficacité.

Le Groupe définit le système de contrôle interne comme un ensemble de dispositifs destinés à assurer la maîtrise de son développement, de sa rentabilité, de ses risques et du fonctionnement de l'entreprise. Ces dispositifs ont pour objectif d'assurer i) que les risques de toute nature sont identifiés, évalués et maîtrisés, ii) que les opérations et les comportements s'inscrivent dans le respect des décisions prises par les organes sociaux et sont conformes aux lois, règlements, valeurs et règles internes au Groupe ; s'agissant plus particulièrement de l'information financière et de gestion, elles ont pour objet d'assurer que celle-ci reflète avec sincérité la situation et l'activité du Groupe, et iii) que ces opérations sont conduites dans un souci d'efficacité et d'utilisation efficiente des ressources.

Enfin, ce système permet aux dirigeants de disposer des informations et outils nécessaires à la bonne analyse et à la gestion de ces risques, de s'assurer de l'exactitude et la pertinence des états financiers du Groupe ainsi que des informations communiquées aux marchés financiers.

1.3.1. Système de contrôle interne

La gouvernance des risques s'appuie sur le système de contrôle interne conformément aux dispositions de la directive Solvabilité II et de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumis au contrôle de l'ACPR.

Celui-ci est articulé selon trois lignes de maîtrise des risques comme présenté ci-dessous :



Première ligne : l'évaluation des risques et la gestion des incidents

Les fonctions opérationnelles sont en charge de la bonne évaluation des risques générés par leurs activités ainsi que contrôles de niveau 1 qui leur permettent de s'assurer de la bonne exécution de leurs opérations. Pour ce faire, elles s'appuient sur une gouvernance qui leur est propre et qui repose le plus souvent sur des systèmes de délégation de prise de risque et des comités opérationnels où les risques sont instruits et décidés dans le respect des règles de fonctionnement du groupe. Ensuite, leurs travaux d'évaluation et de maîtrise des risques sont dictés par les fonctions de contrôles dans un cadre annuel, notamment à travers l'exécution de plans de contrôles de niveau 1.

Deuxième ligne : le contrôle indépendant par la fonction gestion des risques et la fonction conformité

Les fonctions gestion des risques et conformité contribuent à diffuser une bonne culture de la gestion des risques au sein de l'entreprise et ont pour rôle de s'assurer que les risques identifiés par les fonctions opérationnelles sont effectivement gérés, au travers de l'élaboration d'une cartographie des risques notamment et de plans de contrôles de niveau 2.

Ces deux fonctions travaillent en étroite collaboration avec l'appui d'un réseau dense de responsables risques et/ou conformité qui regroupe plus d'une centaine de collaborateurs répartis dans de nombreux pays du groupe. Pour ce faire, elles disposent d'un outil centralisé, déployé au sein de toutes les entités, et qui permet de gérer et lancer des plans de contrôles de niveau 1 et 2, d'enregistrer les incidents opérationnels ou de non-conformité, de mettre à jour la cartographie des risques ainsi que les plans de continuité des activités et de suivre les plans d'actions visant à remédier aux faiblesses constatées.

Troisième ligne : la fonction d'audit

L'audit interne effectuée fournit une évaluation indépendante de l'efficacité du dispositif de gestion des risques et de manière plus générale, de l'ensemble des activités et processus du Groupe selon un plan d'audit pluriannuel.

Le rôle des fonctions clés

La réglementation Solvabilité II confère au directeur général et, le cas échéant, au directeur général délégué, la qualité de dirigeants effectifs d'un Groupe. Elle autorise la nomination par le conseil d'administration d'un ou plusieurs autres dirigeants effectifs.

Chaque fonction clé est sous l'autorité du directeur général ou d'un dirigeant effectif et opère sous la responsabilité ultime du conseil d'administration. Elle a un accès direct à ce dernier afin de rapporter tout problème majeur relevant de son domaine de responsabilité. Ce droit est consacré dans le règlement intérieur du conseil d'administration.

Les responsables des fonctions clés ont les qualifications, connaissances et expériences professionnelles propres à leur permettre une gestion saine et prudente ; leur réputation et leur intégrité sont de bon niveau.

Les fonctions clés sont exemptes d'influences pouvant compromettre leur capacité à s'acquitter de façon objective, loyale et indépendante des tâches qui leur incombent.

Depuis 2017, le rattachement hiérarchique des responsables régionaux des fonctions audit, risques et conformité aux responsables en charge de ces fonctions au niveau Groupe est désormais effectif. De même, sous réserve de conformité aux réglementations locales, il existe le même lien hiérarchique par fonction entre les responsables pays et régionaux.

Fonction gestion des risques

Sous la responsabilité du directeur des risques, la fonction gestion des risques, incluant la fonction de contrôle interne, a vocation à couvrir l'ensemble des risques du Groupe et rend compte au CGRCC.

Ses missions consistent et à apprécier la pertinence et l'efficacité du système de contrôle interne. S'agissant de Solvabilité II, elle coopère étroitement avec la fonction actuarielle et est responsable de la production des *reportings* et de la veille prudentielle. La fonction de gestion des risques dispose d'un accès direct aux conseils d'administration dans le cadre de l'exercice de ses missions.

Elle s'assure que des politiques de risques sont définies conformément à la réglementation et en surveille l'application ; celles-ci sont revues annuellement par la direction générale, puis sont approuvées par le conseil d'administration. Ces politiques sont ensuite communiquées à l'ensemble des entités du Groupe, contribuant ainsi à forger une culture commune du risque.

La fonction gestion des risques, incluant la fonction contrôle interne :

- ◆ met en œuvre et assure le suivi du système de gestion des risques ;
- ◆ assure le suivi du profil de risque général du Groupe, identifie et évalue les risques émergents ;
- ◆ rend compte des expositions aux risques et conseille le conseil d'administration sur les questions de gestion des risques ;
- ◆ définit et suit l'appétence¹² du Groupe à l'égard de ces risques : l'appétence au risque prend en compte cinq dimensions à travers 14 indicateurs ;

¹² L'appétence au risque représente les niveaux de risques que le Groupe souhaite et peut accepter, dans le but d'atteindre ses objectifs stratégiques et de réaliser son business plan.

- ◆ assure la validation du modèle interne partiel et d'autres modèles opérationnels ;
- ◆ actualise la cartographie des risques auxquels Coface est exposé, en coopération étroite avec les fonctions opérationnelles ;
- ◆ contribue à l'amélioration et formalisation des activités de contrôles niveau 1 mise en œuvre par les opérationnels ;
- ◆ effectue des contrôles de niveau 2 sur les risques opérationnels, à l'exception des risques de non-conformité ;
- ◆ s'assure que les plans de continuité sont testés régulièrement dans toutes les entités ;
- ◆ collecte les incidents et pertes des différentes entités.

La direction des risques Groupe anime un réseau de sept responsables régionaux des risques au niveau de chaque région. Ces derniers sont eux-mêmes en charge d'animer un réseau de correspondants dans les pays de leur périmètre géographique. Ces correspondants sont notamment chargés de réaliser en local les contrôles de niveau 2 définis en central, de vérifier le respect des règles Groupe et de surveiller l'avancement des plans d'actions décidés.

Fonction conformité

La fonction conformité est en charge du développement des bonnes pratiques et de la prévention des risques de non-conformité au sein de l'ensemble des sociétés du groupe Coface.

Le périmètre de la fonction conformité comprend notamment :

- ◆ La prévention des crimes financiers
 - Prévention du blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
 - Respect des mesures d'embargos, de gel des avoirs et autres sanctions financières internationales
 - Prévention de la fraude Prévention de la corruption active/passive et le trafic d'influence (loi Sapin 2)
- ◆ La protection des clients et des tiers
 - Déontologie commerciale
 - Relations avec les fournisseurs
- ◆ La protection et la confidentialité des données
- ◆ L'éthique professionnelle (gestion des conflits d'intérêts)
- ◆ La prévention des accords ou ententes entre concurrents
- ◆ Le respect des lois et de la réglementation liés aux activités d'assurance

Fonction audit interne

La direction de l'audit interne du Groupe est placée sous la responsabilité du directeur de l'audit Groupe, qui est par ailleurs responsable de la fonction clé audit interne. Il assiste aux comités de direction générale du Groupe, sans pouvoir décisionnaire. Il reporte hiérarchiquement au directeur général du Groupe et reportait jusqu'au 31/12/2020 fonctionnellement au Directeur de l'inspection générale de Natixis. En effet, la fonction audit interne était intégrée au dispositif de contrôle périodique de Natixis, et donc à celui du groupe BPCE jusqu'à fin 2020.

La fonction audit interne est structurée sur la base d'un rattachement hiérarchique au directeur de l'audit Groupe.

Une politique d'audit interne précise le cadre de la fonction. Cette fonction a pour objectifs essentiels d'évaluer, selon le périmètre de chaque mission et selon une approche fondée sur les risques, l'ensemble ou une sélection des points suivants, et de rendre compte de :

- ◆ la qualité de la situation financière ;
- ◆ le niveau des risques effectivement encourus ;
- ◆ la qualité de l'organisation et de la gestion, la gouvernance ;
- ◆ la cohérence, de l'adéquation et du bon fonctionnement des dispositifs d'évaluation et de maîtrise des risques, ainsi que leur conformité aux exigences réglementaires ;
- ◆ la fiabilité et de l'intégrité des informations comptables et des informations de gestion, y compris celles liées aux problématiques Solvabilité II ;
- ◆ le respect des lois, des règlements et des règles du Groupe (conformité) et des principales décisions prises par le Conseil d'administration. L'audit s'assure de la qualité et de l'adéquation des procédures mises en place pour assurer le respect des lois, règlements, et normes professionnelles applicables aux activités auditées, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que des politiques, décisions des organes sociaux et règles internes du Groupe ;
- ◆ la qualité, de l'efficacité et du bon fonctionnement du dispositif de contrôle permanent mis en place et des autres éléments du système de gouvernance ;
- ◆ la qualité et du niveau de sécurité offerts par les systèmes d'information ; et
- ◆ la mise en œuvre effective des recommandations des missions d'audit antérieures, qu'il s'agisse de celles issues des travaux de la filière audit du Groupe, des Inspections Générales de BPCE et de Natixis, ainsi que des contrôles externes d'autorités de tutelle.

Les missions sont définies dans un plan d'audit approuvé par le comité d'audit / conseil d'administration et permettant de couvrir l'ensemble du périmètre du Groupe sur un nombre limité d'exercices. Elles donnent lieu à l'émission d'un rapport et à la formulation de recommandations dont la mise en œuvre est suivie par l'audit.

L'indépendance de la fonction audit est inhérente à sa mission. Elle ne doit subir aucune ingérence dans la définition de son champ d'intervention, dans la réalisation de ses travaux ou dans la communication des résultats de ceux-ci.

Le directeur de l'audit Groupe a toute latitude pour saisir le président du comité d'audit et il a librement accès au comité d'audit. En cas de besoin, et après avoir consulté le directeur général et/ou le président du comité d'audit, le directeur de l'audit Groupe peut informer l'ACPR de tout manquement qu'il pourrait être amené à constater.

La direction de l'audit Groupe n'exerce aucune activité opérationnelle. Elle ne définit, ni ne gère les dispositifs qu'elle contrôle. Les auditeurs internes n'assument aucune responsabilité au titre d'une autre fonction. Enfin, la direction de l'audit Groupe a accès à toute l'information requise pour la réalisation de ses missions.

Fonction actuarielle

La fonction actuarielle est assurée par le directeur de l'actuariat, qui est rattaché au directeur financier depuis le 1^{er} juillet 2016. Sa mission est de conseiller la direction générale et de soutenir son action pour assurer la solvabilité et la profitabilité du Groupe sur le long terme et veiller au respect des exigences fixées par la directive Solvabilité II notamment sur le provisionnement. La fonction actuarielle dispose d'un accès direct aux conseils d'administration dans le cadre de l'exercice de ses missions.

La fonction actuarielle est l'interlocuteur de nombreuses directions Groupe (financière, information, commerciale, marketing ou contentieux), de toutes les entités du Groupe sur les sujets actuariels, et informe en particulier le conseil d'administration du caractère adéquat du calcul des provisions techniques.

Conformément aux exigences de la directive européenne Solvabilité II, la fonction actuarielle prend en charge les missions suivantes :

- ◆ coordonne le calcul des provisions techniques ;
- ◆ garantit le caractère approprié des méthodologies, des modèles sous-jacents et des hypothèses utilisés pour le calcul des provisions techniques ;
- ◆ apprécie la suffisance et la qualité des données utilisées dans le calcul des provisions techniques ;
- ◆ compare les meilleures estimations aux observations empiriques ;
- ◆ informe l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul des provisions techniques ;
- ◆ supervise le calcul des provisions techniques dans les cas visés à l'article 82 (approximations liées à des problématiques de qualité des données dans l'estimation des provisions techniques) ;
- ◆ émet un avis sur la politique globale de souscription ;
- ◆ émet un avis sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance ;
- ◆ contribue à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques visé à l'article 44, soit, en particulier, veille au respect des politiques de provisionnement et de souscription et à la correcte mise en œuvre de la réassurance.

1.3.2. Système de contrôle comptable

Le système de contrôle comptable donne une part de la responsabilité des contrôles aux Chief Financial Officers (CFO) de chaque région.

Les CFO locaux sont responsables, pour leur périmètre : i) du système comptable local (respect de la réglementation locale et des règles Groupe) ; ii) des comptes IFRS tels que remontés dans l'outil Groupe de consolidation (respect de la réglementation IFRS et des règles Groupe) ; iii) des risques financiers, notamment du respect du principe de congruence entre les actifs et les passifs afin de limiter les risques financiers sur leur bilan.

Le CFO Groupe est responsable, au niveau Groupe, de : i) la qualité de l'information financière, ii) la définition et le suivi de la politique d'investissement, iii) la gestion des risques financiers et la mise en œuvre des règles de maîtrise des autres risques, avec le support de la direction des risques, et iv) le pilotage de la solvabilité, notamment relatif à Solvabilité II.

Le pôle comptabilité et fiscalité du Groupe met à disposition des régions un outil de contrôle et de reporting permettant de surveiller la bonne réalisation des réconciliations entre les applicatifs de gestion et l'outil comptable.

Depuis la clôture du Q1 2018, les contrôles trimestriels de niveau 1 sont formalisés au sein de l'outil ENABLON :

- ◆ liste des contrôles à réaliser chaque trimestre ainsi que des instructions sur les détails et documents justificatifs demandés ;
- ◆ résultats des contrôles réalisés par les entités ;
- ◆ preuve(s) du contrôle.

Cet outil permet ainsi d'améliorer le suivi et la formalisation des contrôles de niveau 1 effectués dans chaque pays sur les processus comptables. Une évaluation des contrôles est faite chaque trimestre.

Ce processus permet d'avoir une piste d'audit complète, une homogénéisation et une fiabilisation de la qualité des données produites au sein du Groupe et de la Compagnie.

Traitement de l'information comptable et financière

Le pôle comptabilité et fiscalité Groupe, rattaché à la direction financière, est garant de la qualité de l'information financière et est en charge du contrôle de l'information comptable et fiscale du Groupe. Il est également en charge de la production des comptes consolidés et de la production des comptes sociaux et des déclarations fiscales des entités françaises (la société COFACE SA, maison mère, Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Fimipar et Cogéri).

Ses missions détaillées se déclinent en :

- ◆ tenue des comptabilités générales et auxiliaires des entités situées en France ;
- ◆ comptabilisation des opérations, contrôle et justification des opérations ;
- ◆ réalisation des arrêtés des comptes trimestriels ;
- ◆ production des comptes consolidés ;
- ◆ la production des rapports de présentation des comptes : production des états financiers, production des rapports internes, production des déclarations fiscales ;
- ◆ relations avec les commissaires aux comptes ;
- ◆ l'élaboration des normes Groupe, veille réglementaire et projets stratégiques ;
- ◆ définition des règles et rédaction des règles comptables Groupe ;
- ◆ rédaction et suivi des procédures comptables en liaison avec la direction financière de Natixis dans le cas des IFRS ;
- ◆ veille quant à l'évolution de la réglementation comptable et fiscale ;
- ◆ accompagnement, formation et support technique des filiales et succursales ;
- ◆ analyses et études d'impact des modifications de périmètre sur les comptes consolidés ;
- ◆ le système de contrôle comptable : suivi de la correcte application des normes et des procédures dans le Groupe ;
- ◆ la fiscalité Groupe.

L'articulation avec les différentes entités du Groupe s'appuie sur les principes de la matrice fonctionnelle Groupe avec une délégation aux entités des différents pays de certaines responsabilités sur leur périmètre. À ce titre, les entités consolidées ont la responsabilité de la production, selon leurs normes locales et selon les normes IFRS : i) de l'information comptable ; ii) de l'information fiscale ; iii) de l'information réglementaire ; iv) de l'information sociale.

Elles supervisent également la production des liasses de consolidation en fonction des normes et des procédures du Groupe.

Outil commun à la comptabilité générale, la consolidation et au contrôle de gestion

Le *reporting* mensuel du contrôle de gestion, les liasses trimestrielles en normes françaises et en IFRS sont saisies dans le même outil. Des états de rapprochements automatiques permettent ainsi d'améliorer la qualité de l'information reçue.

De plus, depuis juin 2018, la procédure d'établissement des comptes sociaux en normes françaises a été simplifiée avec une suppression de la double saisie des liasses en normes françaises et en normes IFRS par l'ensemble des succursales. Les comptes sociaux sont dorénavant établis à partir des liasses IFRS.

Des contrôles complémentaires sont effectués lors des opérations d'inventaires trimestrielles, notamment à partir des analyses de comptes et de rapprochements avec les données de gestion. Des contrôles de cohérence sont réalisés avec les données issues du *reporting* du contrôle de gestion.

Dans le cadre des opérations de consolidation, des contrôles globaux sont réalisés : la revue analytique du bilan et compte de résultats, le bouclage des capitaux propres de la Compagnie, la vérification de cohérence sur les postes et les entités les plus significatives, le bouclage de situation nette sur l'ensemble des succursales, la vérification des opérations intragroupe et de leur correcte réconciliation, la vérification spécifique sur les résultats de réassurance, la vérification spécifique sur la ventilation des charges par destination, la revue analytique permettant un contrôle de cohérence global.

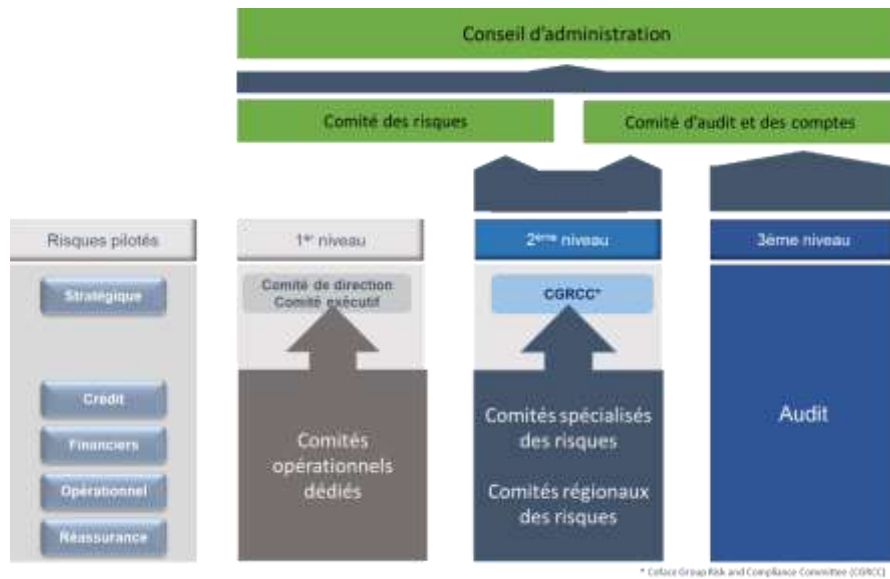
Obligations de publication de l'information financière et comptable

La direction de la communication financière, rattachée à la direction financière Groupe, produit, avec l'appui des autres directions, l'information financière diffusée aux marchés financiers, analystes et investisseurs. Les directions concernées aident notamment ce service, par leurs contributions et leurs revues, à maîtriser les risques d'erreur matérielle ou de diffusion d'une information erronée.

1.3.3. Gouvernance du système de contrôle interne

Structure de gouvernance

Le Groupe a mis en œuvre un système de gestion et de contrôle des risques qui s'articule autour d'une gouvernance claire supportée par une organisation dédiée reposant sur les fonctions-clés citées ci-dessus. Celle-ci est illustrée par le schéma ci-après qui précise l'articulation entre d'une part, les trois lignes de maîtrise des risques telles que décrites plus haut et d'autre part les comités dépendant du conseil d'administration et de la direction générale de Coface.



S'agissant de la gouvernance sous l'autorité de la direction générale, celle-ci s'appuie sur le Coface Group Risk and Compliance Committee (CGRCC) qui lui-même s'appuie sur des comités des risques spécialisés au siège pour traiter des grandes catégories de risque (risques de crédit, financiers, stratégiques, opérationnels et de réassurance). Par ailleurs, un comité régional des risques existe pour chacune des sept régions où Coface opère et où le groupe est représenté par le directeur des risques et le directeur de la conformité.

Sous la présidence du directeur général, le CGRCC réunit au moins tous les trimestres les membres du comité de direction Groupe, instance de pilotage stratégique et opérationnel du Groupe, le directeur des risques Groupe, le directeur de la conformité Groupe, le directeur de l'audit Groupe et le directeur de l'actuariat ainsi que, le cas échéant, les représentants des directions opérationnelles ou fonctionnelles concernées qui sont également représentées en fonction des sujets.

On trouvera ci-dessous un résumé des principales missions et actions du comité durant l'année 2020 :

Principales missions du CGRCC	Principaux sujets examinés en 2020
<ul style="list-style-type: none"> • Revue des principales politiques ou procédures de gestion des risques • Revue des hypothèses et des résultats de l'ORSA en vue de leur approbation par le Conseil d'Administration • Proposition et surveillance des limites d'appétence aux risques • Surveillance de l'exposition aux risques du Groupe, dans toutes ses dimensions • Revue des principales conclusions tirées des sous-comités • Prise de connaissance des travaux réalisés par la fonction conformité • Validation régulière des résultats du modèle interne partiel ainsi que de ses performances <p>Le CGRCC rend compte de ses missions au comité d'audit et comptes ou au comité des risques selon les cas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des politiques de risques et des rapports réglementaires Solvabilité II (SFCR, RSR, ORSA) • Revue et adaptation des scénarios ORSA à la nouvelle situation et prise en compte de risques émergents • Examen des indicateurs d'appétence aux risques et de leur pertinence • Validation de la cartographie des risques • Suivi des conséquences de la situation sanitaire sur nos principaux risques et notamment leurs impacts sur les niveaux de solvabilité au travers de tests de résistance. Plus particulièrement, le comité a effectué une revue approfondie des risques sur le portefeuille d'investissement et les expositions assurantielles dès le début de la crise • Suivi de la couverture assurantielle du groupe • Présentation des résultats des contrôles permanents relatifs aux risques opérationnels et de non-conformité • Présentation des éléments relatifs à la qualité des données au sein de l'entreprise • Chaque comité a fait le point sur les « use-tests » relatifs au modèle interne partiel de Coface, notamment à travers la revue des indicateurs d'appétence aux risques

En 2020, compte tenu de la crise Covid, une attention particulière a été portée par le management de Coface et le conseil d'administration sur l'adéquation et la pertinence des indicateurs d'appétence aux risques compte tenu du contexte. Le CGRCC et le comité des risques du conseil ont ainsi eu la mission de revoir l'ensemble des indicateurs et de nombreux échanges ont eu lieu durant l'année. Ainsi, le niveau de tolérance d'exposition sur des pays mal notés a été réduit début 2020 et un meilleur indicateur de pilotage du couple rendement/risque du portefeuille d'investissement a été mis en place. Le modèle interne partiel de Coface a par ailleurs été pleinement utilisé pour réexaminer notre risque de concentration sur nos débiteurs ou groupe de débiteurs, ce qui a conduit le conseil d'administration à adopter des changements en la matière. Enfin, un renforcement de nos indicateurs de résilience opérationnelle a été réalisé.

Gouvernance spécifique liée à la crise Covid

Comme évoqué précédemment, cette crise est « d'ordre 2 » pour Coface, l'entreprise étant impactée directement dans son mode de gestion opérationnel (travail à domicile, restrictions de déplacements) et indirectement sur son modèle d'affaires par les difficultés que ses assurés, ses débiteurs ou d'autres tiers traitant avec Coface pourraient rencontrer.

Compte tenu de sa présence mondiale, Coface a eu très tôt à gérer les conséquences de la pandémie à travers la mise en place d'une cellule de crise en Asie et au siège dès le mois de janvier 2020.

Cette cellule restreinte était composée du directeur des ressources humaines et du directeur des risques et rendait compte au comité de direction générale plusieurs fois par semaine. Dans les régions, cette cellule associait le CEO de la région concernée, le directeur des ressources humaines et le directeur des risques. Au plus fort de la crise, des réunions quotidiennes avec chacune des régions ont permis d'harmoniser les mesures prises et dès le 16 mars 2020, l'ensemble des entités Coface ont pu opérer en télétravail sans difficulté majeure. Parallèlement, des cellules opérationnelles de crise étaient mise en place au sein de toutes les directions de Coface et rendaient compte au comité de direction générale qui a augmenté sa fréquence de réunions.

Compte tenu du bon fonctionnement de l'entreprise en télétravail et de l'absence de problème significatif rencontré, les cellules de crise ont été dissoutes durant l'été 2020.

1.4. Perspectives

Le groupe n'anticipe pas un retour rapide à une situation normale en 2021 et continuera de s'appuyer sur ses équipes pour monitorer la situation économique, ainsi que la situation géopolitique, dont l'évolution pourrait perturber la bonne marche des affaires.

Dans ce cadre, il poursuivra une gestion attentive et prudente de ses risques débiteurs et actionnera, si nécessaire, les plans d'actions destinés à cantonner ce risque, comme il l'a fait en 2020. La structuration du programme de réassurance sur plusieurs années offre par ailleurs une bonne visibilité pour maîtriser le risque débiteur. S'agissant des risques financiers et sur son portefeuille d'investissement, le groupe n'entend pas faire évoluer significativement sa structure de refinancement qui a prouvé sa résilience ni ses grands équilibres en matière de placement où il continuera d'agir en personne prudente. Il continuera à investir dans le renforcement de ses programmes de maîtrise des risques, notamment cyber et de non-conformité, afin de faire face aux changements qui s'opèrent dans ces domaines.